

DEPARTEMENT FEDERAL
DES AFFAIRES ETRANGERES

VERTRAULICH
CONFIDENTIEL

R A P P O R T
DE LA
CONFERENCE DES AMBASSADEURS 1987

*

* * *

EXPOSES LIMINAIRES
ET
RESUMES DES DEBATS

*

25 au 27 AOUT 1987

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
A. DISCUSSION GÉNÉRALE	1
B. OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (ONST): EXPOSÉ DU DIRECTEUR	5 6
C. MODALITÉS DES INVITATIONS DE JOURNALISTES ÉTRANGERS EN SUISSE	12
D. DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR EXPOSÉ DU CHEF DU DÉPARTEMENT SUR: "UMWELTSASPEKTE UNSERER AUSSENPOLITIK"	20
E. SÉMINAIRES POLITIQUES	39
1. EFFETS INTERNATIONAUX DE LA POURSUITE DE LA GUERRE IRAN-IRAK ET DE LA MONTÉE DU FONDAMENTALISME ISLAMIQUE, TOUT PARTICULIÈREMENT SUR L'EUROPE ET LA SUISSE	40
2. L'EUROPE - LES USA - LE JAPON	45
3. PROBLÉMATIQUE DU DÉSARMEMENT - LES RELATIONS AVEC LES NEUTRES ET LES NON-ALIGNÉS	49

	<u>PAGE</u>
F. DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE	56
1. EXPOSÉ DU DIRECTEUR DE L'OFAEE	57
2. EXPOSÉ DU SUPPLÉANT DU DIRECTEUR DE L'OFIAMT	78
3. EXPOSÉ DU CHEF DU DÉPARTEMENT	90
G. SÉMINAIRES ÉCONOMIQUES	113
1. GATT : INTÉRÊTS , STRATÉGIES ET POSITIONS SUISSES À L'URUGUAY-ROUND	114
2. EG - MITTELMEERPOLITIK UND DIE SCHWEIZ	122
3. FINANZIERUNG UND ENTWICKLUNG (ERG UND VERSCHULDUNGSSITUATION, Zahlungsbilanzhilfen und Mischkredite)	125
H. RÉUNION DES ÉPOUSES	128

LISTE DE DISTRIBUTION DU PROCES-VERBAL
DE LA CONFERENCE DES AMBASSADEURS

No. Centrale DFAE

- 1 M. le Conseiller fédéral René Felber, Chef du DFAE
- 2 M. Pierre Aubert, anc. Conseiller fédéral
- 3 M. le Secrétaire d'Etat Edouard Brunner
- 4 M. l'Ambassadeur Franz Muheim, Direction des organisations internationales
- 5 M. l'Ambassadeur Matthias Krafft, Direction du droit international public
- 6 M. l'Ambassadeur Fritz Staehelin, Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
- 7 M. l'Ambassadeur Johannes Manz, Directeur administratif et du service extérieur
- 8 M. l'Ambassadeur Jenö Staehelin, Division politique I
- 9 M. l'Ambassadeur Alfred Rüegg, Division politique II
- 10 M. l'Ambassadeur Paul André Ramseyer, Secrétariat politique
- 11 M. l'Ambassadeur Claude Barbey, Chef du Protocole
- 12 M. l'Ambassadeur Blaise Schenk, Service CSCE
- 13 M. l'Ambassadeur Ernst Andres, Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales, Genève
- 14 M. le Ministre Jean-Pierre Vettovaglia, Mission Genève
- 15 M. l'Ambassadeur Pierre-Louis Girard, Délégation suisse près l'Association Européenne de Libre-Echange et le GATT, Genève
- 16 M. l'Ambassadeur Rudolf Weiersmüller, Coordination de politique internationale des réfugiés
- 17 M. le Ministre Rudolf Stettler, Direction du droit international public
- 18 Mme Catherine Krieg, Division du personnel
- 19 M. Ernst Iten, Division administrative
- 20 M. Rolf Wilhelm, Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire
- 21 M. le Ministre Jakob Kellenberger, Bureau de l'intégration DFAE/DFEP

II

- 22 M. le Ministre Alexei Lautenberg, Service économique et financier
- 23 M. le Ministre Walter Gyger, Direction des organisations internationales
- 24 M. le Ministre Blaise Godet, Direction du droit international public
- 25 M. le Ministre Walter Fetscherin, Service des Suisses de l'étranger
- 26 M. Claude-Eric Borel, Secrétariat de la COCO
- 27 M. Michel Pache, Service Information et Presse
- 28 Mme Margrith Hanselmann, Secrétaire du Chef du Département
- 29 M. Pierre Combernous, Secrétaire du Chef du Département
- 30 M. Gian Federico Pedotti, Division politique I
- 31 M. Jean-Claude Richard, Division politique I
- 32 M. Christian Blickenstorfer, Division politique II
- 33 M. Rudolf Schaller, Suppléant du Secrétaire général
- 34 M. le Ministre Lucien Erard, Direction des organisations internationales
- 35 M. Fernand Robert, Section de la protection consulaire
- 36 M. Erwin Hofer, Section des Nations Unies et des organisations internationales
- 37 M. Pierre Luciri, Section des affaires culturelles et de l'UNESCO
- 38 M. Bruno Spinner, Direction du droit international public
- 39 M. Bernard Dubois, Section des frontières et du droit de voisinage
- 40 M. Jean Hulliger, Section des communications
- 41 M. Charles Rubin, Section des Traités internationaux
- 42 M. Othmar Bühler, Section des Accords d'indemnisation
- 43 M. le Ministre Herbert von Arx, Questions politiques spéciales
- 44 M. Marcus Kaiser, Section du personnel
- 45 M. Peter von Graffenried, Section du recrutement et de la formation du personnel
- 46 M. Angelo Castelli, Inspectorat administratif et affaires consulaires
- 47 M. Daniel Savoye, Section des finances
- 48 M. Karl Hunziker, Section des immeubles

III

- 49 M. Edwin Trinkler, Section des rémunérations
50 M. Pierre Leuzinger, Information de la DDA
51 M. Serge Chappatte, Section Asie et Europe de la DDA
52 M. Jean-François Giovannini, Division de la politique et de la planification de la Coopération au développement
53 M. Henri-Philippe Cart, Division des opérations de la coopération au développement I
54 M. Louis Currat, Division des opérations de la coopération au développement II
55 M. Andri Bisaz, Section Afrique occidentale
56 M. Roger Pasquier, Section des affaires multilatérales
57 M. Théodore Wiederkehr, Section Afrique orientale
58 M. Martin Pallmann, Section Amérique latine
59 M. Rudolf Högger, Division des affaires générales de la DDA
60 M. Arthur Bill, Délégué pour l'aide en cas de catastrophes à l'étranger
61 Service de la documentation politique

DFEP

- 62 M. le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz

DFI

- 63 M. le Conseiller fédéral Flavio Cotti

DMF

- 64 M. le Commandant de corps Eugen Lüthy, Chef de l'Etat-Major Général
65 M. le Divisionnaire Gustav Däniker

IV

Office fédéral des affaires économiques extérieures

- 66 M. le Secrétaire d'Etat Franz Blankart, Directeur
 67 M. l'Ambassadeur Mario Corti, Délégué aux accords commerciaux
 68 M. l'Ambassadeur Eric Roethlisberger, Délégué aux accords
 commerciaux
 69 M. l'Ambassadeur Philippe Lévy, Délégué aux accords commerciaux
 70 M. l'Ambassadeur Silvio Arioli, Délégué aux accords commerciaux
 71 M. l'Ambassadeur David de Pury, Délégué aux accords commerciaux
 72 M. le Vice-Directeur Rolf Jeker

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

- 73 M. Volker Kind, Directeur suppléant

Ambassadeurs de Suisse

- 74 M. l'Ambassadeur Luciano Mordasini, Le Caire
 75 Gaudenz Ruf, Addis Abeba
 76 Othmar Uhl, Alger
 77 Karl Fritschi, Buenos Aires
 78 Alfred Glesti, Canberra
 79 Gaspard Bodmer, Bruxelles
 80 Benedikt von Tscharner, Bruxelles (Mission)
 81 M. le Ministre Robert Mayor, Bruxelles (Mission)
 82 M. l'Ambassadeur Charles Bruggmann, Brasilia
 83 Michael von Schenck, Sofia
 84 Sven Meili, Santiago de Chile
 85 Erwin Schurtenberger, Beijing
 86 Johann Bucher, San José
 87 Claudio Caratsch, Abidjan
 88 Gaudenz von Salis, Copenhague
 89 Alfred Hohl, Bonn
 90 M. le Ministre Jürg Leutert, Bonn
 91 M. l'Ambassadeur Franz Birrer, Berlin RDA
 92 Mme l'Ambassadeur Marianne von Grünigen, Helsinki
 93 M. l'Ambassadeur Carlo Jagmetti, Paris

V

94	M. le Ministre	Jacques Reverdin, Paris
95	M. l'Ambassadeur	François Nordmann, Paris (Unesco)
96		Jean Zwahlen, Paris (OCDE)
97	M. le Ministre	Jean-Marc Boillat, Paris (OCDE)
98	M. l'Ambassadeur	Thomas Raeber, Strasbourg Conseil de l'Europe
99		Hanspeter Strauch, Accra
100		Gérard Franel, Athènes
101		François Pictet, Londres
102	M. le Ministre	Christian Faessler, Londres
103		Milan Lusser, Londres
104	M. l'Ambassadeur	Willy Hold, Ciudad de Guatemala
105		Jean Cuendet, La Nouvelle Delhi
106		Bernard Freymond, Jakarta
107		Hansrudolf Hoffmann, Bagdad
108		Heinrich Reimann, Téhéran
109		Charles Hummel, Dublin
110		Jean-Pierre Keusch, Tel-Aviv
111	Mme l'Ambassadeur	Francesca Pometta, Rome
112	M. le Ministre	Rolf Bodenmüller, Rome
113	M. l'Ambassadeur	Roger Bär, Tokyo
114	M. le Ministre	Eric Pfister, Tokyo
115	M. l'Ambassadeur	Harald Borner, Amman
116		Pierre-Yves Simonin, Belgrade
117		Erik Lang, Ottawa
118		Richard Gaechter, Nairobi
119		Daniel Dayer, Bogota
120		Hans-Peter Erismann, Séoul
121		Peter Hollenweger, La Havane
122		Dino Sciolli, Beyrouth
123		André Maillard, Luxembourg
124		Charles Steinhäuslin, Kuala Lumpur
125		Jean Bourgeois, Rabat
126		Marcel Disler, Mexico
127		Hansjakob Kaufmann, La Haye
128		Anton Greber, Lagos
129		Arnold Hugentobler, Oslo
130		Jean-Pierre Ritter, Vienne
131	Mme le Ministre	Sylvia Pauli, Vienne
132	M. le Ministre	Thomas Wernly, Vienne

VI

133	M. l'Ambassadeur	Peter Niederberger, Islamabad
134		Gérard Fonjallaz, Lima
135		Max Dahinden, Manille
136		Paul Stauffer, Varsovie
137		Yves Moret, Lisbonne
138		Ernst Thurnheer, Bucarest
139		Maurice Jeanrenaud, Ryad
140		Jean-Jacques Indermühle, Stockholm
141		Pierre Barraz, Dakar
142		Kurt Wyss, Singapour
143		Roland Wermuth, Madrid
144		Henri Cuennet, Colombo
145		Jean-Olivier Quinche, Pretoria
146		André-L. Vallon, Damas
147		Jörg Kaufmann, Dar es Salaam
148		Armin Kamer, Bangkok
149		Serge François Salvi, Prague
150		Walter Rieser, Tunis
151		Adolf Lacher, Ankara
152		Paul Wipfli, Budapest
153		Francis Pianca, Moscou
154		Jacques Rial, Montevideo
155		Peter Dietschi, Caracas
156		Klaus Jacobi, Washington
157	M. le Ministre	Guy Ducrey, Washington
158	M. l'Ambassadeur	Dieter Chenaux-Repond, New York ONU
159	M. le Ministre	Jean-Marc Boulgaris, New York ONU
160	M. l'Ambassadeur	Bernard de Riedmatten, New York (Cons. gén.)
161		Jean-Pierre Zehnder, Kinshasa
162		Petar Troendle, Harare

* * *

163	M. l'Ambassadeur	François de Ziegler
164		Charles Müller
165		René Serex
166		Pierre Cuénoud

VII

Consuls généraux et chargés d'affaires

- 167 M. Fermo Gerosa, Chargé d'affaires a.i., Luanda
 168 M. le Consul général Günter Britschgi, Melbourne
 169 Richard Wolf, Sydney
 170 M. Hans Meier, Chargé d'affaires a.i., Dhaka
 171 M. Heinz Wey, Chargé d'affaires a.i., La Paz
 172 M. le Consul général François Pillonel, Rio de Janeiro
 173 Hansjörg Säuberli, Sao Paulo
 174 M. le Consul général Robert Wenger, Düsseldorf
 175 Friedrich Vogel, Francfort
 176 Alphons Frey, Hambourg
 177 Kurt Welte, Munich
 178 Emanuel Dubs, Stuttgart
 179 Ernest Sunier, Berlin
 180 M. Francis Cousin, Chargé d'affaires a.i., Quito
 181 M. le Consul général Robert Stauffer, Bordeaux
 182 Horace Jacques, Lyon
 183 Henri Hirschi, Marseille
 184 Gilbert Schlaefli, Manchester
 185 Alfred Killias, Hong Kong
 186 M. Siegfried Brazerol, Chargé d'affaires a.i., Conakry
 187 M. le Consul général Bernard Sandoz, Bombay
 188 Bernard Equey, Gênes
 189 Friedrich Moser, Milan
 190 Max Jäggi, Osaka
 191 Theodore Portier, Montréal
 192 Peter Egger, Toronto
 193 Max Inhelder, Vancouver
 194 M. Franco Besomi, Chargé d'affaires a.i., Koweït
 195 M. Daniel Aviolat, Chargé d'affaires a.i., Monrovia
 196 M. August Dissler, Chargé d'aff. a.i., Antananarivo
 197 M. Rudolf Hilber, Chargé d'aff. a.i., Maputo
 198 M. Fridolin Wyss, Chargé d'aff. en pied, Wellington
 199 M. le Consul général Claude Duboulet, Amsterdam

VIII

- 200 M. Eric Wehrli, Chargé d'affaires a.i., Panama
201 M. Raymond Quendoz, Chargé d'affaires a.i., Asuncion
202 M. le Consul général Rolf Schaufelbühl, Djeddah
203 Benoît Frochaux, Le Havre
204 Raymond Berberat, Barcelone
205 M. Max Heller, Chargé d'affaires a.i., Khartoum
206 M. le Consul général Theodor Dudli, Johannesburg
207 Adolf Knöpfel, Istanbul
208 M. Pierre Bringolf, Chargé d'affaires a.i., Abou Dhabi
209 M. le Consul général Paul Studer, Atlanta
210 Arthur Burkhardt, Chicago
211 Otto Gritti, Houston
212 Leo Renggli, Los Angeles
213 Pierre Jordan, San Francisco
214 Liste de contrôle

CONFERENCE DES AMBASSADEURS 1987P R O G R A M M E

Lieu: Bernerhof
 (sauf en cas de
 mention particulière)

MARDI 25 AOÛT

09.00 - 09.30	- <u>Ouverture de la Conférence</u> et	<u>Présidence</u> Chef du
09.30 - 10.30	- <u>Tour d'horizon</u> par le Président de la Confédération	Département
11.00 - 12.00	- <u>Discussion générale</u>	<u>Présidence</u> Chef du Département
14.30 - 15.30	- Exposé du <u>Directeur de l'Office</u> <u>national suisse du tourisme</u> <u>(ONST), M. W. Leu: "Absichten</u> <u>und Programm der SVZ bis zum</u> <u>Jahre 1991"</u>	
15.30 - 16.00	- Modalités des invitations de <u>journalistes étrangers</u> en Suisse (M. M. Pache)	
16.30 - 18.00	- Exposé du Chef du Département fédéral de l'Intérieur, le Conseiller fédéral F. Cotti: <u>"Umweltaspekte unserer Aussen-</u> <u>politik"</u>	<u>Présidence</u> Chef du Département

Lieu: Bernerhof
(sauf en cas de
mention particulière)

MERCREDI 26 AOÛT

Séminaires

Direction

- | | | |
|---------------|--|------------------------------------|
| 09.00 - 12.00 | - <u>Effets internationaux de la poursuite de la guerre Iran-Irak et de la montée du fondamentalisme islamique, tout particulièrement sur l'Europe et la Suisse</u> | Ambassadeur
A. Rüegg |
| 09.00 - 12.00 | - <u>l'Europe - les USA - le Japon</u>

lieu: salle du conseil de
la Banque Nationale
Amthausgasse 22
(entrée dans couloir à
la hauteur de "Denner")
3ème étage | Ambassadeur
J. Staehelin |
| 15.00 - 18.00 | - <u>Problématique du désarmement - les relations avec les neutres et les non-alignés</u> | Secrétaire
d'Etat
E. Brunner |
| 18.30 | Cocktail de presse
aux "Trois Caves",
Junkerngasse 3 | |

XI

lieu: Bernerhof
(sauf en cas de
mention particulière)

JEUDI 27 AOÛTDFEP

- | | | |
|---------------|---|---|
| 08.30 - 09.30 | Exposé du <u>Secrétaire d'Etat</u>
<u>F. Blankart</u> | |
| 09.30 - 10.00 | Exposé du <u>Suppléant du Directeur</u>
<u>de l'OFIAMT, M. V. Kind</u> | |
| | <u>Séminaires:</u> | <u>Direction</u> |
| 10.30 - 12.00 | - <u>GATT - intérêts, stratégies</u>
<u>et propositions suisses à</u>
<u>l'Uruguay Round</u>
lieu: salle 53 au Département
fédéral de justice et
police, Bundesrain 20 | Ambassadeur
D. de Pury |
| 10.30 - 12.00 | - <u>EG-Mittelmeerpolitik und</u>
<u>die Schweiz</u>
lieu: salle du conseil de
la Banque Nationale
Amthausgasse 22
3ème étage | Ambassadeur
Ph. Lévy
et Ministre
J. Kellenberger |
| 10.30 - 12.00 | - <u>Finanzierung und Entwicklung</u>
<u>(ERG und Verschuldungs-</u>
<u>situation, Zahlungsbilanz-</u>
<u>hilfen und Mischkredite)</u> | Ambassadeur
E. Roethlisberger,
Vice-directeur
R. Jeker et
M. W. Jaggi |
| 12.15 | <u>Déjeuner</u> entre participants
aux séminaires précités dans
trois restaurants du centre
ville (Hôtel Bellevue, Casino,
Hôtel Bern) | |
| 14.00 - 16.00 | Exposé du Chef du Département
fédéral de l'économie publi-
que, le <u>Conseiller fédéral</u>
<u>J.-P. Delamuraz</u> , suivi d'un
débat | <u>Présidence</u>
Chef du
Département |
| (16.00) | <u>Conférence de presse</u> du
Secrétaire d'Etat E. Brunner
au Foyer de la Presse | |
| 16.00 | <u>Résumé des débats et conclusions</u>
par le Président de la
Confédération | <u>Présidence</u>
Chef du
Département |
| 19.15 | <u>Concert</u> , | |
| 20.00 | suité du
<u>Dîner</u> offert par le Président
de la Confédération et
Madame P. Aubert au Casino | |

A. DISCUSSION GÉNÉRALE

Résumé de la discussion générale qui suivit le Tour d'horizon
du Président de la Confédération

L'argument central de la discussion qui suivit l'exposé liminaire fut, à l'évidence, les relations Est/Ouest et les situations internes propres à chacun des protagonistes.

Les rapports entre les EUA et l'URSS, que d'aucuns comparent à un mariage dans une société qui ne connaît pas le divorce, ne sont certes pas libres de tension mais sont caractérisés par la reconnaissance, de part et d'autre, de la nécessité et de l'utilité d'un dialogue constructif comme cela a été mis en évidence dernièrement dans le cadre des Nations Unies.

Dans son appréciation de l'URSS, l'Occident doit éviter de se laisser guider par une sorte de "wishful thinking". Certes, il s'agit de garder l'esprit ouvert, libre d'idées préconçues, mais une certaine dose de réalisme et de vigilance reste de mise. En effet, l'URSS, quand bien même on y constate depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, la fin de certains mythes et le retour ou plutôt la reconquête du bon sens, reste un pays aux structures quasi immuables, handicapé par une bureaucratie omniprésente, par une idéologie incompatible avec celle des pays démocratiques de l'Ouest et qui dispose, selon certains, d'un appareil militaire disproportionné par rapport à ses besoins réels. On relèvera également la résurgence de certains mouvements nationalistes du type "vieille Russie" qui illustrent un phénomène de retour aux sources en URSS. Phénomène qui n'est pas sans soulever quelques inquiétudes en raison, par exemple, de son caractère antisémite.

Quant aux alliés de l'URSS en Europe de l'Est, on constate qu'ils ne forment plus un groupe monolithique. Si certains de leurs dirigeants,

tel le Général Jaruzelski, semblent avoir pu établir une réelle harmonie dans leurs relations avec l'homme fort de Moscou, d'autres ont fait preuve de nettement plus de réserves à l'égard des initiatives prises par M. Gorbatchev. On distingue ainsi chez eux, outre une certaine volonté d'autonomie, également un désir de s'affirmer. En ce qui concerne les relations entre les pays de l'Est eux-mêmes, elles ne sont pas libres de frictions. Et ce, tout particulièrement, en raison d'une recrudescence des nationalismes. Sur le plan économique, le cas de la Hongrie semble particulièrement intéressant puisque ce pays connaît des difficultés économiques considérables malgré les mesures de réformes qui y ont été introduites depuis plusieurs années. Cela donne sans doute matière à réflexion aux dirigeants du Kremlin.

De l'autre côté de l'Atlantique, aux EUA, il fut souligné que le Président Reagan, bien qu'affaibli par l'affaire de l'Irangate qui, soit dit en passant, ne peut véritablement être comparée au Watergate, n'est pas réellement un "lame duck". A l'instar de ses prédécesseurs qui, comme lui, ont accompli un deuxième mandat, M. Reagan voit, à 16 mois de la fin de sa présidence, son aura se dissiper. L'image de son administration s'est également sensiblement ternie, quand bien même celle-ci poursuit ses efforts dans des domaines aussi importants de politique étrangère que la maîtrise des armements, les relations Est/Ouest et les développements en Amérique centrale et au Moyen-Orient. Il n'en reste pas moins que la confiance des Européens en leur allié américain a été ébranlée. Leur scepticisme à l'égard des actions des EUA va croissant. Ils acceptent de moins en moins d'être entraînés dans le sillage des EUA sans qu'ils puissent faire part de leur propre point de vue. En guise d'exemple de ceci, il suffit d'évoquer le conflit du Golfe et la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Les questions de l'Afrique du Sud et du Proche-Orient ont également brièvement retenu l'attention des participants à la conférence. La reprise de l'activité économique en Afrique du Sud, que d'aucuns constatent, peut être la conséquence des sanctions qui ont été imposées à ce pays mais aussi de la conjoncture économique internationale. Ainsi certaines entreprises suisses jettent un regard teinté

d'optimisme sur l'avenir économique de l'Afrique du Sud tout en s'inquiétant plus ouvertement de la situation politique et sociale régnant dans ce pays. On doit, par ailleurs, déplorer un glissement vers la droite de l'électorat, un arrêt du processus de réformes ainsi qu'un renforcement de la politique de déstabilisation de l'Afrique du Sud vis-à-vis de ses voisins. La Suisse reste néanmoins convaincue que le dialogue entre les différentes parties en présence dans ce pays est une condition indispensable et nécessaire en vue d'une résolution pacifique du problème sud-africain.

En ce qui concerne la situation au Proche-Orient, les conditions d'une paix entre les différents protagonistes restent véritablement nébuleuses. Sans doute les superpuissances auront-elles un rôle à jouer dans un processus de paix, mais on se doit de constater qu'aussi bien dans le camp israélien que dans le camp arabe, un langage commun n'a pas encore vu le jour.

B. OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME

VORTRAG DES DIREKTORS
DER SCHWEIZERISCHEN VERKEHRSZENTRALE
HERR WALTER LEU

Teil I: DAS AZIMUT 1988/89 IM RAHMEN DES 5-JAHRESPROGRAMMES

Bereits im Frühling 1987 haben wir das vorliegende Aktions- und Werbeprogramm als Grobkonzept dem Ausschuss und Vorstand unserer Zentrale vorgelegt. Es liegt nunmehr in seiner Feingliederung vor, verbunden mit dem definitiven Budget 1988. Mit dieser Ausgabe ist nun der in Aussicht gestellte Rhythmus der SVZ-AZIMUTE endgültig gefunden. Das heisst, dass wir jeweils im Frühherbst auf der Basis unserer Mehrjahresprogramme einen Zweijahres-Aktionsplan vorlegen, der detaillierte Angaben zum kommenden und annähernde Angaben zum übernächsten Jahr enthält.

Es bleibt zu hoffen, dass diese frühzeitige Darlegung unserer Werbeabsichten Synergien durch Anlehnung unserer Partner an eine gemeinsame Marschrichtung bewirkt.

Es muss vor der Lektüre der Aktionsprogramme immer wieder darauf hingewiesen werden, dass sie nicht die Gesamtheit unserer Aktivitäten enthalten wollen und können. Es handelt sich lediglich um die Angaben der wesentlichsten Koordinaten unserer Tätigkeiten, um einen Blick auf die "Spitze des Eisberges" sozusagen. Ungezählte und ungenannte Einzelaktivitäten bilden die eigentliche Basis und das Rückgrat unserer Auftragserfüllung.

1. Grundlagen des SVZ-Marketings: Erfordernis der Konzentration

Die Orientierungspunkte für eine marktgerichtete und marktgerechte Kommunikationspolitik, die bei der SVZ aus den Bereichen Öffentlichkeitsarbeit, Werbung, Verkaufsförderung und Information besteht, müssen in der Markt- und Motivforschung gesucht werden. Wir geben zu, dass wir auf diesem Gebiet noch Fortschritte zu erzielen und Lücken zu füllen haben. Nur wenn es gelingt, die potentiellen Zielgruppen besser zu orten und ihre Wünsche und Ansichten exakt zu erkennen, wird es möglich sein, Streuverluste zu reduzieren. Darin liegt der erste Schritt zur Konzentration: Die weitgehendste Ausschaltung der falschen Adressaten. Gewiss hat die SVZ ein Interesse am touristischen Marktforschungssystem Schweiz (TOMAS). Sein Nutzen liegt aber prioritär bei den Direktinteressierten; für die SVZ nimmt es einen subsidiären Stellenwert ein, der eng mit der Zielgruppenforschung verknüpft ist. Die finanzielle Unterstützung von TOMAS durch unsere Zentrale ist dennoch substantiell.

Zum zweiten muss eine Hinwendung zu den Märkten mit den ergiebigsten Potentialen einerseits und der grössten Abwanderungsgefahr vom Ferienland Schweiz andererseits gesucht werden. Wir sehen bis 1991 folgende Schwerpunktländer:

- Belgien/Luxemburg, Niederlande
- Bundesrepublik Deutschland
- Frankreich
- Grossbritannien
- Italien
- Nordamerika

Dies sind auch die Gebiete, in denen die Schweiz auf die Sicherung ihrer Marktanteile besonders bedacht sein muss, wenn sie in den nächsten Jahren nicht grössere Einbussen hinnehmen will.

Auch in den übrigen Ländern gilt es, im Rahmen des Einsatzes von Normalmitteln Flagge zu zeigen und den Nachfragebesitzstand zu wahren oder zu verbessern.

Es käme einer ausserordentlich schiefen Nachfragebeurteilung gleich, würde man in der geografischen Schwerpunktbildung die Schweiz vergessen. Unser eigenes Land ist ja selber der Hauptmarkt des Ferienlandes Schweiz, liegt doch der inländische Anteil an den Gesamtübernachtungen ständig über 50%. Der Heimmarkt wird aber zusehends härter umkämpft. Die ausländischen Destinationen üben einen nach wie vor grösser werdenden Sog auf die Schweizer aus, hervorgerufen durch die Kaufkraft des Schweizerfrankens, aber auch mit der stetig zunehmenden Qualität des Angebotes. Diese manifestiert sich durch eine oft beeindruckende Detailpflege, an der man sich in der Schweiz dann und wann sogar ein Beispiel nehmen könnte. Die seit Jahren feststellbare, zahlenmässig ziemlich beunruhigende Abwanderung von Schweizern zu Winterferiengebieten in Oesterreich sollte uns ein Mahmmal sein.

Touristische Werbung und Information im Inland haben mithin hohen Dringlichkeitswert. Doch bedarf es einer konkreten und differenzierten Produktwerbung, die primär von den Direktinteressierten selber wahrgenommen werden muss. Die SVZ kann hier lediglich generelle und ergänzende Argumente liefern. Die materielle und geografische Konzentration muss durch eine Konzentration der Werbebotschaft ergänzt werden. Man kann nicht alles zum gleichen Zeitpunkt überall sagen. Die Beschränkung der Botschaft auf plakative Aussagen erhöht den Aufmerksamkeitsgrad, was nicht heisst, dass dabei die Vielfalt des schweizerischen Ferienangebotes einem werblichen "Eintopfgericht" zu opfern ist. Im Gegenteil: Erhöhte Aufmerksamkeit auf zentrale Themen verstärkt den wichtigen Zugpferdeeffekt.

Wir haben im weiteren versucht, durch die gewählte Thematik die Erfolgskontrollmöglichkeiten - die in der Werbung an sich nur sehr beschränkt vorhanden sind - zu verbessern. Indem wir unsere Jahresmottos mit den vom Bundesamt für Statistik ausgeschiedenen grossen touristischen Statistikzonen koordinieren, lässt sich der Wirkungsgrad der Werbebotschaft besser abschätzen.

Um die Werbebotschaften hörbarer und eindringlicher, mithin kosteneffizienter zu gestalten, ist es schliesslich erforderlich, alle Aktionen (PR-Aktionen, Studienreisen für Medien- und Reisebürofachleute, Workshops, Werbereisen etc.) thematisch auf das Jahresmotto auszurichten. Nur auf diese Weise kommt es zur gewünschten kumulativen Wirkung und Potenzierung der Werbung.

2. Das 5-Jahresprogramm 1987-1991

2.1. Die menschliche Begegnung als Leitgedanke

Ausgehend vom Inhalt des Programmes 1987 "200 Jahre Tourismus in der Schweiz - eine Zukunft für unsere Gäste" stellen wir die menschliche Begegnung in den Mittelpunkt unserer Gedanken und Aktivitäten. Wir wollen das Miteinander von Gast zu Gast, von Gastgeber zu Gast, vom Gast zum Gastland usw. ständig in

unsere Botschaft einfliessen lassen. Die modernen Formen des Tourismus mit der ihm innewohnenden Hektik und Gefahr der Oberflächlichkeit führen zu einem ausgeprägten Nebeneinander, das es zu überwinden gilt. Denn die Gesellschaftsgeschichte lehrt, dass vom Nebeneinander zum Gegeneinander oft nur ein kleiner Schritt ist. Damit aber würde dem Tourismus der Boden unter den Füßen entzogen.

Wir sehen aber auch in der Förderung des Binnentourismus über Sprachgrenzen hinweg ein Mittel, um vom oft gedankenlosen Nebeneinander zum bewusst gelebten Miteinander zu gelangen - ohne dadurch die für die Schweiz existenzielle föderalistische Eigenart zu verleugnen. Wie in kaum einem anderen Land kommt dem Binnentourismus deshalb bei uns auch eine staatspolitische Bedeutung zu.

2.2. Slogan 1988 ff

Begegnungen tragen im Normalfall zu erhöhter Erlebnisfähigkeit, zu Fröhlichkeit, Entspannung und Distanz zum Alltag bei, folglich zur Zufriedenheit. Der von uns gewählte, bis auf weiteres gültige Slogan lautet deshalb:

"Schweizer Ferien stimmen heiter"

"Pour vos vacances - Ayez de la Suisse dans les idées"

"Vacanze in Svizzera - un tocco di allegria"

Wie immer kann sich ein Slogan nicht selber verwirklichen, wenn er durch die Leistungsträger nicht substantiiert wird. Die Voraussetzungen dafür sind im Ferienland Schweiz indessen vorhanden; sie müssen jedoch immer neu und konsequenter als bisher erarbeitet werden.

2.3. Förderung des öffentlichen Verkehrs

Die SVZ ist bekanntlich mit den SBB und, vertreten durch sie, mit den übrigen Transportunternehmungen des öffentlichen Verkehrs durch einen Werbe- und Fahrkartenverkaufsvertrag verbunden. Es ist für uns nicht nur Sache der Vertragserfüllung, sondern auch der Ueberzeugung, unser bestes Wissen und Können einzusetzen, um möglichst viele Gäste zur Benützung der Bahnen zu veranlassen. Dadurch leisten wir einen Beitrag für die Gesamtverkehrsinteressen, dient es doch dem Wohl aller Verkehrsträger, wenn Ungleichgewichte abgebaut werden und die Benützung aller Transportmittel optimalisiert wird. In diesem Zusammenhang ist denn auch die überragende Bedeutung des Tourismus für den öffentlichen Verkehr zu sehen. Rund 35% der aus Uebersee ankommenden Gäste steigen auf die Bahn um, und der Anteil der touristischen Nachfrage an den geleisteten Personenkilometern der SBB dürfte über 40% liegen. Noch grösser ist dieser Anteil bei den Privatbahnen und natürlich bei den ausgesprochen touristischen Transportanlagen.

3. Die Jahresprogramme 1988 - 1991

Innerhalb der vorhin genannten allgemeinen Strategie unserer Werbephilosophie werden die Jahresmottos aufgrund der realen Angebots- und Nachfragebedürfnisse angesiedelt. Sie müssen klar umschriebene Angebotssektoren unseres Ferienlandes umfassen, die sich im Verlaufe der Jahre zum Kreis schliessen. Sie überdecken die spezifischen Tourismusgebiete unseres Landes:

- Berggebiete
- Städte
- Seen- und Flussgebiete

Dazu kommt die Notwendigkeit, die kulturelle Vielfalt der Schweiz besser zur Geltung zu bringen. Selbstverständlich werden wir das "beste Pferd im Stall", die Schönheit unserer Landschaft, nach wie vor an erster Stelle einsetzen. Ihretwegen kommen die Gäste vornehmlich in die Schweiz. Doch zeigen Untersuchungen, dass das touristische Bild unserer potentiellen Besucher einseitig ist und der Ausweitung auf die Belange Kultur, Einkaufsmöglichkeiten, allgemeine Freizeitaktivitäten, Kongress-, Incentive- wie auch Gesundheitstourismus etc. bedarf.

3.1. Berge (Jahresprogramm 1988)

Hier gilt unsere Aufmerksamkeit vornehmlich dem Bergsommer. Die Frequenzen halten sich nur mit Mühe und die Alpen haben im Sommer im Vergleich zum Meer erhebliche Marktanteile verloren. Neben der Wetterunsicherheit spielt die Tatsache eine Rolle, dass die Gestaltung von Sommerferien in den Bergen gegenüber Ferien am Meer gewissermassen höhere Anforderungen stellt, weil ihnen die Eindimensionalität, der "Beach"-Charakter, abgeht. Um so erforderlicher ist es, die tonische Wirkung eines Aufenthaltes in den Bergen, wozu wir eindeutig auch den Jura und die Voralpen zählen, hervorzuheben und auf die Erfrischung von Körper und Geist hinzuweisen. Alle Aspekte der Gesundheits- und Fitnessferien haben in diesem Motto einen hohen Stellenwert. Wir möchten zudem vermehrt einen sportphilosophischen Gedanken im Sinne einer aktiven Betätigung in unsere Werbung einfließen lassen und stehen zu diesem Zweck in Verbindung mit der Eidgenössischen Turn- und Sportschule Magglingen.

Zur Steigerung der Attraktivität des Bergsommers gehört ganz bestimmt eine intakte Sommerlandschaft. In anderen Worten: Die Sommergäste werden es mit Abwanderungen quittieren, wenn auch die letzten verbliebenen Erholungslandschaften und Wandergebiete mit Wintersport-Installationen überbaut werden. Der Verzicht auf weitere ausgedehnte Winter-Erschliessungen stellt insofern eine konstruktive "Investition" für das touristische Gesamtinteresse dar. Die Schweiz hat als Ganzjahresdestination gar keine andere Wahl, als eine gleichmässige Auslastung der Infrastruktur im Sommer und Winter anzustreben.

3.2. Städte (Jahresprogramm 1989)

In dieser Kampagne geht es darum, Stadt und (Ferien)land einander näher zu bringen. Unseren Gästen ist zuwenig bekannt und bewusst, wie kurz die Distanzen zwischen den Schweizer Städten und dem eigentlichen Erholungsgebiet sind und dass es überhaupt kein Zeitproblem gibt, während ein und derselben Ferien beide Bereiche zu erfahren. Die Städte, grosse wie kleine, sind auch besonders geeignet, das Wissen über die kulturelle Schweiz und die diesbezüglichen touristischen Möglichkeiten zu verbessern. Eine gemischte Studiengruppe SVZ/Städte zur Vorbereitung des Programmes hat ihre Arbeit bereits aufgenommen.

3.3. Flüsse und Seen (Jahresprogramm 1990)

Diese dritte klassische Tourismuszone der Schweiz eignet sich besonders gut, um auf unser Land aufmerksam zu machen. Flüsse und Seen sind nicht nur eigenständige und unverwechselbare touristische Anknüpfungs- und Anziehungspunkte, sondern liefern auch Verbindungen zu Bergen und Städten. Zum einen entspringen alle unsere Flüsse in den Alpen oder im Jura und durchfliessen grösstenteils das Mittelland. Auf diese Weise lässt sich dieses als Ferienlandschaft noch zu wenig bekannte Gebiet besser in die touristische Landeswerbung integrieren. Andererseits befinden sich fast alle Schweizer Städte an einem Gewässer oder in unmittelbarer Nähe davon, womit wiederum eine Querverbindung hergestellt werden kann. Schliesslich lässt sich ein Grossteil der Seen dem Alpengebiet zuordnen, so dass eine zusätzliche Verbindung zum Bergsommer entsteht.

3.4. Kulturland Schweiz (Jahresprogramm 1991)

Gemäss mehrerer von der SVZ durchgeführten Marktanalysen ist das dichte kulturelle Netz der Schweiz noch wenig bekannt. Diesem Mangel steht eine Entwicklung gegenüber, die ein vermehrtes Kulturbewusstsein unserer Gäste erwarten lässt. Um die Anziehungskraft des Ferienlandes Schweiz zu erhöhen und um neue Formen der Zusammenarbeit zu initiieren, möchten wir im Rahmen des Tourismus ein ganzes Jahresprogramm den Anliegen der Kultur widmen. In diesem Programm soll auch den Sprachkulturen der Schweiz angemessene Aufmerksamkeit geschenkt werden, denn es ist gerade die Mehrsprachigkeit, die das Besondere unseres Landes in kulturpolitischer, geografischer, historischer und staatspolitischer Hinsicht ausmacht. In diesem Sinne handeln wir im Nebeneffekt auch staatspolitisch.

3.5. Somit lauten die Jahresprogramme 1988-1991 der SVZ wie folgt:

- 1988 SOMMERFERIEN IN DEN SCHWEIZER BERGEN
- 1989 ZU GAST IN DER SCHWEIZER STADT
- 1990 FLUESSE UND SEEN - PERLEN DER SCHWEIZ
- 1991 KULTUR UND KULTUREN IM HERZEN EUROPAS. DIE SCHWEIZ.

3.6. Winterferien

Zwar wird die SVZ keine besonderen Kampagnen für das Winterferienland Schweiz durchführen. Doch bleibt unsere Informationstätigkeit über die ganze Periode von 1988 bis 1991 auch auf diesem Gebiet intensiv. Es ist nicht so, dass die Wintersaison, wie man sich dies bisher gewohnt war, von sich aus "läuft". Es ist eine Tatsache, dass eine steigende Zahl von Schweizern die Winterferien im Schnee im Ausland verbringt, und dass ebenfalls bisherige traditionelle Gäste aus dem Ausland neue Destinationen aufsuchen.

4. Möglichkeiten und Grenzen der SVZ-Tätigkeit

In der Frühjahrs- und Sommersession 1987 haben die Eidgenössischen Kammern der Bundesrätlichen Botschaft zur Erhöhung des Bundesbeitrages an die SVZ von 21 auf 27 Millionen Franken für die Jahre 1988 bis 1990 und auf 31 Millionen Franken für die Jahre 1991 und 1992 zugestimmt. Wir sind dem Bundesrat, insbesondere Herrn a. Bundesrat Dr. Kurt Furgler und dem Vorsteher des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartementes, Herrn Bundesrat Jean-Pascal Delamuraz, dem Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit sowie den Mitgliedern der Eidgenössischen Räte für ihr Wohlwollen und ihre aufgeschlossene und positive Haltung sehr dankbar. Das damit ausgesprochene Vertrauen bedeutet für unsere Zentrale eine hohe Verpflichtung.

Die neuen Mittel werden es uns erlauben, das bisherige Volumen in der touristischen Landeswerbung beizubehalten und zusätzlich die Imagewerbung zu verstärken. Es muss aber darauf hingewiesen werden, dass der SVZ ab 1988 nicht ein um die Aufstockung des Bundesbeitrages erhöhter Betrag für die Werbung im engeren Sinne zur Verfügung steht. Bekanntlich konnten wir in den Jahren 1986 und 1987 unsere Aktivitäten nur deshalb auf einem so hohen Stand halten, weil wir durch eine langfristig angelegte Reservepolitik in den genannten Jahren erhebliche Fondsmittel in die Werbung einschiessen konnten. Die Reserven sind nun aber erschöpft.

Unsere Antwort auf die Beitragserhöhung des Bundes kann nicht in einer Ausgabenpolitik der leichten Hand liegen. Im Gegenteil. Neue Massnahmen zur Verbesserung unserer finanziellen Grundstruktur müssen auf dem Fuss folgen. So werden wir einige Vorkehren in Gang setzen respektive weiterverfolgen:

- Neue interne Sparmassnahmen
- Aktionen zur Vermehrung unseres Mitgliederbestandes
- Gemeinsame Aktionen an der touristischen Werbefront, an der die SVZ in der Eigenschaft einer "Generalunternehmerin" handelt und Dienstleistungen für die touristischen Partner gegen angemessenes Entgelt zur Verfügung stellt
- Verstärkung unserer Bemühungen zur Zusammenarbeit mit nichttouristischen Aussenwirtschaftskreisen im Bereich der Präsenzwerbung für die Schweiz sowie allenfalls im Rahmen der Motiv- und Imagewerbung

5. Ausgewählte Sonderaktionen für die Jahre 1988 ff

Eine Zusammenstellung der Sonderaktionen für die kommenden Jahre kann den folgenden Tabellen entnommen werden.

C. MODALITÉS DES INVITATIONS DE
JOURNALISTES ÉTRANGERS EN SUISSE

Exposé de M. Michel Pache,
Chef du Service de Presse et d'Information du DFAE
à propos de l'invitation de journalistes étrangers en Suisse

Berne, le 26 août 1987

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie, M. le Président, d'avoir accepté d'inscrire à l'ordre du jour de la Conférence des Ambassadeurs de cette année le thème "Invitations de journalistes étrangers en Suisse", invitations que le Service de Presse et d'Information (SPI) est chargé d'organiser.

Jusqu'à la fin de 1984, la réglementation voulait que les ambassades recommandent au SPI des journalistes souhaitant venir en Suisse. Cette manière de faire n'a pas toujours donné entière satisfaction, les invitations se succédant sans aucune coordination. Ceci n'a pas été constaté que par le SPI, mais également lors des conférences qui réunissent, deux fois l'an, les chefs de presse responsables d'invitations de journalistes étrangers du DFAE, du DMF, de l'OSEC, de l'ONST, de Pro Helvetia et de Swissair. Les participants à ces rencontres ont demandé, à l'unanimité, une modification de cette pratique, afin de pouvoir inviter des journalistes en provenance de pays qui intéressent à un titre ou à un autre la politique fédérale, l'industrie, le tourisme, la culture ou les transports aériens. Cela revient à dire que chacun de ces organismes doit pouvoir choisir, en fonction de son programme annuel, des pays bien précis.

Depuis le 1er janvier 1985, les chefs de presse desdits organismes ont tenté d'appliquer de nouvelles règles, s'inscrivant dans le sens précédemment décrit. C'est la raison pour laquelle le SPI a adressé des recommandations aux ambassades concernées par l'invitations de journalistes étrangers en Suisse. Cet essai, poursuivi pendant deux ans, s'est révélé positif dans la majorité des cas. Il y a certes eu quelques exceptions qui, en définitive, n'ont fait que mettre à rude épreuve les nerfs des parties en cause.

Avant d'exposer le nouveau concept élaboré par les chefs de presse concernés par les invitations de journalistes étrangers, je voudrais, si vous me le permettez Monsieur le Président, ouvrir une parenthèse afin d'exposer quelques constatations faites lors de voyages d'hôtes étrangers en Suisse.

Le SPI invite annuellement en Suisse un peu plus de 100 journalistes. Compte tenu de ceux invités par les autres organismes, on peut dire que la Suisse accueille annuellement 300 à 500 journalistes étrangers.

Or, les interlocuteurs suisses potentiels ne sont pas illimités et certains d'entre eux sont si fortement mis à contribution qu'ils se voient contraints de refuser de recevoir des journalistes, soit parce que leur pays ne présente aucun intérêt direct pour l'entreprise, soit parce qu'il y a saturation des demandes de rendez-vous, et parfois aussi parce que le résultat de ces rencontres ne correspond pas au temps investi. De telles réactions ont été enregistrées aussi bien auprès de petites, de moyennes que de grandes entreprises.

A noter aussi l'agacement à peine dissimulé de certaines personnalités lorsqu'elles reçoivent des journalistes dépourvus d'intérêt pour leur sphère d'activité.

Ceci pour vous dire, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, combien il est difficile de conserver des interlocuteurs valables pour des groupes de journalistes. Il nous est par conséquent absolument impossible, si nous voulons conserver le crédit dont nous disposons encore auprès des

industries, des banques et de l'administration, d'inviter séparément et successivement plusieurs journalistes d'un même pays. Les chefs de presse concernés se sont unanimement opposés à l'introduction d'une telle pratique.

Enfin, il est impensable que des journalistes invités par le SPI, à qui le séjour en Suisse est offert, puisse se déplacer sans accompagnateur dudit Service. L'expérience démontre que, laissés seuls, certains d'entre eux en profitent pour vider le bar de leur chambre d'hôtel - quand ce n'est pas l'armoire de la salle de bain -, pour consommer des vins de grand prix et quitter l'hôtel sans s'acquitter des frais de téléphone. Mme Pasquier en sait quelque chose puisqu'elle est responsable, au SPI, de ces invitations depuis plus de six ans. De telles dépenses ne sont pas faciles à justifier auprès de la comptabilité du DFAE, et moins encore auprès de la délégation des finances.

Lors de leur dernière réunion, le 24 juin 1987 à Dübendorf, les chefs d'information déjà cités m'ont prié d'être leur porte-parole à l'occasion de la Conférence des Ambassadeurs 1987. Lors de la discussion consacrée à ce problème, mes collègues ont définis plusieurs rappels, voeux et souhaits que je suis heureux de pouvoir vous transmettre aujourd'hui.

Avant tout, je pense qu'il peut être utile de rappeler les compétences des divers organismes concernés:

L'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), dont le service "Journalistes et délégations étrangères" sera officiellement transféré de Lausanne à Zurich le 1er octobre 1987, est compétent pour l'invitation de journalistes étrangers représentants de revues économiques ou responsables de la rubrique économique d'agences de presse, de la presse écrite, radiodiffusée ou télévisée.

L'Office national suisse du tourisme (ONST) est compétent pour les visites dont le but est une approche des questions touristiques.

Pro Helvetia est compétente pour les invitations de journalistes dans le domaine culturel.

Le Service de Presse et d'Information du DFAE, enfin, est compétent, selon les instructions no 822 du DFAE, pour les invitations de journalistes étrangers en Suisse dans les domaines concernant la connaissance générale de la Suisse et de son système politique pris dans un sens large du terme.

Chacune de ces instances élabore ses propres programmes, en collaboration, le cas échéant, avec un ou plusieurs des autres organismes.

Abordons maintenant le nouveau concept d'invitations.

Pour le DFAE, il implique les modifications suivantes dans le choix des pays retenus pour les invitations de journalistes.

En premier lieu, le SPI invite des journalistes de pays que visitera le Chef du Département. Les voyages de ces journalistes ont lieu avant la visite officielle.

En deuxième lieu, le SPI invite des journalistes de pays dont le Ministre des affaires étrangères, le Chef du Gouvernement ou de l'Etat viennent en visite officielle en Suisse. Là, également, le voyage des journalistes a lieu avant la visite.

Enfin, en troisième lieu, le SPI invite, si le programme des voyages le permet, des journalistes recommandés par les ambassades.

Quant à la procédure de préparation d'une visite, elle peut être schématisée comme suit :

Deux fois l'an, les chefs de presse des organismes précités se réunissent pour planifier les voyages des journalistes étrangers. Cette planification arrêtée, le SPI informe les ambassades concernées.

Le Chef de Mission est alors invité à prendre contact, pour autant qu'il y en ait dans son pays de résidences, avec les représentants du DMF

(attachés de défense), de l'OSEC, de l'ONST, de Swissair et des grandes banques suisses afin de choisir les journalistes susceptibles d'être invités en Suisse.

Les critères de choix des journalistes reposent notamment sur la qualité professionnelle, l'importance de l'organe de presse représenté, l'intérêt du journaliste pour la Suisse. A ce propos, l'expérience des chefs de presse a montré que de jeunes journalistes devant faire leurs preuves écrivent souvent davantage d'articles sur leur voyage que des directeurs de journaux ou des rédacteurs en chef. Il serait bon d'en tenir compte lors de la sélection des journalistes. Il convient en outre de veiller à ce que les journalistes choisis parlent tous une même langue généralement comprise en Suisse (allemand, français ou anglais). Il faudra éviter de composer un groupe réunissant des représentants de la presse écrite et parlée et de la télévision. En effet, le travail des équipes TV est complètement différent de celui de la presse écrite et parlée.

Lorsqu'une ambassade à l'intention de proposer au SPI un voyage de journalistes en Suisse, il est important de ne faire aucune promesse avant que la Centrale ou les autres organismes suisses concernés n'aient accepté d'organiser une telle invitation. Dans ce même ordre d'idées, il faut savoir que seule la direction de Swissair est compétente pour octroyer des passages gratuits. M. Bregenzer, chef de presse de la compagnie aérienne suisse, m'a prié instamment de vous faire part de cette information.

Une fois le choix des journalistes établi, il serait indiqué que le Chef de mission - ou son attaché de presse - réunisse les candidats au voyage en présence des représentants des organismes précités. A l'occasion de cette rencontre, le SPI, pour ses invitations uniquement, fera parvenir à l'ambassade deux ou trois propositions de programme, sur la base desquelles le Chef de mission et les représentants des organismes donneront un aperçu des possibilités de reportage. La discussion avec les journalistes permettra de déterminer quelles sont les propositions qui éveillent le plus leur intérêt. Il va de soi que les journalistes, l'ambassade et les représentants des organismes pourront ajouter aux sujets proposés des thèmes qui leur tiennent particulièrement à coeur. Il appartiendra cependant au SPI et

aux autres organismes d'inclure ou non toutes les propositions présentés, ceci afin de garantir un bon équilibre du programme de la visite. L'Ambassade communique au SPI le **projet de programme** en vue de son établissement définitif.

Dès réception du programme définitif, une deuxième rencontre entre l'ambassade, les représentants des organismes et les journalistes sera organisée afin d'expliquer à ces derniers ce qu'ils découvriront lors de leur voyage. Dans la mesure du possible, une documentation, fournie par le SPI, leur sera remise. Ce travail de préparation revêt une importance particulière. Il a été en effet constaté à de très nombreuses reprises que des journalistes arrivent en Suisse en n'ayant qu'une idée extrêmement vague de ce qu'est notre pays. Il en résulte, lors de leurs rencontres avec des interlocuteurs plus que souvent triés sur le volet, qu'ils ne sont pas à même de formuler la moindre question. Cet aspect a déjà été évoqué tout à l'heure, je n'y reviens donc pas.

Au cours de cette rencontre, il conviendra également d'attirer l'attention des journalistes sur les **conditions climatiques suisses**, notamment en ce qui concerne le programme touristique, afin qu'ils se munissent de vêtements appropriés.

Enfin, il serait bon d'informer nos hôtes que, contrairement à ce que font certains autres pays, le SPI ne remet **aucun argent de poche**, mais qu'il prend à sa charge les **frais d'hôtel et de repas** ainsi ceux des **communications téléphoniques urbaines**. Les dépenses personnelles, c'est à dire achats de cadeaux, distractions nocturnes, boissons consommées en dehors du programme officiel et frais de téléphone internationaux sont bien entendu à la charge des journalistes.

Dans les tous premiers jours après leur retour de Suisse, il conviendra de **rencontrer une fois encore** les journalistes pour discuter des impressions recueillies, corriger, si nécessaire, les erreurs d'appréciation, ceci afin d'éviter les confusions et la publication d'articles s'éloignant de la réalité suisse.

En guise de conclusion, je voudrais souligner que le SPI est ouvert à toutes suggestion et que c'est par l'apport de vos remarques pertinentes que les instructions relatives à l'invitation de journalistes étrangers pourront être encore améliorées. Je vous remercie de votre attention.

D. DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
EXPOSÉ DE MONSIEUR LE CONSEILLER FÉDÉRAL
FLAVIO COTTI

Exposé de M. le Conseiller fédéral F. Cotti

Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames et Messieurs,

J'aimerais avant tout vous dire combien de joie je ressens en pouvant m'adresser aujourd'hui à nos représentants diplomatiques réunis en séance plénière pour la première fois dans ma courte activité de Conseiller fédéral. C'est un signe des temps, Mesdames et Messieurs, que nos représentants diplomatiques se retrouvent réunis aujourd'hui sous la haute présidence de Monsieur le Président de la Confédération pour discuter d'environnement. Signe des temps pourquoi? Parce que c'est un lieu commun que d'affirmer qu'il s'agit là d'un sujet découvert par la politique dans les années les plus récentes, mais en même temps d'un sujet qui s'est imposé - à raison ou à tort, vous le jugerez après mon exposé - à l'attention brûlante de la vie publique au cours de ces dernières années. J'essaierai donc de traiter ce sujet en allant dans la première partie un peu au-delà du thème qui m'a été confié, parce que je suis certain qu'il n'est pas possible de parler de nos efforts internationaux en matière de politique d'environnement sans parler, avant tout, de nos efforts à l'intérieur du pays et, bien que vous connaissiez tous ces efforts, peut-être une certaine répétition ne nuira-t-elle pas et vous permettra de mieux comprendre la dimension internationale de la politique de l'environnement.

Vous me permettrez donc que je vous donne premièrement quelques éléments tout à fait généraux, deuxièmement que je vous fasse part des sujets et des priorités de notre politique intérieure et, troisièmement, que je vous rappelle quelles sont nos initiatives internationales et que je conclue par quelques pensées générales quant au rôle de notre corps diplomatique au sujet

des problèmes d'environnement. Mais avant tout une petite introduction qui vous permettra de vous rappeler des choses que vous savez déjà, mais qu'il est peut-être utile de rappeler pour une fois à la mémoire. Personnellement, je l'ai déjà dit plusieurs fois: quand j'allais à l'école, je n'ai jamais entendu parler de la notion "ambiante" ou environnement ou "Umweltschutz". Il y en a des plus jeunes, des beaucoup plus jeunes parmi vous qui auront peut-être entendu parler de ces notions à l'école, mais ceux qui ont plus ou moins mon âge savent bien que c'étaient des notions inexistantes. La nouveauté absolue de ce problème. Un problème qui se présente sous deux dimensions fondamentales, je ne pense pas exagérer quand je dis qu'il s'agit avant tout d'une dimension historique qui touche des générations entières. Personne ne peut être prophète, mais il est facile d'imaginer que pour des générations et des générations, nous aurons là un problème majeur et en même temps, c'est un sujet qui a des dimensions qui dépassent de loin les limites d'un pays, qui, du point de vue géographique, atteignent le globe terrestre tout entier. Je vous donnerai simplement quelques exemples, un peu techniques, que vous connaissez d'ailleurs peut-être déjà, qui témoignent de cette dimension historique et en même temps universelle des problèmes d'environnement. Je vous citerai le sujet, très nouveau lui aussi, de la couche d'ozone; vous savez quelles sont les causes vraisemblables de ce trou qui est en train de se créer dans l'enveloppe d'ozone au-dessus de l'antarctique; on parle des gaz fréon, utilisés comme propulseurs des aérosols; on parle des systèmes de refroidissement etc. Vous savez surtout quelles sont les conséquences au niveau de la santé humaine: l'apparition de cancers de la peau, car ce trou laisse passer davantage les rayons ultraviolets. Cela représente des dangers évidemment pour la faune, pour la flore, un déséquilibre climatique de caractère universel. Voilà un sujet qui touche réellement, je dirais, les destinées d'entières générations, un problème historique et en même temps un problème qui touche toute l'humanité prise dans son ensemble et, géographiquement, tout notre globe terrestre.

Vous connaissez l'autre problème de la disparition des forêts. je ne parle pas des dangers pour la forêt en Suisse, j'y arriverai. Vous connaissez l'atteinte de la forêt tropicale; on me dit: c'est des calculs. Je pense qu'ils sont tout à fait réels. Toutes les douze semaines, une surface équivalente à la surface du Danemark est simplement arrachée au niveau de la forêt tropicale. Et vous connaissez les conséquences prévisibles de cette évolution: une érosion massive des sols, une contribution importante à l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère, là aussi, la disparition d'une série d'espèces vivantes qui avaient et qui ont dans la forêt tropicale leur siège de vie adéquat.

J'ai parlé du CO2. Troisième exemple: on affirme que, dans les cent dernières années, l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère a été de 15 %. Les causes, vous les avez entendues: entre autres la disparition de la forêt tropicale provoquant des modifications climatiques, l'extension des zones arides, la diminution de la production agricole; je passe d'autres exemples. Je voulais vous dire qu'au-delà des petits problèmes que nous discutons à l'intérieur de notre pays, l'environnement a réellement des dimensions historiques et universelles, il est presque inévitable dès lors que ce problème nouveau soit assumé immédiatement par l'humanité entière comme un problème de survie réel d'elle-même, de cette humanité.

J'essaierai maintenant, Mesdames et Messieurs, de vous dire comment ce problème s'est manifesté, est devenu actuel à l'intérieur de notre pays. Là aussi, par ce petit aperçu historique, je ne fais pas de découverte particulière, mais il est peut-être utile - cela a été utile aussi pour moi - de faire un tout petit moment l'histoire de la politique d'environnement en Suisse. Je pourrais distinguer cette deuxième partie de mon intervention en deux catégories: une approche relativement lente de ce problème pendant des décennies et l'explosion du problème à partir des années septante, des années quatre-vingt. Pourquoi

une approche aussi lente au début? Parce que, justement, le problème n'était pas senti. Mais il faut reconnaître que le législateur national a déjà opéré, au début du siècle, au niveau de l'environnement et nous a laissé quelques témoignages de sensibilité particulière. La loi, par exemple, du 11 octobre 1902 sur la protection des forêts représente probablement le premier pas entrepris par le législateur dans un secteur typique de l'environnement. C'était une loi qui mettait surtout au centre de son attention la fonction, vous le savez, protectrice de la forêt, la forêt donc qui a une fonction géologique. On ne parlait pas encore, naturellement, de pollution de l'air etc., mais c'était déjà une loi qui avait une fonction de tutelle de l'environnement. Personnellement, en regardant cette loi d'un peu plus près maintenant que je suis au Département de l'intérieur, et au moment où nous sommes en train d'en proposer la révision totale, je constate avec admiration qu'il s'agit là d'une loi qui a fait ses preuves, des preuves même excellentes, et que la forêt dans ce pays, avant les problèmes du dépérissement dont on parlera dans quelques minutes, a été largement sauvegardée grâce à des mesures prises il y a presque cent ans.

Dans les années quarante, on s'est aperçu qu'un problème de pollution des eaux commençait à se manifester. Et voilà donc, en 55 et en 71, une loi pour la protection des eaux, une loi dont on peut dire qu'elle a aussi fait ses preuves. Vous savez, Mesdames et Messieurs, combien ce pays a investi en matière de protection des eaux pendant les trois dernières décennies. Vous l'avez sûrement lu. Il s'agit de presque 30 milliards de francs suisses, par des investissements de la seule main publique. J'oublie donc tout ce qui a été réalisé par le secteur privé. C'est un effort considérable, mais un effort qui nous permet d'affirmer que les buts fondamentaux de la loi qui voulait une rapide intervention en matière de protection des eaux - je parle surtout de la révision de 1971 - a largement réussi à atteindre les buts proposés. Je me rappelle moi-même de ces temps-là; j'étais au Grand Conseil avec Madame l'Ambassadrice Pometta de mon canton, et on établissait la

loi d'application de la loi fédérale. Je me rappelle qu'on s'approchait du problème avec des sentiments mélangés. On avait peur: est-ce que les coûts importants qu'on se déclare prêts à assumer se justifient vraiment, sera-t-on à même d'atteindre les buts que nous nous proposons? Les résultats ont été excellents et c'est d'ailleurs une des raisons, en regardant l'histoire récente, qui me rend, malgré tout, substantiellement optimiste aussi quant à la possibilité d'affronter avec succès les nouveaux problèmes, ceux qui nous ont amenés à l'explosion, comme je le disais, du problème de l'environnement vers les débuts de cette décennie.

Permettez-moi pourtant que je vous rappelle aussi quelques pionniers au niveau parlementaire de ces problèmes et, parmi eux en particulier, le Conseiller aux Etats M. Julius Binder qui va quitter, comme vous le savez, le Conseil dans quelques mois et qui, par une motion du treize mars 1964, a déclenché les travaux pour la réalisation de l'introduction de l'article constitutionnel en matière de protection de l'environnement. La motion de M. Binder a été acceptée par le Conseil fédéral, les travaux de préparation de l'article constitutionnel ont été relativement rapides, il a été admis et reçu par le peuple à une majorité jamais vue: 12 contre 1. Voilà une sensibilisation populaire qui se dégageait. Plus difficile a été la création de la loi d'application à l'article constitutionnel, loi d'application qui, comme vous le savez, est entrée finalement en vigueur en janvier 1985. Mais, pendant ces 20 ans de vie politique entre la motion Binder et la loi fédérale, je vous le disais, l'explosion du problème s'est manifestée; on pourrait la situer temporellement au début de cette décennie et vous en connaissez aussi les raisons. D'un coup, non seulement la sensibilisation populaire s'est établie de manière abrupte et, bien au-delà des attitudes émotionnelles, s'est ajoutée une évaluation rationnelle du problème. Vous suivez quotidiennement la politique suisse; qui n'est pas un peu vert ou beaucoup vert en Suisse aujourd'hui n'a pas beaucoup de crédit auprès d'une opinion publique qui est énormément sensibilisée. Nouvelle menace, nouveaux risques, substances dangereuses pour l'environnement. Pensez à la chimie, aux déchets, à la pollution

du sol, pollution de l'air, même des événements concrets qui ont soulevé les émotions au niveau de la nation et de l'Europe entière. Je vous rappelle les transports des fûts de dioxine de Seveso en 1982, ce sont tous des aspects qui ont soulevé l'émotion populaire et qui sont considérés aujourd'hui comme parmi les problèmes les plus substantiels.

Le moment était arrivé aussi de ne plus voir les problèmes écologiques seulement sous l'angle du problème ponctuel et particulier, mais d'élargir la vision à une considération politique générale et souvent même philosophique de ces problèmes. C'est la raison pour laquelle, au moment où le Parlement 83 a voté la loi, la situation politique était tout à fait différente du moment où la loi a été mise en chantier par les travaux préparatoires. Vous savez que la loi est une loi, comme j'ai dit, globale, sauf pour le secteur de la forêt et le secteur de la pollution des eaux. La loi fédérale sur la protection de l'environnement est une loi qui a l'ambition d'englober l'ensemble de ces problèmes, une loi cadre qui devrait permettre de les aborder de manière globale. C'est la raison pour laquelle la loi ne régit pas seulement, comme on pourrait le croire suivant les discussions d'aujourd'hui, la pollution de l'air, mais également des domaines comme les substances dangereuses, les déchets, la pollution du sol, le bruit, une loi totalisante.

Ce qui s'est passé ces toutes dernières années, vous le savez, Mesdames et Messieurs, n'a fait qu'accroître la sensibilisation populaire. Le dépérissement des forêts qui s'est manifesté au début des années quatre-vingt/milieu des années septante. J'ai reçu hier un rapport de l'Office fédéral des forêts qui provient de la station de recherche en matière forestière de Birmensdorf qui fait état d'une augmentation encore de la quote-part des arbres malades en Suisse; ce n'est pas encore un rapport conclusif mais vous pouvez le lire aujourd'hui dans les journaux et vous voyez qu'un petit communiqué de dix lignes a été reporté dans tous les journaux en première page; c'est la signification

de l'actualité du problème. On sait bien - j'ai discuté longuement avec les experts de Birmensdorf - qu'une preuve absolue de la relation entre la pollution de l'air et la mort ou le dépérissement des forêts ne peut pas encore être apportée. Vous devriez aller voir une fois à Birmensdorf pour le constater. Il est certain donc qu'une relation ne pouvant pas être établie de manière absolue, elle est généralement admise comme inévitable. Les mécanismes de la relation ne sont pas encore complètement établis, émotion générale - mort des forêts - il faut aller voir une fois avec l'oeil de celui qui va au-delà de la constatation évidente. Quand on voit de près la situation de certains arbres, on ne peut pas ne pas se préoccuper. Schweizerhalle: inutile que je vous dise un mot de plus après l'accident de l'année passée. Bien entendu, la défense de pêcher dans le Rhin a été déjà abolie par les deux cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne après moins d'une année de l'accident; cela témoigne qu'il faut toujours voir les choses avec un oeil objectif et rationnel. On parlait l'année passée de dix ans de mort totale du Rhin. Mais, tout cela n'empêche pas de dire que cet accident a manifesté tous les dangers qui sont en rapport avec une certaine activité industrielle et a mis en évidence les dangers potentiels que la population entière d'une grande agglomération peut courir. Là aussi, évidemment, une série de grandes émotions. C'est la raison pour laquelle j'ai parlé, Mesdames et Messieurs, d'explosion du problème dans les années les plus récentes. Vous me permettrez maintenant de vous dire quelles sont les priorités essentielles que nous avons, avec les représentants de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement. On ne pourra pas tout réaliser en même temps. La protection de l'air est indiscutablement la priorité no 1. D'ailleurs, vous savez qu'une ordonnance d'application de la loi concernant la protection de l'air a été émise par le Conseil fédéral et est entrée en vigueur le 1er mars 1986 et que, au mois de septembre de l'année passée, le Conseil fédéral a présenté le document qu'on a appelé "Stratégie de lutte contre la pollution de l'air". Dans cette stratégie, je l'ai dit deux fois déjà au

parlement, ce qui me paraît essentiel, c'est qu'on a eu le courage de quantifier les états des émissions et d'établir des buts à atteindre. Vous savez fort bien que dans certains secteurs, ces buts peuvent être réalisés, mais dans deux secteurs importants, dans le secteur des hydrocarbures et dans le secteur des NOX, ces buts ne peuvent pas être réalisés, et il faudra entamer des pas supplémentaires au-delà des mesures déjà importantes qui ont été proposées et votées jusqu'ici par le Conseil fédéral. Très récemment, Monsieur le Président de la Confédération le sait, le Conseil fédéral a examiné quelque cinquante-quatre autres mesures possibles qui sont en train, maintenant, d'être quantifiées. Cela nous permettra à la fin d'établir ce qu'il faudra encore faire et ce qu'on pourra encore faire pour nous approcher d'avantage des buts indiscutablement acceptés par la majorité de la politique nationale.

Je vous citerai, sans pouvoir, hélas, entrer dans les détails, les problèmes des déchets: nous sommes, vous le savez aussi, une société qui produit des quantités incroyables de déchets: en matière simplement de déchets urbains, on a passé d'une production de 900'000 tonnes par an en 1970 à 2,5 millions de tonnes par an, avec les complications que l'élimination de ces déchets provoque. Ce qui nous tracasse encore d'avantage, c'est naturellement le problème des déchets spéciaux; je vous en donne une petite définition: les huiles usées, les produits chimiques, les poussières, les boues résultant souvent de l'incinération et du traitement des déchets qu'on appelle les déchets urbains: la somme de ces déchets appelés spéciaux atteint, elle aussi, 300'000 tonnes et, comme vous savez, nous sommes très loin d'avoir la capacité aujourd'hui de traiter ces déchets spéciaux. Pour les déchets urbains, on en traite quelque 98 %, mais les déchets spéciaux sont loin d'être traités de manière satisfaisante; vous lisez dans les journaux de l'exportation, de l'immersion en mer de ces déchets, en particulier dans la mer du Nord; nous profitons largement actuellement de l'exportation mais nous savons que, dans ce secteur, une dépendance excessive de l'étranger serait, du point de vue stratégique, absolument inacceptable. Il faut donc se mettre à l'oeuvre pour réaliser une série d'installations

d'incinération et de décharges, ce qui se heurte, vous le savez fort bien aujourd'hui, l'opposition presque généralisée des populations. Cette situation, je dirais qui n'est pas loin d'une situation de schizophrénie, suivant laquelle on produit allégrement des déchets, mais on s'obstine à ne pas tirer les conséquences pour ce qui a trait à leur traitement. C'est un problème très lourd à assumer, mais on essaie maintenant, sur la base d'une stratégie que nous sommes en train de réaliser, de nous approcher aussi de ces problèmes, parce que je suis convaincu qu'il n'y a pas de problème insoluble sur cette terre. Je vous épargne d'approfondir le discours en matière de protection des eaux; la lutte contre le bruit est aussi affrontée par une ordonnance entrée en vigueur cette année, une ordonnance du Conseil fédéral, mais si vous permettez, je mettrai l'accent sur les deux priorités essentielles dont je vous ai parlé: la protection de l'air et l'élimination des déchets, en particulier des déchets spéciaux.

Vous permettez, Mesdames et Messieurs, qu'avant d'arriver à la dimension internationale de ce sujet, je vous indique quelques éléments généraux qui devraient caractériser notre politique nationale, à mon avis, dans ce domaine. Avant tout, un effort d'être aussi concret que possible. Je suis souvent dérangé, je ne le nie pas, par tout ce qui est dit, affirmé, prêché au niveau de la politique de l'environnement. C'est incroyable, c'est compréhensible, mais on risque à ce niveau de ne pas comprendre qu'au fond, c'est seulement la solution progressive, pas après pas, suivant une systématique qui est d'ailleurs profondément ancrée dans la tradition nationale, qu'on pourra résoudre ces problèmes. Pour ce qui a trait à notre office, mes collaborateurs le savent, on essaiera de parler peu sans faire des promesses, dans des secteurs où des promesses ne peuvent pas être faites, mais d'apporter des solutions concrètes.

De plus en plus, on entend que des mesures fondées sur les lois du marché pourraient être éventuellement plus efficaces que les mesures de police. Là aussi, on fait beaucoup de philosophie, Mesdames et Messieurs. Mais il est certain que les mesures policières ne peuvent pas être éliminées d'une politique de l'environnement qui a l'ambition de paraître crédible. Nous devons établir des normes précises, par exemple au sujet des émissions, avec des mesures-limite qui doivent être respectées; cela est absolument inévitable, cela est nécessaire, et cela était la volonté du Parlement en 1983 quand il a voté la loi. Pour ma part, je ne crois pas du tout qu'il y ait contradiction entre l'une et l'autre chose; les deuxièmes pouvant fort bien être une intégration utile et efficace aux premières. On ne pourra pas éliminer, comme je l'ai dit, les normes et les dispositions impératives, mais pourquoi ne pas intégrer ces mesures par des mesures fondées sur notre économie du marché? Vous savez, par exemple, que les Lenkungssteuern sont aujourd'hui évoqués chaque jour dans tous les journaux du pays; on en a en préparation dans le département de Monsieur Schlumpf; ce sera intéressant de voir comment les invocations aux Lenkungssteuern faites de manière verbale aujourd'hui se transformeront demain, quand la proposition sera faite.

Et un dernier aspect, absolument fondamental, Mesdames et Messieurs: la collaboration des cantons. J'ai dit plusieurs fois qu'il n'y aura pas de politique environnementale qui puisse avoir la prétention de succès en Suisse sans la collaboration intensive des cantons. D'ailleurs vous savez que la loi fédérale attribue aux cantons la plus grande partie des compétences d'exécution, et les cantons se mettent aujourd'hui à l'oeuvre; ce n'est pas vrai du tout ce qu'on lit de temps à autre, que nous assistons à une crise de l'activité d'application ou d'exécution de la loi. Comment peut-on parler de crise par exemple en matière de protection de l'air quand l'ordonnance est entrée en vigueur il y a une année et les cantons sont, je dirais, en rôdage actuellement, on ne peut pas utiliser d'autre mot, dans leur activité d'applica-

tion. Personnellement, et pas parce que je viens d'un gouvernement cantonal, j'ai la plus grande confiance dans nos cantons et j'essaierai d'établir avec eux la collaboration et l'entraide la plus poussée et la plus inconditionnelle parce que je suis certain qu'il n'y aura pas de solution de ce problème sans leur participation. Mais quand vous lisez ce qui est en train d'être fait, dans les grands cantons surtout, Zurich, Bâle, Berne, au niveau surtout des agglomérations, vous pouvez immédiatement déduire un optimisme certain à ce niveau. Il y a des problèmes au niveau des petits cantons, certainement, parce que vous pouvez vous imaginer combien de sujets, d'aspects techniques sont liés à l'application de cette loi, et les petits cantons sont souvent dépourvus des moyens minimaux pour répondre à leurs fonctions d'exécution et d'application. C'est un problème qui me préoccupe; mais n'oubliez pas que, suivant certaines données qui m'ont été livrées par l'Office fédéral de l'environnement, quelque 90 % de la pollution nationale est réalisée à l'intérieur des grandes agglomérations, donc des grands cantons.

Je termine cette deuxième partie qui concernait un aperçu de notre activité nationale en vous disant que je suis certain, en fédéraliste convaincu, que les cantons ont ici une occasion unique pour donner à ce fédéralisme, qui reste un principe fondamental de notre entité nationale, une application moderne, une application liée à un des problèmes fondamentaux de notre époque. Je dirai que le fédéralisme s'affirmera même au futur comme élément essentiel de notre pays, s'il sait être à même de maîtriser des problèmes aussi difficiles que ceux-là, les problèmes, je le répète, de la nouvelle génération. Et j'en viens à la dernière partie, Mesdames et Messieurs, de cette intervention, qui concerne nos efforts internationaux. Comme je vous l'ai dit au début, la dimension des problèmes et des menaces à l'environnement est une dimension universelle et une dimension historique. J'ai dit en même temps que la menace à l'environnement ne s'arrête évidemment pas aux frontières nationales d'un pays et que s'il y a un problème nouveau qui requiert une collaboration internationale accrue, ce problème est évidemment celui de la lutte contre les menaces portées à l'environnement. Mais vous savez fort bien,

vous qui êtes sur le front international, que la sensibilité envers ces problèmes-là n'est pas toujours la même; c'est inutile que je vous répète que toute une série d'éléments joue un rôle fondamental pour démontrer la volonté politique des différents pays de faire front à ces problèmes. Il y a des aspects de sensibilité politique pure et simple, des aspects de psychologie collective, mais il y a aussi, naturellement, soyons-en convaincus, des aspects économiques. Les coûts qu'un pays comme le notre est à même d'assumer pour lutter contre la menace à l'environnement, d'autres pays ne sont pas du tout à même de les assumer. Les aspects qui concernent le commerce international témoignent aussi des limitations existantes. Les mesures que nous prenons dans notre pays ne peuvent pas être prises dans d'autres pays qui sont en voie de développement ou qui, malgré peut-être un certain développement, n'ont pas les mêmes conditions que nous avons. Et c'est là un problème majeur, un problème qui, même au niveau simplement européen, permet d'affirmer que cette collaboration internationale sera un travail de longue haleine. A cause de cela, il faut se battre afin que la sensibilisation entre dans tous

les pays et que donc les conditions de base pour des accords internationaux puissent se manifester. D'autre part, c'est avec plaisir qu'on peut constater qu'un démarrage a eu lieu ces toutes dernières années, et je me permettrai alors de vous citer, pour vous les rappeler une fois encore, quelques éléments de la participation de notre pays à ces efforts au niveau international:

Je commencerai par les déchets dangereux. Vous savez que mon prédécesseur, Monsieur Egli, a lancé à Genève déjà en 1983 l'idée d'une convention internationale sur les mouvements transfrontaliers des déchets dangereux. Cette année, notre pays et la Hongrie, d'un commun accord, ont repris l'idée d'une convention globale dans le cadre du programme de l'ONU pour l'environnement, et que les travaux à ce niveau vont bon train, de telle sorte que nous avons offert les services de la Suisse pour la signature de cette convention très importante qui devrait avoir lieu à Genève en 1989.

La pollution atmosphérique: Encore une fois je me réfère à mon prédécesseur, Monsieur Egli, qui a lancé en 1983 l'idée d'ajouter à la Convention de Genève sur la pollution atmosphérique une série de protocoles additionnels dont le premier, vous l'avez lu, a été définitivement approuvé par notre Parlement, par les Chambres fédérales, au mois de juin passé; il s'agit d'un protocole qui prévoit la réduction de 30 % des composés sulfureux, protocole d'Helsinki de 1985. Alors vous direz: 30 %, c'est quoi? La Suisse respecte déjà maintenant ce protocole, pour nous, ce n'est pas un problème. Et les spécialistes me diront aussi que cette réduction de 30 % se situe bien au-dessous des nécessités réelles. Mais sur la base de ce que je vous disais quant à la disponibilité et à la volonté politique des différents pays, je considère moi-même ce protocole comme un énorme pas en avant, bien qu'on puisse et qu'on doive déjà dire qu'il ne satisfait pas complètement les exigences d'aujourd'hui.

Je répète, nous l'avons signé sans difficulté et nous le respectons déjà. Mais la plupart des autres pays européens ne le respectent pas encore. On aura donc des problèmes. Il faut éviter de penser que, dans ce domaine, les solutions tombent du ciel de manière intégrale et globale; la politique des petits pas s'impose aussi au niveau international. Je vous ai dit avant que le secteur des NOX, des oxydes d'azote, pose des problèmes: là nous n'avons pas atteint nos objectifs, d'autres mesures devront être cherchées à l'intérieur de notre pays. Mais la Suisse a lancé la déclaration de Saas Fee il y a un an en 1986. La Suisse a lancé l'idée d'établir ou d'ajouter à la Convention de Genève aussi un protocole qui permette de diminuer les émissions des oxydes d'azote; et en septembre, à Genève, le travail d'experts se poursuivra, je suis certain qu'on arrivera, là aussi, à des résultats concrets à courte échéance. Vous voyez qu'une grande machine s'est mise en mouvement au niveau international, bien que là aussi on me dise que les résultats qui pourront être obtenus seront en deçà de ce qui serait en soi souhaitable. Mais il faut, comme je disais, commencer.

Permettez-moi de vous rappeler encore l'initiative que nous avons assumée il y a quelques mois, d'entente avec d'autres pays européens, d'une première rencontre des ministres de l'environnement, de l'AELE et de la CEE. C'est une chose que je me permets de signaler, non seulement parce que la Suisse est parmi les cinq pays qui ont lancé cette initiative, mais parce que cette initiative a été très rapidement reprise. La conférence devrait se tenir au mois d'octobre prochain. Je considère tout cela comme un défi énormément important, bien qu'on soit tout-à-fait conscients que même à l'intérieur de ce groupe de pays, comme je vous disais, les sensibilités sont différentes, mais une approche conjointe des problèmes s'impose. Il s'agira de poser les premiers jalons. Evidemment, comme j'ai essayé de vous dire, la voie sera longue et pas facile, elle sera même ardue.

Mesdames et Messieurs les représentants diplomatiques de notre pays, permettez-moi une conclusion qui concerne notre collaboration: Pendant la discussion, au mois de juin passé, au Conseil national - et M. le Président de la Confédération le sait - concernant la stratégie pour la lutte contre la pollution de l'air, un membre du Conseil aux Etats m'a posé la question: Est-ce que la collaboration entre le Département de l'intérieur et le Département des affaires étrangères est bonne à un niveau où elle s'impose d'elle-même, parce que c'est là un des aspects fondamentaux de la collaboration internationale à venir? J'ai eu le plaisir de répondre que sur la base des toutes premières expériences que j'ai pu faire et des rapports non seulement de collaboration, mais d'amitié qui me lient au Président de la Confédération et Chef de notre politique étrangère, cette collaboration s'est manifestée jusqu'à maintenant de manière excellente, et nous ne pourrions pas proposer les options politiques qui nous semblent justes sous l'angle de l'environnement sans l'appui systématique de notre diplomatie. J'ai même participé déjà jusqu'à maintenant à une première réunion à Paris, pour moi c'était une nouveauté absolue, je vous l'assure; mais j'étais profondément touché par la présence compétente de notre diplomatie et je peux dire sans exagération que notre présence n'aurait pas donné les résultats qu'elle a donné si nous n'avions pas eu, de la part de votre département, Monsieur le Président de la Confédération, cette excellente collaboration.

Je me permettrai simplement de vous dire: Essayons de continuer de cette manière, je ne suis que trop facile prophète pour vous dire que ces prochaines années, vous serez toujours davantage confrontés avec les problèmes de la protection de l'environnement; essayez, sur les fronts que vous occupez, de donner témoignage de la sensibilité de notre pays, on peut le dire sans vouloir prétendre d'être les premiers de la classe, a témoigné face à ces problèmes avant d'autres pays, donnez donc témoignage de cette action parfois de pionniers que nous exerçons, et rapportez-nous aussi toutes les bonnes idées qui peuvent mûrir dans les autres pays à ce sujet, parce que nous n'avons pas du tout, là non plus, la prétention d'être les seuls à avoir d'excellentes idées, et tout ce qui peut nous être appris de l'étranger sera précieux aussi pour nous dans un secteur qu'on est en train de découvrir et dans lequel il faut encore beaucoup apprendre. Voilà, si vous permettez, l'invitation aimable et courtoise que je me permets de vous adresser en concluant cette exposé qui m'a donné beaucoup de plaisir. Merci.

Résumé de la discussion qui suivit l'exposé
du Conseiller fédéral Cotti

Le Président de la Confédération Pierre Aubert remercie le Conseiller fédéral Flavio Cotti de son exposé et se félicite de la coopération qui s'instaure au niveau international dans le domaine de l'environnement. Il ouvre le débat.

Le premier orateur évoque brièvement quelques expériences faites dans son pays de résidence, l'Indonésie. Il souligne que les autorités indonésiennes apprécient vivement le souci de la Suisse de tenir compte non seulement des intérêts de son industrie d'exportation, mais également de l'environnement indonésien.

Es wird ferner festgestellt, dass der Komplexität der Umweltprobleme auch die Komplexität der Strukturen entspricht und auf die Schwierigkeit hingewiesen, die einzelnen Problembereiche klar zu trennen sowie das Aufbaustadium, diese Probleme auf nationaler und internationaler Ebene zu bewältigen. Die EG/EFTA-Umweltminister-Konferenz vom Oktober wird zum Anlass genommen, auf die verschiedenen Organisationen (OECD, PNUE, Europarat etc.) hinzuweisen, die sich mit Umweltproblemen auseinandersetzen und Herrn Bundesrat Cotti in diesem Zusammenhang die Frage gestellt, ob diese Konferenz auch institutionelle Inhalte oder Absichten hätte, oder ob rein pragmatische Kontaktgründe vorlägen.

Un autre orateur insiste sur l'image parfois contradictoire de la Suisse telle qu'elle est perçue en Europe. D'une part, la Suisse projette l'image d'un pays qui hésite à étendre automatiquement la collaboration et l'information en matière d'environnement, relevons les cas de Seveso et de Schweizerhalle, et, d'autre part, l'image d'un pays qui se veut progressiste et qui est tenté d'imposer des normes qui vont au-delà de ce que font les pays voisins et qui aimerait faire la leçon aux autres. Afin d'éviter les malentendus, il faudrait démontrer que le souci de coopération et de coordination de la Suisse est non seulement rhétorique, mais réel. Une des préoccupations principales serait la concentration de la coopération internationale en matière d'environnement sur les seuls ministres de l'environnement ou les seuls spécialistes des cabinets étrangers, ce qui rend difficile l'insertion de la politique environnementale dans l'ensemble des relations extérieures. Il est souligné également l'importance de la Conférence CE-AELE qui va permettre à la Suisse de renforcer sa collaboration avec les pays de la Communauté européenne dans le domaine de la protection de l'environnement et de créer un réseau d'informations bien structuré.

D'où l'importance d'une coopération très étroite entre les pays de l'Europe, voire d'autres continents, afin de lutter contre toute forme de pollution.

Es wird ebenfalls vorgeschlagen, eine weitere Resolution zum Schutz der tropischen Regenwälder vorzubereiten, nachdem an der Verwaltungsratssitzung in Nairobi die Resolution betreffend den grenzüberschreitenden Verkehr von gefährlichen Abfällen angenommen wurde.

Bei einem Vergleich zwischen den USA und der Schweiz hinsichtlich Abfallbeseitigung werden die positiven Resultate unseres Landes hervorgehoben. Die USA zeige an grenzüberschreitenden Aspekten des Umweltschutzes grosses Interesse, zumal die Amerikaner in dieser Beziehung selber ein belastetes Verhältnis zu Kanada haben.

Auch die Rollenverteilung des EDA und des BAWI in Sachen Umweltschutz wird hervorgehoben. Der Umweltschutz könne, nach Erachtens des BAWI, nur mit der Wirtschaft und nicht gegen sie in die Wege geleitet werden. Im Hinblick auf dem für 1992 vorgesehenen gemeinsamen Binnenmarkt ist zu bemerken, dass bei einer gemeinsamen Ausgestaltung der Rechtsordnung Schwierigkeiten entstehen können. Es sei daher angebracht, der EWG mit Zuvorkommenheit entgegenzutreten.

Pour ce qui est de l'attitude de l'Afrique noire, elle est radicalement différente de celle de l'Europe vis-à-vis du problème de la destruction de l'environnement, notamment de la disparition des forêts tropicales. Le fait même qu'en Europe certains résultats soient atteints en matière de politique environnementale incite davantage les pays africains à considérer le problème de l'environnement comme une préoccupation essentielle des pays industrialisés. Le danger est de voir dans les PVD une attitude qui met en opposition les intérêts spécifiques de l'Europe dans le domaine de l'environnement avec les intérêts des PVD. La responsabilité des pays industriels dans le cadre de la coopération au développement est de répondre peut-être davantage à des demandes de formation de forestiers ou de personnes qui luttent contre les incendies par exemple, que d'exporter des équipements européens à destination de ces pays.

Ein weiterer Missionschef schneidet das Problem der Regulungsdichte an und bemerkt im Zusammenhang Umweltschutz - Freiheit, dass trotz Umweltschutz darauf geachtet werden sollte, die zur Umwelt gehörenden Freiheitsrechte auch weiterhin ausüben zu können.

Bundesrat Cotti antwortet auf die einzelnen Voten wie folgt: Er sei auch der Meinung, dass die Regulungsdichte nicht nur auf den Umweltschutz bezogen, habe gewisse Grenzen erreicht. Auf der andern Seite fühle er sich nach wie vor in einem der freiesten Länder und führte ein persönliches Beispiel an, um die Relativierung solcher Gefühle (Freiheitseinbussen) darzustellen.

Il souhaiterait également, afin d'éviter des pressions parfois excessives du côté de l'opinion publique et des médias, que le peuple suisse soit appelé aux urnes pour se prononcer sur des questions de politique environnementale.

M. Cotti estime qu'il ne peut y avoir de protection de l'environnement en Suisse sans participation active de l'industrie dont l'intérêt pour les question de l'environnement semble se développer considérablement. De plus, il certifie que la proposition d'élaborer une résolution pour la protection de la forêt tropicale sera examinée attentivement.

Le Chef du Département de l'intérieur attirera également l'attention sur la Conférence CE-AELE en soulignant les divergences importantes rencontrées au sein même de la CE en matière de politique de l'environnement et, bien qu'il n'en attende pas de résultats éclatants, il espère toutefois que l'inventaire des problèmes proéminents à l'intérieur de la CE et de l'AELE puisse être un premier pas vers une collaboration concrète.

Direktor Böhlen erwähnt die Umweltverträglichkeitsprüfung, die in der Schweiz eine entsprechende Verordnung erhalten wird, und ihre erforderliche Anwendung in Entwicklungsländern. Diese hätten ja mittlerweile auch beginnende Umweltschutzprobleme wie wir sie kennen und aufgrund unserer Erfahrung, Hilfe von unserer Seite erhalten sollten. Herr Böhlen geht auch kurz auf das Abfallproblem ein und nennt die Bereitschaft seitens der Wirtschaft, hier mitzuwirken sowie Autonomie in der Abfallbeseitigung anzustreben. Zum Thema "Harmonisierung" meint Herr Böhlen, dass man sich in künftigen Diskussionen im Rahmen der EG und der EFTA grundsätzlich einmal über die Strategie unterhalten sollte, um eine erste Harmonisierung zu erreichen. Abschliessend verlangt Herr Böhlen eine gewisse Sicherheit für die Industrie, damit Spanierungsarbeiten, aufgrund neuer Vorschriften, nicht ein Jahr später durch eine Verschärfung neu aufgegriffen und erweitert werden müssen.

Der letzte Redner geht mit Herrn Böhlen einig hinsichtlich der neuen Formen der Umweltbelastung in manchen Entwicklungsländern. Er verweist nochmals auf die dringenden und schwierigen Probleme dieser Länder und nennt als wichtigste Abhilfemassnahmen eine angepasste, umweltschonende Technologie, die Bekämpfung der Armut sowie eine internationale Zusammenarbeit der "agents économiques" um die Vorzeichen zu ändern. Aber auch ein Export der schweizerischen Erfahrung mit Umweltproblemen müsste ganz besonders gefördert werden.

E. SÉMINAIRES POLITIQUES

1. EFFETS INTERNATIONAUX DE LA POURSUITE
DE LA GUERRE IRAN-IRAK ET DE LA MONTÉE
DU FONDAMENTALISME ISLAMIQUE, TOUT
PARTICULIÈREMENT SUR L'EUROPE ET
LA SUISSE

**Botschafterkonferenz: Seminar über den iran-irakischen Krieg
und den islamischen Fundamentalismus - 26. August 1987**

Zusammenfassung der
Diskussion

1. Botschafter Rüegg rekapituliert in seinem Einleitungsreferat zuerst kurz die militärische Entwicklung des Krieges und leitet in die **aktuelle Krise im Golf** über. Diese entstand nicht direkt aus dem militärischen Konflikt, sondern ist folgenden äusseren Faktoren anzulasten: Das durch die zunehmende sowjetische Präsenz veranlasste amerikanische Flottenengagement, die UNO-Resolution 598 und die mit ihr verbundene Gefahr verstärkter Isolierung Irans, die Spannungen zwischen Paris und Teheran sowie die jüngsten Ereignisse in Mekka. Iran hat lediglich eine reaktive Rolle in dieser Krise gespielt, die sich gefährlich zuspitzen könnte, wenn durch einen Zwischenfall im Golf ein amerikanischer Vergeltungsschlag gegen Iran ausgelöst würde oder wenn ein militärischer Erfolg Irans gegen Irak zur Solidarisierung der Golfstaaten in einer geschlossenen Front mit dem Westen gegen Iran und allenfalls zum Eingreifen der Grossmächte in den Konflikt selbst führen würde.

2. Bezüglich der **iranischen Aussenpolitik** wurden folgende Elemente erörtert, die insgesamt - im Gegensatz zur aktuellen Darstellung Irans in der Presse - die Gefahr einer von Teheran ausgehenden Verschärfung des Golfkonflikts relativieren:

- Iran ist für seine Oelexporte stärker als der Irak und die meisten andern Golfstaaten auf die freie Schifffahrt im Golf angewiesen (Bt. Rüegg) und teilt damit das diesbezügliche westliche Interesse an der Beruhigung der Golfkrise.
- Iran könnte, wenn auch mit einem hohen Blutzoll von ca. 80'000 Soldaten die irakische Hafenstadt Basra erobern, verzichtet jedoch darauf, um sich nicht die Feindschaft der sonst direkt bedrohten Golfstaaten zuzuziehen.

- Der bisherige Erfolg und die weiteren Chancen der Ausbreitung des schiitischen Fundamentalismus wird oft überschätzt, einzig im Libanon schaffte die Zerstörung der israelischen Machtbasis durch Israel die Voraussetzung für die schiitische Machterweiterung (Bt. Rüegg).
- Die radikale Auslegung des schiitischen Politikverständnisses durch das aktuelle Regime ist nicht die einzig mögliche und könnte innenpolitisch von Teilen des Klerus in Frage gestellt werden.
- Iran sucht im Westen Partner, die eine gewisse ausgleichende Stütze gegenüber dem mächtigen Nachbar Sowjetunion bieten. Auch bezüglich Afghanistan bestehen gemeinsame Interessen mit dem Westen.

3. **Golfkrieg:** Trotzdem geht vom Krieg eine unmittelbare Gefahr auf die ganze Region aus, zumal die unversöhnlichen Standpunkte keinen Verhandlungsspielraum offen lassen. Der Krieg dauert wahrscheinlich noch lange, eine Beruhigung ist allenfalls für die Schifffahrt im Golf möglich. Für Saudiarabien und die andern absolutistischen Regimes der Region stellen jedoch sowohl der iranische Fundamentalismus als auch der irakische Bathismus eine Bedrohung dar.

4. **USA:** Das amerikanische Flottenengagement erklärt sich sowohl aus dem Anspruch der USA, ihre Präsenz gegenüber dem zunehmenden sowjetischen Einfluss in der Region zu behaupten als auch aus dem Willen, nach einer Reihe von Frustrationen und Rückschlägen in der Region militärische Stärke zu markieren (Bt. Rüegg). Der Flottenaufmarsch steht jedoch angesichts der sich in letzter Zeit beruhigenden Lage im Golf (die Versicherungsprämien für Transportschiffe sind gefallen) in keinem Verhältnis zur konkreten Bedrohung.

Die reaktive Politik der USA gegenüber der diskreten sowjetischen Präsenz und die technischen Pannen der US-Marine vermitteln im Vergleich der Supermächte einen für die USA peinlichen Eindruck.

5. **Rolle der UNO:** Von allen internationalen Konflikten hat sich die UNO in den letzten Jahren am meisten mit dem Golfkrieg befasst, weil beide Grossmächte an einer Lösung des Konfliktes interessiert sind, ohne einen direkten Einfluss auf die Kriegsparteien ausüben zu können. Während fünf Monaten haben streng geheime Verhandlungen zwischen den Supermächten über den Konflikt stattgefunden, ohne eine Lösung näherzubringen. Im Sicherheitsrat ist seitens der BRD und Italiens ein Unbehagen gegen die amerikanische Regierung spürbar, die aus innenpolitischen Überlegungen mit der Entsendung ihrer Flotte militärische Risiken eingegangen ist. Die Resolution 598 ist als Prozedur-Beschluss zu verstehen, die für Verhandlungen neue Kanäle, insbesondere für den UNO-Generalsekretär schafft. Dieser war bisher der einzige, der in den Friedensbemühungen gewisse Erfolge erreicht hat und auch in der Frage der Chemiewaffen aktiv geworden ist. Der UNO-Sicherheitsrat hat hingegen durch seine Zurückhaltung gegenüber dem Irak (Frage der Kriegsschuld und des Chemiewaffeneinsatzes) eine parteiliche Linie verfolgt. Iran agiert in dieser Situation sehr geschickt und hat die Resolution 598 offiziell nicht zurückgewiesen.

6. Die Auswirkungen des Golfkonfliktes und des schiitischen Fundamentalismus auf andere Staaten:

- Aegypten: Ein Sieg Irans würde für Aegypten eine reelle Gefahr darstellen. Eine strategische Gefahr, weil sich beide Supermächte um die neue Vormacht am Golf bemühen würden und Israel freie Hand gegenüber dem Palästinenserproblem liessen; eine wirtschaftliche Gefahr wegen der Bedeutung der Ueberweisungen der (1 Mio) ägyptischen Gastarbeiter im Irak und eine innenpolitische wegen der fundamentalistischen Strömung im eigenen Land.
- Algerien konnte trotz seiner besonderen Stellung gegenüber beiden Parteien im Krieg nicht vermitteln, dies zeigt die grossen Schwierigkeiten einer Vermittlungslösung. - Das Verbot politischer Opposition leitet den durch die sich verschlechternden Lebensbedingungen der Jugend verursachten Widerstand in religiöse Ausdrucksformen.
- In Libyen werden keine Fundamentalisten geduldet. Verbindungen der Regierung zur Hizbollah dienen allenfalls der Unterstützung der PLO. Im Dilemma zwischen islamischer Revolution und arabischer Einheit hat Tripolis seit der Besetzung Faos zunehmend den Irak unterstützt.
- In Marokko wird die Unterscheidung zwischen dem eigentlichen Fundamentalismus als eine auch vom König praktizierte Vertiefung in der Religion und dem Integrismus als eine politische Instrumentalisierung des Islams gemacht. Der Integrismus wird wegen effizienter staatlicher Kontrolle im Innern des Landes nicht aktiv, wird jedoch als iranischer Einfluss auf die Polisario gefürchtet.
- Afrika: Die Bedeutung des Islams in Afrika lässt sich vereinfacht auf den Nenner "je fundamentalistischer desto wirkungsloser" bringen. Die für fundamentalistische Stömungen wichtige Symbiose von Gesellschaft, Staat und Religion hat in Afrika nie existiert. Die fundamentalistischen Stömungen haben in Nigeria die Selbstbehauptung der christlichen Gemeinschaft gestärkt. Die Regierung versucht, gegenüber den religiösen Gemeinschaften sich möglichst neutral zu verhalten.

7. **Zur Haltung der Schweiz:** Im Rahmen unserer neutralen Haltung im Golfkonflikt liegt die Kontinuität unserer guten Beziehungen mit beiden Kriegsparteien nicht nur im schweizerischen Interesse, sie könnte uns auch erlauben, in Zukunft möglicherweise noch im grösseren Ausmass als bisher die Aufgabe eines Kommunikationskanals zwischen dem Westen und einem durch eine Verschärfung des Konfliktes noch stärker isolierten Iran zu erfüllen (Bt. Rüegg). Die eminente Bedeutung einer strikten Ausgeglichenheit unserer Beziehungen zu den Konfliktparteien haben jüngst die Konsequenzen einer proiranischen Aeusserung von AM Genscher (Spannungen mit Bagdad, die wichtige deutsche Wirtschaftsinteressen berühren) gezeigt. Vorsicht ist insbesondere auch in unserer Flüchtlingspolitik angebracht (Ermordung eines Asvlanten, des iranischen Piloten Talebi, in Genf). Im beidseitigen Interesse sind die Anliegen der schweizerischen Aussenpolitik einerseits und des IKRK sowie des UNHCR andererseits strikt auseinanderzuhalten. Das EDA sollte für diese Organisationen nur in deren expliziten Auftrag aktiv werden.

8. **Terrorismus:** Die guten Beziehungen mit den Konfliktparteien dürfen - insbesondere im Falle Irans - nicht über die Gefahren hinwegtäuschen, die auch unserem Land von Seiten des mittelöstlichen Terrorismus drohen (Entführung des Air-Afrique-Flugzeuges) (Bt. Rüegg).

Staatssekretär Brunner stellt die **Kompetenzfrage** im Falle terroristischer Ereignisse klar: für Ereignisse in der Schweiz leitet der Generalsekretär des EJPD den Sonderstab Geiselnahme (SOGE), verantwortlich ist der Vorsteher des EJPD. Für Ereignisse im Ausland ist das EDA zuständig und in der Koordination federführend.

2. L'EUROPE - LES USA - LE JAPON

Seminar Europa - USA - Japan

Zusammenfassung des Seminarverlaufs

1. Für jeden Akteur im Dreieck USA-Japan-Europa kann es kein Entweder-Oder in seinen Beziehungen zu den jeweils beiden übrigen Partnern geben. Für Europa wie für Japan sind die USA unzweifelhaft der bedeutendste Partner, sowohl in wirtschaftlicher wie auch in sicherheitspolitischer Hinsicht. Auch für die USA gibt es keine Alternative zwischen Europa oder Japan, da sie einerseits mit Japan wirtschaftlich und vor allem finanziell sehr eng verflochten und damit auf ein gutes Auskommen mit Japan angewiesen sind, und da sie andererseits - obwohl wirtschaftlich und technologisch für sie die Zukunft im pazifischen Raum liegt - für ihre Stellung als Grossmacht den Bezug zu Europa brauchen und mit Europa ebenfalls wirtschaftlich, politisch und kulturell eng verbunden sind. Es kann deshalb für die USA keine ernsthafte Option sein, sich von Europa weg- und sich hauptsächlich dem Pazifikraum zuzuwenden. Eine Intensivierung der Beziehungen USA-Japan dürfte auch nicht zu einer Lockerung der Beziehungen USA-Europa führen.
2. Europa ist allerdings ein besonderer Partner, der nicht nur heterogen ist, sondern auch je nach Beziehungsfeld anders definiert ist. Das ist in den Beziehungen Europa-Japan von Bedeutung, da Japan sich nur unter dem Druck der Umstände öffnet und sich nur an einem als genügend stark anerkannten Partner orientiert. Ein geeinteres Europa könnte somit in Japan durchaus eine stärkere Position einnehmen.

3. In den USA und in Japan, und übrigens auch in anderen Staaten in Asien, werden Europa und EG häufig gleichgesetzt und die Schweiz somit oft zur EG gerechnet. Das braucht dann nicht unbedingt von Nachteil zu sein, wenn andere europäische Staaten Interessen vertreten, die ebenfalls diejenigen der Schweiz sind.

Im allgemeinen hat die Schweiz jedoch Interesse daran, den Unterschied zwischen ihr und der EG im Verhältnis zu den USA und zu Japan hervorzuheben. Dieses Abseitsstehen hat bekanntlich seine Vorteile, aber auch einen steigenden Preis. Die Markierung des Unterschiedes gilt ebenfalls verteidigungspolitisch bezüglich der NATO, als deren Mitglied die Schweiz von weniger informierten Kreisen oft betrachtet wird. In internationalen Wirtschaftsorganisationen ist die Identifikation der Schweiz mit der EG nicht die Regel, vielmehr steht in verschiedener Hinsicht die Schweiz oft an der Seite der USA, namentlich in Fragen des Wirtschaftsliberalismus. Dabei kommt es vor, dass die Schweiz und die USA der EG oder Japan gegenüberstehen.

Trotz des Risikos der Marginalisierung durch die zunehmende Institutionalisierung der Beziehungen USA-Europa-Japan werden die Weltwirtschaftsgipfel als eine Art Welt-Direktorium von der Schweiz begrüsst, sofern dort nicht ihren Interessen zuwiderlaufende Beschlüsse gefasst werden.

4. Die Qualität der Beziehungen USA-Europa-Japan hat auch Auswirkungen auf weitere Staaten, inklusive die Schweiz, und namentlich in Asien und in Lateinamerika. Japan ist in Asien vor allem wirtschaftlich präsent. Auf Grund kultureller, wirtschaftlicher und politischer Unterschiede und auch aus historischen Gründen ist aber nicht zu erwarten, dass sich im Pazifikraum mittelfristig eine wirtschaftliche Integration ergeben könnte. Staaten, die

weniger als dominierende Wirtschaftsmacht empfunden werden, darunter die Schweiz, können deshalb für die asiatischen Länder als Gegengewicht einen interessanten Partner darstellen. Für Lateinamerika ist Europa auch aus kulturellen Gründen ein bevorzugter Partner; gute Beziehungen zwischen Europa und den USA können Lateinamerika wirtschaftlich Vorteile bringen. Die transpazifischen Beziehungen sind für Lateinamerika vor allem Beziehungen zwischen privilegierten Staaten, welche den Gegensatz Nord-Süd verstärken. Findet Lateinamerika in Europa und in den USA nicht genügend Beachtung, so kann dies Japan zu einer stärkeren Stellung verhelfen.

5. Diese Ueberlegungen bedeuten für die Schweiz, dass es in ihrem Interesse liegt, eine namentlich im wirtschaftlichen Bereich weltoffene Politik weiterzuverfolgen, die pragmatisch sein soll und bescheiden, trotz des Bewusstseins, wirtschaftlich und finanziell eine bedeutende Macht zu sein. Die Schweiz sollte eine von Blöcken und Grossmächten möglichst unabhängige Stellung wahren und sich je nach der Materie mit dem Partner absprechen, der die ihr am nächsten stehende Haltung vertritt.

3. PROBLÉMATIQUE DU DÉSARMEMENT - LES
RELATIONS AVEC LES NEUTRES ET LES
NON-ALIGNÉS

Seminar, Mittwoch 26. August, 15 - 18 Uhr
"Problématique du désarmement - les relations avec les
neutres et les non-alignés"

Seit den Konferenzen von Helsinki, Madrid und Stockholm haben Fragen der Sicherheit, der Vertrauensbildung und der Abrüstung auch für die Schweiz eine erhöhte Aktualität. Das eigentlich neue Element des Helsinki-Prozesses ist der "Link" zwischen den Menschen- und Grundrechten einerseits und der Abrüstung andererseits. Es liegt im Interesse der Schweiz, das Gleichgewicht dieser Verhandlungsbereiche beizubehalten und eine Ausgrenzung von Abrüstungsfragen aus der KSZE zu verhindern.

Die Menschenrechte haben sich als wirksames Druckmittel des Westens gegenüber Osteuropa und der Sowjetunion erwiesen; als Verhandlungsforum mit westlicher Mehrheit erlaubt es die KSZE, insbesondere auch öffentlichen Druck auszuüben. Umso bedauerlicher sind die uneinheitlichen westlichen Reaktionen auf die sowjetische Initiative für eine Menschenrechtskonferenz in Moskau. Im Lichte der Erfahrungen mit den Konferenzen von Ottawa und Bern, die wenig Wiederhall fanden, wäre es besser, den Konferenzort Moskau zu akzeptieren und vor Ort unsere Konzeptionen zu vertreten und die uns wichtig erscheinenden Probleme zur Diskussion zu stellen. Zwar sollten Vorbedingungen für eine Moskauer Konferenz gestellt werden, doch statt diese extensiv zu gestalten, sollte die Sowjetunion besser vor das fait accompli einer rührigen westlichen Menschenrechtspolitik gestellt werden.

Was die Frage der Vertrauensbildung betrifft, darf man heute ein im grossen und ganzen positives Urteil über das Stockholmer-Abkommen fällen, dessen getreuer Vollzug einen wesentlichen Beitrag für die Sicherheit in Europa leisten könnte. Begrüssenswert sind

etwa die Verdoppelung der Notifikationsfristen und die Ausdehnung der Notifikationsinhalte, die Pflicht zur Einladung von Beobachtern, die Jahresübersichten sowie im wesentlichen auch das Inspektionsregime, während die Ablehnung der freien Auswahl von Beobachtungssequenzen als bedauerlich beurteilt werden muss. Der Verhandlungsstrang der Vertrauensbildung wird an der Wiener Folgekonferenz im Rahmen der 35 weitergeführt werden, wobei insbesondere die für die Neutralen negativen Auswirkungen möglicher "constraints" zu verhindern wären. Zwischen West und Ost bestehen dabei wesentliche Unterschiede in Bezug auf den angestrebten Verhandlungsgegenstand. Der WAPA möchte durch die Evaluation von Stockholm möglichst bald zur Aussage gelangen, dass Vertrauen und Sicherheit schon so weit fortgeschritten sind, dass bald zur Diskussion der Abrüstung geschritten werden könne, und damit ein westliches Eingeständnis schon bestehender Stabilität implizieren. Der Westen möchte demgegenüber mit einer endgültigen Evaluation zuwarten und auf eine Einhaltung des Abkommens nicht nur dem Buchstaben sondern auch dem Geiste nach drängen.

So oder so ist, je mehr man sich in Wien der Abrüstungsthematik nähert, das Verhältnis zwischen N+N-Staaten neu zu diskutieren. Soll die Schweiz inskünftig alleine ihre Positionen vertreten oder soll sie fortfahren im Schosse der N+N, gewissermassen von innen heraus, eine N+N-Position in der Richtung schweizerischer Konzeptionen zu beeinflussen, was in einzelnen Punkten zu einer Verwässerung schweizerischer Anliegen führen könnte? Trotz der mannigfaltigen demographischen, ökonomischen, sozialen, ideologischen, geographischen und strategischen Unterschiede zwischen den N+N-Staaten und den sich daraus ergebenden unterschiedlichen Bedrohungsperzeptionen und Landesverteidigungskonzeptionen, soll die Politik konstruktiver Kritik im Schosse der N+N fortgeführt werden. Die "Zuverlässigkeit" der einzelnen N+N-Staaten wird unterschiedlich beurteilt. Während die Unterschiede zwischen schweizerischer und finnischer Politik eher taktischer Natur sind, scheinen jene zwischen der Schweiz und Schweden grundsätzlicherer

Art. Eine lange, von pazifistischen Strömungen getragene Tradition schwedischer Abrüstungspolitik und eine in jüngerer Zeit zunehmend spürbare Ausblendung militärischer Perspektiven in der schwedischen Politikformulierung lassen die Unterschiede zur Schweiz klar hervortreten. Dies zeigte sich in jüngster Zeit deutlich am Wiener Folgetreffen.

Die Schweiz begrüsst zwar die Abrüstungsgespräche im konventionellen Bereich zwischen den 23, glaubt sie doch, dass Abrüstung zuerst von den Blöcken ausgehen muss, und dass es von Bedeutung sein kann, dass die USA und die Sowjetunion im konventionellen Bereich nicht alleine verhandeln. Ein "Link" zwischen den 23 und den N+N sollte allerdings im Bereich der Information, der Konsultation und der Verifikation bestehen. Dies ist nicht nur wegen der möglichen sicherheitspolitischen Auswirkungen von Abmachungen unter den 23 auf die N+N notwendig sondern auch, um das notwendige Gleichgewicht zwischen Fragen der Abrüstung und der "dimension humaine" im KSZE-Prozess zu erhalten.

Während diese schweizerische Position vor einiger Zeit noch wenig Rückhalt unter den N+N fand, haben sich in jüngster Zeit die Konstellationen verändert, so dass heute Schweden mit seiner befürwortenden Haltung gegenüber isolierten Abrüstungsgesprächen alleine dasteht.

Die Verhandlungen über konventionelle Abrüstung in Europa stehen - unabhängig von der letztlich gewählten Form, in welcher sie geführt werden - in engem Zusammenhang zu den übrigen Abrüstungsbemühungen und -gesprächen im nuklearen und chemischen Bereich sowie bei den Weltraumwaffen. Von besonderer Aktualität sind in letzter Zeit die Diskussionen um ein Abkommen zwischen den USA und der Sowjetunion im Bereich der Mittelstreckenwaffen und die Auswirkungen der anvisierten doppelten Nulllösung auf Europa und auf die Schweiz.

Je nachdem ob im Urteil über die wahrscheinliche doppelte Nulllösung das militärische oder das politische Paradigma Priorität hat, wird dieses skeptischer oder positiver ausfallen. Im Sinne

einer "worst case study" geht es in der militärischen Sicht der Dinge nicht um die Frage was möglich ist, sondern nur darum, was der Gegner kann. In dieser Perspektive wird man zum Schluss kommen, die doppelte Nulllösung durchkreuze durch die Beseitigung des nuklearen Mittelbaues die "flexible response" der NATO, während die Sowjetunion durch die Modernisierung im konventionellen Bereich, durch das chemische Potential und durch die taktischen Atomwaffen eine mehrschichtige Eskalationskapazität behalte. Demgegenüber sähen sich die USA gezwungen, vorzeitig die strategische Stufe einzusetzen, da ihre taktischen Kräfte nicht fähig seien, die sowjetische Luftsicherung zu durchbrechen oder weil die taktischen Nuklearwaffen eine zu geringe Reichweite hätten. Unter diesen Bedingungen erhöhe sich die Gefahr eines taktisch-konventionellen Krieges ebenso wie das Risiko einer Abkoppelung der USA von Europa in einer Stimmung von "Europa isn't worth a nuclear mess". Politisch gebe eine solche Situation Neutralisierungstendenzen Auftrieb, und in der zu erwartenden Friedenseuphorie wäre es für die Schweiz schwierig, die Wehrbereitschaft und die Rüstungsbeschaffung aufrecht zu erhalten.

Wer allerdings die doppelte Nulllösung als politisch unausweichlich betrachtet und die militärische Lage vor dem Hintergrund dieses fait accompli betrachtet, wird leicht zu einem andern Urteil kommen: erstmals würde nämlich durch die doppelte Nulllösung nicht nur eine Rüstungsstabilisierung sondern eine Rüstungsreduktion beschlossen, was historisch ein ebenso hoffnungsvolles Zeichen sein könnte wie die Durchsetzung asymmetrischer Reduktion. Ein Ungleichgewicht auf der unteren, konventionellen Ebene könne, so diese Sicht der Dinge, nicht die Beibehaltung eines Ungleichgewichtes auf oberer Ebene (INF) rechtfertigen. Taktisch sei schliesslich ein westliches Eintreten auf ein INF-Abkommen im Sinne einer Vorwärtsstrategie, welche es erlaube, Anschlussforderungen zu stellen, zu befürworten. Allerdings müsste ein Abkommen auf Garantien für die Verifikation basieren und nicht auf einer vagen Einschätzung der Sowjetunion, was angesichts der Dialektik sowjetischer Begrifflichkeit besonders wichtig sei.

Schliesslich muss daran erinnert werden, dass die doppelte Nullösung auf amerikanische Vorschläge zurückgeht und somit auch einen amerikanischen Verhandlungserfolg darstellt. Lanciert wurde nämlich die Idee mit dem Ziel, durch die Beseitigung der Mittelstreckenwaffen der strategischen Option Auftrieb zu geben und damit das SDI-Projekt voranzutreiben.

Angesichts der politischen Unvermeidlichkeit einer doppelten Nullösung ist auch die Frage nach der Einsatzdoktrin für die verbleibenden französischen Nuklearwaffen einerseits, die Frage nach möglichen gesamteuropäischen Anstrengungen zur Modernisierung der Waffensysteme in Bereichen allfälliger Lücken andererseits gestellt. Die Gefahr, dass das schweizerische Territorium zum möglichen Einsatzgebiet französischer Nuklearwaffen im Zuge eines WAPA-Angriffs werden könnte, bestätigt die Notwendigkeit der Stärke der schweizerischen Abwehr. Was die europäische Verteidigung betrifft, ist eine solche in der heutigen Situation ebenso wünschenswert wie unwahrscheinlich. Selbst in der neuesten Generation von Nuklearwaffen bleiben die britischen und französischen Systeme unvereinbar. Eine lockere Kooperation findet im Bereich des Unterhaltes von U-Booten und bei den anvisierten Zielen statt.

Das Urteil über ein allfälliges INF-Abkommen wird schliesslich von der Einschätzung der Vertragspartner und insbesondere der Sowjetunion abhängen. Mit welcher Sowjetunion wird ein INF-Abkommen abgeschlossen? Die Beantwortung der Frage dürfte davon abhängen, ob man die jüngste Oeffnung als grundsätzlichen oder bloss kosmetischen Wandel interpretiert. Sie steht im Zusammenhang mit der Frage, ob in der Sowjetunion eine Entideologisierung und damit eine Transformation weltrevolutionärer Ansprüche in ein weltweites Mitspracherecht ähnlich den USA stattfindet.

Ob schliesslich ein INF-Abkommen oder ein Abkommen über konventionelle Waffen Multiplikatoreneffekte entfalten kann, muss sich noch herausstellen. Grundsätzlich muss festgehalten werden, dass Abrüstungsverhandlungen von solcher Bedeutung sind, dass sie nicht bei unseriösen Deklarationen stehen bleiben dürfen. Vielmehr müssen sie zu verbindlichen völkerrechtlichen, von den Parlamenten ratifizierten Verträgen führen. Gerade für die Schweiz geht es darum, zwischen seriösen und unseriösen aber deshalb nicht unwichtigen Verhandlungen zu unterscheiden, wobei es wichtig ist, sich an beiden zu beteiligen und immer zu wissen, ob ein Problem im Rahmen einer seriösen oder einer unseriösen Verhandlung behandelt werden muss.

F. DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

1. EXPOSÉ DU DIRECTEUR DE L'OFAEE

Das BAWI und die Herausforderung
der Aussenwirtschaft

Einführungreferat von Staatssekretär Franz Blankart,
Direktor des Bundesamtes für Aussenwirtschaft,
Botschafterkonferenz 1987, 27.8.87

Es ist mir eine Freude, die mich rührt und zugleich nachdenklich stimmt, als Gründer und Präsident des Vereins zur Wiedereinführung der Diplomatenuniform zu meinen ehemaligen Departementskollegen sprechen zu dürfen. Es kommt mir dies vor, wie wenn ich nach Jahren an den Ferienort meiner Jugend zurückkehrte, wobei mir Dinge wieder bewusst werden, die vom Tagesgeschehen längst verdrängt worden sind. Auch empfinde ich es aufrichtig als eine Ehre, vor dem Diplomatischen Corps der Eidgenossenschaft sprechen zu dürfen, da ich nach wie vor von der Annahme ausgehe, dass es sich hierbei allen pseudo-demokratischen Nivellierungstendenzen zum Trotz um die Elite des Dienstes an der Oeffentlichkeit handelt.

Ob man nun wie Sie von längeren Auslandsaufenthalten oder wie ich von den esoterischen Höhen des GATT in die garstige Wirklichkeit der Administration zurückkehrt, beidenfalls ergibt sich wohl dasselbe Erstaunen ob der monumentalen Schwerfälligkeit und der Verpolitisierung der Bundesverwaltung. Diese Verwaltung leidet nicht nur an wachsender Entscheidungsunfähigkeit, sondern

scheint auch an einigen strategischen Punkten durch Leute mit doppelter Loyalität bestückt zu sein, ein Phänomen von charakterlicher Schizophrenie, welche letztere Sie sich auf Grund der Erziehung, die Sie in die diplomatische Laufbahn einzubringen hatten, vermutlich gar nicht vorzustellen vermögen. Symptom für diese doppelte Loyalität ist u.a. die zunehmend schamlose Weise, mit der sich gewisse Beamte des Mittels der Indiskretionen bedienen. Letzteres begann mit der vorzeitigen Bekanntgabe der Weitnauer-Affäre und dem (an Landesverrat grenzenden) Zuspielen einer streng vertraulichen Notiz in der Affäre Roche/Adams an die "Gegenpartei", ging u.a. weiter mit einer Indiskretion eines Beamten im Bundesamt für Umweltschutz in Sachen China über die kürzliche Veröffentlichung eines Briefes des Vorstehers des EDA und eines chiffrierten Telegramms in einem handelspolitischen Entwicklungsgeschäft (Hasler AG) bis zu öffentlichen Kommentaren durch Nicht-BAWI-Beamte zu verschiedenen vor dem Bundesrat liegenden ERG-Geschäften, um nur einige wenige Fälle dieses sonderbaren Phänomens zu nennen. Was mich hierbei beunruhigt, ist nicht nur, dass die Verwaltung zu einem innenpolitischen Tummelfeld zu werden droht, sondern dass selbst in Fällen, wo der Informant klar eruiert worden ist oder eine genügende diesbezügliche Vermutung besteht, auf ein Verfahren verzichtet wird, was ich mir nur durch politische Rücksichtnahmen erklären kann. So oder anders kommt solch ein Verhalten implizit einer Legitimierung der doppelten Loyalität gleich. Dass ein solch dekadentes Administrativ-Verhalten mit der Krise des Kollegialsystems reziprok ist und deren Ueberwindung zusätzlich erschwert, versteht sich von selbst.

In solcher Lage ist es nicht die geringste der Führungsaufgaben eines Amtsdirektors, eine durch Kollegialität und Selbstkritik verbundene Equipe zu schaffen, die der Integrität verpflichtet und kohärent ist, innerhalb derer es keine Kompetenzkonflikte mehr gibt und die gegen aussen diesselbe Sprache spricht. Gelingt dies, so ist solch eine Equipe unschlagbar. Zudem sollte nur getan, gesagt und geschrieben werden, was jederzeit auch veröffentlicht werden könnte, ohne einen Skandal zu provozieren, dies aus Prinzip und weil dies den besten, wenngleich nicht einen vollständigen Schutz vor Indiskretionen darstellt.

Im Falle des BAWI ist all dies um so wesentlicher, als dieses Amt vor einer Reihe operationeller Aufgaben steht, die zu ihrer Lösung nicht nur eines kollektiven Reflexionsprozesses bedürfen, sondern angesichts ihrer Interdependenz auch einer kohärenten Angewandtheit, deren Objektivität nur durchgehalten werden kann, falls sie einerseits transparent und andererseits vom innenpolitischen Ränkespiel und von administrativen Querschüssen abgeschirmt bleibt. Dies um so mehr, als das anstehende konzeptionell-operationelle Aufgabenbündel meines Amtes eine zeitliche Dimension von 10 bis 12 Jahren aufweist, Aufgabe, die zu Ende zu führen ich im völligen Einvernehmen mit dem Departementschef die feste Absicht habe.

Es sind nun 8 Jahre her, dass die Handelsabteilung in das Bundesamt für Aussenwirtschaft übergeführt worden ist, dies mit dem Mandat der "Wahrnehmung der wirtschaftlichen Interessen gegenüber dem Ausland, bilateral und multilateral" (AS 1979 684). Dieses Mandat ist die Konsequenz des Umstandes, dass 50% des Volkseinkommens aus dem Ausland stammen, weshalb die Rahmenbedingungen der Binnenwirtschaft und jene der Aussenwirtschaft als Einheit erfasst und nahtlos zusammengefügt werden müssen.

Die Konkretisierung dieser Aufgabe konnte natürlich nicht über Nacht bewerkstelligt werden. Sie geschah zunächst durch eine gezielte Anstellungspolitik auf der Ebene der Direktion und der Sachbearbeiter, indem darauf geachtet wurde, bei Abgängen Personen zu engagieren, welche auf nicht-handelspolitischen Wirtschaftsbereichen spezialisiert sind und damit nicht nur als kompetente Gesprächspartner anerkannt werden, sondern auch die Befähigung des Amtes verbessern, die vielfältigen verwaltungs-internen und -externen Informationen zu synthetisieren, um ihm zu erlauben, mit einer integrierten Angehensweise an der Innen- und dann auf der Aussenfront in allen Bereichen der Aussenwirtschaftspolitik effizient aufzutreten.

Ferner erfolgte eine Reorganisation des Amtes durch meinen Vorgänger, Reorganisation, welche ich durch Elemente grösserer Flexibilität und besserer amtsinterner Kommunikation zu ergänzen beabsichtige. In diesem Sinne habe ich zwei erste Entscheide

getroffen, nämlich in Bezug auf die Schaffung eines Informatikdienstes sowie einer Stabsstelle für aussenwirtschaftspolitische Grundsatzfragen.

Das Erfordernis der Informatik ergibt sich aus dem Personalstopp sowie vor allem auf Grund des Umstandes, dass der Zugang zur Information und deren Verarbeitung vermehrt nur noch über den Computer bewältigt werden können. Ohne Fortschritt auf diesem Gebiet würde das Amt riskieren, allmählich von seiner wirtschaftlichen Umwelt abgeschnitten zu werden.

Was die Stabsstelle für aussenwirtschaftspolitische Grundsatzfragen betrifft, so geht es darum, die längerfristigen Strategien im Rahmen unserer vielschichtigen aussenwirtschaftlichen Tätigkeiten zu konzipieren. Denn die wachsende Interdependenz der Probleme im Bereich der Handels-, Wirtschafts-, Währungs- und Finanzpolitik sowie der Umstand, dass erstmals das Integrations- und das GATT-Dossier gleichzeitig in eine grundlegende operationelle Phase treten, hat unseren Konzeptionsbedarf erheblich erhöht, dies zu einer Zeit, da die Hektik der Abläufe zu einem Mangel an Musse führt, um die Grundsatzprobleme tatsächlich zu durchdenken.

Diese Stabsstelle ist um so wichtiger, als uns eine Serie neuer oder erweiterter Probleme an der Aussenfront erwartet: die zweite und dritte Generation der Europäischen Integration, die künftigen GATT-Bereiche der Dienstleistungen, die multilaterale Erfassung gewisser Fragen im Bereich der Investitionen und des geistigen

Eigentums. Dazu kommt die Allgegenwart des Trade-finance-link unter dem Titel der Verschuldung. Letztere konditioniert nicht nur die klassische Handelspolitik, sondern absorbiert einen guten Teil der operationalen BAWI-Ressourcen: Pariser Club, bilaterale Entschuldungsabkommen, IDA, Zahlungsbilanzhilfen, Mischkredite, ERG, Entwicklungsbanken usw..

All dies bedingt eine permanente Anpassung unserer personellen Mittel, eine Entwicklung, die jedoch in der Kontinuität geschehen und die Beiträge anderer Bundesstellen harmonisch einbeziehen soll.

Auf der Innenfront sind die Mechanismen der Meinungsbildung seit Jahren eingespielt, wobei das wichtigste Gremium sicher die Ständige Wirtschaftsdelegation darstellt, die auf vorbundesrätlicher Ebene gewissermassen als "Verwaltungsrat" des Integrationsbüros amtiert und im übrigen alle wesentlichen aussenwirtschaftspolitischen Vorlagen vorbespricht. Diese Meinungsbildung unter den interessierten Chefbeamten, den Vertretern der vier grossen Verbände und wenn nötig der SNB hat es über die Jahrzehnte erlaubt, einen unschätzbaren landesinternen Konsens in Bezug auf die Aussenwirtschaftspolitik zu erarbeiten. Dazu kommen die regelmässigen Aussprachen des Vorstehers des EVD und des BAWI-Direktors mit den Präsidenten der Grossbanken und Versicherungsgesellschaften sowie die täglichen Fachkontakte mit Verbänden und Firmen. Ich glaube sagen zu können, dass das interne Instrumentarium angemessen ausgebaut und eingespielt ist.

Auf der Aussenfront sind in erster Linie die diplomatischen Missionen angesprochen. Es scheint mir von essentieller Bedeutung, dass im Verlaufe der Jahre genügend Diplomaten aussenwirtschaftlich geschult und eingesetzt werden. In jeder westeuropäischen Hauptstadt sollte das Wirtschaftsdossier in der Hand eines Kollegen sein, der über integrationspolitische Erfahrung verfügt. Auch kämpfe ich - mit mässigem Erfolg - gegen den Abbau der wirtschaftlichen Mitarbeiter von diplomatischem Rang in unseren Botschaften; doch scheinen die Prioritäten und Disponibilitäten in eine andere Richtung zu zielen. Wenn dem so sein sollte, so wäre doch daran zu erinnern, dass es die nobelste Aufgabe eines Aussenministeriums ist, die Interessen der Nation an der Aussenfront zu verteidigen. Eine permanente, fachkundige und stilvolle Präsenz an Ort kann durch nichts, auch nicht durch den gelegentlichen Besuch von Chefbeamten, ersetzt werden, weshalb es meines bescheidenen Erachtens kaum sinnvoll ist, die Zentrale mit Diplomaten zu bestücken, die sich mit allen möglichen nicht-aussenpolitischen Fragen beschäftigen, während die diplomatischen Wirtschafts-Aufgaben in für uns wesentlichen Ländern nur mit ungenügenden Mitteln wahrgenommen werden können. Ich sage dies nicht, um mich in die Prioritäten eines anderen Departements einzumischen, sondern einzig und allein aus meiner echten Sorge ob der Tatsache, dass unsere aussenwirtschaftlichen Belange, für die ich zuständig bin, im Ausland mangels Personal ungenügend abgedeckt sind.

Dies festgestellt, bin ich dankbar, wenn das BAWI hin und wieder einen Beamten auf eine Botschaft delegieren kann. Es soll dies für den Betreffenden eine Auszeichnung sein und einen klaren Ausbildungszweck erfüllen, weshalb ich inskünftig eher jüngere und entwicklungsfähige Kollegen für solch eine Aufgabe auswählen werde. Hierbei bin ich den Missionschefs verbunden, wenn sie sich die Mühe nehmen, dem betreffenden BAWI-Beamten, wenn nötig, den diplomatischen Schliff beizubringen. Ich wünsche keinerlei Privilegierung, eine perfekte Einordnung sowie eine ungeschminkte Qualifizierung nach EDA-Kriterien. All dies auf Gegenseitigkeit.

Bleibt die Frage der Ausbildung zum Negoziator, die angesichts der Hektik und Vielfalt der Geschehnisse zu wünschen übrig lässt, dies im Gegensatz zu früher, wo das Fingerspitzengefühl und die taktische Intuition langsam und osmotisch gefördert werden konnten. So habe ich z.B. während drei Jahren Herrn Jolles am Verhandlungstisch "zusehen" können, bevor ich meine erste und bescheidene Verhandlung über die Anerkennung des EG-Dienstpasses durch die Schweiz an die Hand nehmen durfte. Wir sind damit beschäftigt, diese Ausbildungsaufgabe neu zu überdenken, deren Vernachlässigung uns teuer zu stehen käme. Dazu kommt die unumgängliche Ausbildung in Protokollfragen, nachdem 20 Jahre antiautoritärer Erziehung den Sinn für die Formen der Courtoisie - nicht nur im BAWI - haben verkümmern lassen. Stillosigkeit ist nicht, wie viele das meinen, ein Symptom demokratischer Gesinnung.

Nach diesen Hinweisen zum Instrument unserer Aussenwirtschaftspolitik einige Bemerkungen zu den wichtigsten Aufgaben, die es zu lösen gilt. Diese Aufgaben situieren sich in einer nicht ebenrosigen Wirtschaftslage:

In jüngster Zeit haben sich das internationale Konjunkturklima und die Wachstumsaussichten in den Industriestaaten verschlechtert: Statt der erwarteten Wachstumsbeschleunigung dürfte das Realwachstum der OECD-Volkswirtschaften für 1987 bestenfalls noch 2,5 Prozent erreichen. Die Wachstumserwartungen für die deutsche Wirtschaft, unseren wichtigsten Absatzmarkt, sind gar auf 1,5 Prozent halbiert worden. Die Hauptursachen liegen im erfolgten Zerfall des Dollarkurses und in den rekordhohen weltwirtschaftlichen Ungleichgewichten. Gewiss war eine Korrektur des überhöhten Dollarkurses unvermeidlich. Problematisch sind jedoch die Umstände der Kursveränderungen, die Unsicherheit an den Devisenmärkten, die Furcht vor einem weiteren Kurszerfall und die handelspolitischen Auseinandersetzungen, namentlich zwischen den USA und Japan. Die daraus resultierende Verunsicherung hat in Japan und in Westeuropa - besonders ausgeprägt in der BRD - das Investitionsklima und damit die gesamtwirtschaftlichen

Perspektiven beeinträchtigt. - Die weltwirtschaftlichen Aussichten sind entsprechend risikobehaftet. Die Fortsetzung eines auch nur mässigen weltwirtschaftlichen Wachstums scheint nur im Falle einer baldigen Stabilisierung der Wechselkurse gewährleistet. Ein weiterer Zerfall des Dollarkurses würde demgegenüber das erhebliche Risiko einer Rezession in den USA selber mit sich bringen. Die Folge wären negative Rückwirkungen auf die übrigen Industriestaaten, eine erneute Verschärfung der Drittwelt-Schuldenprobleme, eine weitere Zunahme der handelspolitischen Spannungen und damit letztlich die Gefahr eines sich kumulativ verstärkenden weltwirtschaftlichen Kontraktionsprozesses.

Vor diesem Hintergrund flacht auch in der Schweiz die konjunkturelle Expansion zusehends ab. Impulse gehen vor allem noch vom Dienstleistungssektor und von der Bauwirtschaft aus. In der Industrie zeigen sich unter dem Eindruck des schwierigeren internationalen Umfeldes und der Dollarkursentwicklung jedoch deutlichere Abschwächungstendenzen. Die immer noch zunehmenden Inlandbestellungen vermögen den Rückgang der Exportaufträge kaum mehr voll auszugleichen.

In solcher Lage erweist sich, dass die Uruguay-Runde keineswegs ein intellektuelles Schattenboxen darstellt, sondern als ein Unternehmen, dessen Erfolg für unsere Wirtschaft geradezu vital ist. Wer hieran noch Zweifel gehegt hatte, wurde spätestens mit

dem BBC-Donnerschlag eines Besseren belehrt. Ein Erfolg ist jedoch nur zu erreichen, wenn die künftige Weltwirtschaftsordnung in der Globalität ihrer handels- und finanzpolitischen Probleme angegangen wird. Entsprechend ist die Uruguay-Runde für uns Chance und Verpflichtung zugleich:

-Eine Chance, weil sie uns die Möglichkeit eröffnet, die für den Kleinstaat essentiellen weltwirtschaftlichen Rahmenbedingungen zu stärken, den neuen Verhältnissen anzupassen und auf neue Bereiche auszudehnen, auf dieser Basis die weitere Öffnung der Märkte voranzutreiben und die Handelspolitik mit der Wirtschafts-, Währungs- und Finanzpolitik weltweit in Einklang zu bringen.

-Eine Verpflichtung, weil von uns erwartet wird, dass wir nach erfolgtem Einsatz in der Vorbereitungsphase weiterhin darauf hinwirken, unseren Partikularinteressen zum Trotz - und zu ihrem Wohle - dem Gesamtinteresse auch in der nun folgenden Realisationsphase zum Durchbruch zu verhelfen.

Dies beinhaltet nebst dem Erfordernis einer professionellen Negotiationskunst einen erheblichen Konzeptionsbedarf, um Lösungen für die ausschlaggebenden Einzelprobleme zu erarbeiten, so das sind: Schutzklausel, Streitschlichtung, Beihilfen, Integration der Entwicklungsländer ins Welthandelssystem, aber auch Dienstleistungen, Handel mit Fälschungen und handelsrelevante Investitionsvorschriften.

Wir werden die in uns gesetzten Erwartungen umso eher erfüllen, als wir das Vertrauen unserer Verhandlungspartner geniessen. Dies setzt voraus, dass wir die GATT-Verpflichtungen einhalten, den "Stand-Still" respektieren, und uns auch im Agrarbereich der Verhandlung nicht aus Prinzip verschliessen. Dank der Verhandlungskunst des verstorbenen Botschafters Albert Weitnauer ist uns bekanntlich der GATT-Beitritt mit all seinen Vorteilen gelungen, ohne dass wir uns im Agrarbereich dem Verbot mengenmässiger Einfuhrbeschränkungen haben unterziehen müssen. Dies jedoch unter gewissen Bedingungen. Denn das Leitmotiv unseres GATT-Beitrittsprotokolls ist ein Zweifaches: Wahrung der schweizerischen Landwirtschaft und angemessener Zugang zum schweizerischen Agrarmarkt. Damit wird der Selbstversorgungsgrad in gewissem Sinne zum Gradmesser unseres vertragskonformen Verhaltens. Folglich muss in Zukunft die Wahrung der Proportionalität erstes Gebot sein, vor allem da letztere nicht-Justitiabel ist, sondern von der gegebenenfalls irrationalen Reaktion unserer Handelspartner mitbestimmt wird. Dies gilt insbesondere in einer Zeit wie der heutigen, da unser Agrarimportregime vermehrt ins internationale Rampenlicht geraten ist. Da es unter anderem die Industrieproduktion ist, durch deren Erlöse unsere Landwirtschaft - zu Recht! - mitgetragen wird, ist es ein Gebot der reziproken Solidarität zwischen dem primären und dem sekundären Sektor, das landwirtschaftliche Gebaren so zu gestalten, dass die Industrie ihre Absatzmärkte im Interesse der nationalen und damit auch landwirtschaftlichen Wohlstandserhaltung zu wahren vermag.

Ich nenne den Agrarsektor im besonderen, weil er innenpolitisch wohl das schwierigste Kapitel der Uruguay-Runde darstellen wird. Gewiss ist auch inskünftig der Spezifität der Landwirtschaft (d.h. der Beachtung übergeordneter Ziele wie Ernährungssicherung, Bevölkerungspolitik sowie Pflege von Landschaft und Umwelt) Rechnung zu tragen. Dabei gilt es jedoch, Marktzugangs- und Schutzbedürfnisse angemessener gegeneinander abzugrenzen und aufeinander abzustimmen, damit die Auswirkungen der künftigen Agrarhandelsordnung für alle Beteiligten im In- und Ausland adäquat und voraussehbar werden. Zumindest die ratio legis der gegenwärtigen Sonderstellung unseres Agrarhandelsregimes im GATT (schweizerisches Beitrittsprotokoll) muss auch von neuen Regeln unter Berücksichtigung allenfalls umgestalteter Rechte und Verpflichtungen abgedeckt bleiben. All dies ist schneller gesagt als getan....

Der Zweck der Uruguay-Runde besteht letztlich darin, einer Systemkrise zu begegnen. Letztere ergibt sich aus dem Umstand, dass wir von einer herkömmlichen, obsolet gewordenen Ordnung zu einem neuen System übergehen müssen - sofern, wie dies die Schweiz mit Entschiedenheit voraussetzt, die internationalen Wirtschaftsbeziehungen tatsächlich auch weiterhin und in vermehrtem Masse einer gemeinsamen multilateralen Ordnung folgen sollen. Die Ueberwindung dieser Krise ist ihrem Wesen nach zunächst ein wirtschaftliches

und politisches Gebot, daneben aber auch eine sozusagen "kulturelle" Aufgabe von weltweiter Bedeutung. Vor dem Umfang und der Zielsetzung der so verstandenen Verhandlungen schrecken begreiflicherweise manche Länder zurück. Und in der Tat sind die damit verbundenen Risiken nicht von der Hand zu weisen. Der Ausgang einer Verhandlung lässt sich ohnehin nicht voraussagen. Wenn die Ordnung selbst zum Verhandlungsgegenstand wird und zudem eine gesicherte gemeinsame Doktrin fehlt, ist der Ausgang erst recht ungewiss. Trotz Risiko sind die nun in Angriff genommenen Verhandlungen aber unumgänglich, denn ohne sie werden die Ueberreste der herkömmlichen Ordnung mit Sicherheit über kurz oder lang dem handelspolitischen Chaos, d.h. einem entfesselten Protektionismus, Bilateralismus und Sektoralismus Platz machen.

Der zweite (ebenso wichtige) Problemkreis konzeptionell-operationeller Natur ist natürlich unser Verhältnis zur EG. Zwar stellt das Programm zur Verwirklichung des gemeinsamen Marktes für uns gegenüber 1972 keine grundlegend neue Herausforderung dar, ebensowenig wie die Erweiterung der EG auf 12 Mitgliedstaaten: Beides ist in den Römer Verträgen vorgezeichnet. Neu, wenn auch nicht unerwartet, ist dagegen, dass durch die Süderweiterung der Gemeinschaft wie auch durch die Ausdehnung der Gemeinschaftskompetenzen auf weitere Gebiete die

gemeinschaftsinternen Entscheidungs- und Rechtsetzungsprozesse komplexer geworden sind, was sich auch auf die Bereitschaft der Zwölf auswirken könnte, die Interessen von Drittstaaten zu berücksichtigen. Das Umfeld für eine aktive Mitgestaltung der europäischen Integrationslandschaft durch die EFTA-Länder ist dementsprechend schwieriger geworden. Es geht um das äusserst delikate Erfordernis, durch vorgängige Konsultationen die Gesetzgebungen, Massnahmen und Normen aufeinander abzustimmen und durch ausgewogene Verträge die Diskriminierungen auszuschalten, was u.a. voraussetzt, dass wir davon absehen, aus schierem Unkenntnis der EG-Rechtslage vermeidbare rechtliche Disparitäten zu schaffen. Dazu kommt das unbestreitbare Interesse, die Zusammenarbeit auf jenen Gebieten zu fördern, bei denen sich eine Verteilung der Lasten als unumgänglich oder zumindest als rationell erweist, wie dies u.a. bei der Forschung und Entwicklung der Fall ist.

Das Integrationsbüro, eine visionäre Schöpfung Hans Schaffners, ist seiner wachsenden Aufgabe als EG-Dienst des BAWI und des EDA und als EG-Koordinations- und Negotiationsinstanz der gesamten Bundesverwaltung bisher durchaus gerecht geworden. Doch muss man sich im klaren sein, dass wir in diesem "Allfrontenkrieg" mit stets geringeren Reserven operieren.

Denn unter der Annahme einer mittleren Hypothese dürfte die Gemeinschaft in den späteren Neunziger Jahren gekennzeichnet

sein durch:

- eine weiter verstärkte Vorrangstellung in Westeuropa, dies als Folge der internen Konsolidierung und einer bereits vollzogenen oder bevorstehenden vierten Erweiterung um Norwegen sowie eventuell die Türkei und Malta;
- eine erhöhte politische und sicherheitspolitische Rolle der EG, noch verstärkt durch den Beitritt der beiden wichtigen NATO-Flankenländer Norwegen und Türkei;
- eine weitere Annäherung an eine Wirtschafts- und Währungsunion mit einem entsprechenden Ausbau von Gemeinschaftspolitiken in neuen Bereichen;
- eine institutionelle Stärkung des EG-Parlaments, d.h. einen weiteren Abbau des Demokratiedefizits in der EG.

Eine Reduzierung der EFTA auf die Neutralen wäre somit wahrscheinlich. Denkbar ist ferner, dass eine Entspannung im Ost/West-Verhältnis einen österreichischen Anschluss an die EG zulässt. Dass auch Finnland der EG beitrifft, ist kaum anzunehmen, was seinerseits Schweden aus politischen Gründen von einem EG-Beitritt abhalten dürfte.

Eine Verstärkung der nordischen Solidarität dürfte die Gefahr einer Isolierung der Schweiz in der EFTA erhöhen.

Im Lichte des geschilderten Szenarios sieht sich die schweizerische Integrationspolitik mit folgenden Problemen konfrontiert:

Die EG wird der Verwirklichung ihres Binnenmarktes und der übrigen Vertragsziele selbstverständlich stets die Priorität vor anderen Aufgaben wie der Schaffung eines umfassenden westeuropäischen Wirtschaftsraumes geben. Folglich dürften ihre Bereitschaft und Befähigung sinken, sämtliche Konsequenzen ihrer Stellung als eigenständiges Völkerrechtssubjekt zu akzeptieren (fehlende Anerkennung des Primats des Völkerrechts vor dem Gemeinschaftsrecht sowie einer internationalen Gerichtsbarkeit).

Der eng abgesteckte, auf handelspolitische Fragen begrenzte Rahmen der Stockholmer Konvention, der limitierte institutionelle Unterbau der Organisation, aber auch objektive Interessensunterschiede unter den Mitgliedstaaten werden eine Aktivierung der EFTA auf der ganzen Breite des Binnenmarktprogramms nicht ohne weiteres ermöglichen oder gar wünschbar erscheinen lassen.

Europäische Fachkonferenzen schliesslich werden aus mehrfachen Gründen ebenfalls nur teilweise geeignet sein als Instrumente zur Schaffung des europäischen Wirtschaftsraumes, dies:

- wegen der Dominanz der EG-Mitgliedstaaten;
- des Umstandes wegen, dass die zu erarbeitenden Rechtsinstrumente geringere Bindungswirkung haben;
- und wegen des meist schwachen institutionellen Unterbaus im Vergleich zur Infrastruktur, welche die EG-Kommission anzubieten in der Lage ist.

Als Fazit ergibt sich: Wenn die weitere Entwicklung der europäischen Integration tatsächlich den skizzierten Verlauf nimmt, kann mittelfristig die Gefahr einer Isolierung oder gar Marginalisierung der Schweiz in Europa nicht ausgeschlossen werden. Eine abnehmende Mitgliederzahl und ein faktischer Bedeutungsverlust jener Organisationen, deren Mitglied wir sind, könnten zum Verlust integrationspolitisch wichtiger Foren führen und letztlich auch die Möglichkeiten einer erfolgreichen bilateralen Zusammenarbeit mit der EG schwächen. Die schweizerischen Bemühungen müssen daher darauf ausgerichtet sein, auch in Zukunft einen angemessenen strukturellen und organisatorischen Rahmen für eine aktive Integrationspolitik zu sichern, was - wie gesagt - konzeptionell und operationell eine erhebliche Aufgabe darstellt.

In solcher Lage werden Sie sich fragen, wieso wir nicht den Beitritt ansteuern. Nun, Sie werden meinen Vorträgen vielleicht entnommen haben, dass ich mich ausdrücklich nicht zur Frage äussere, ob ein Beitritt gut oder schlecht wäre. Offen gestanden, kann ich diese Frage zur Zeit gar nicht beantworten. Das Einzige, was mit Sicherheit gesagt werden kann, ist, dass ein Beitritt unter Wahrung unserer zahlreichen Sonderfälle ceteris paribus nicht zu verwirklichen wäre. Beitrittsfreunde mögen diese Haltung als mutlos bezeichnen.

Doch habe ich nach wie vor die Erfahrung meiner 24 UNO-Vorträge in den Knochen. Sicher ist die Gemeinschaft manchen Bürgern sympathischer als die UNO, weil sie weniger "Neger und Kommunisten" beherbergt. Doch zu glauben, dass Volk und Stände in diesem Jahrhundert an einem lauen Mai-Sonntag die berühmten acht Atavismen über Bord werfen, ist total unrealistisch, weshalb es besser ist, an einem Modus vivendi zu arbeiten, als in Brüssel unsere Verhandlungsposition durch eine illusionäre Beitrittsaussicht zu schwächen und dann, wie am 16. März, vor einem Scherbenhaufen zu stehen, der uns - im Gegensatz zum 16. März - wirtschaftlich teuer zu stehen käme. Dies mag wenig visionär und eher pessimistisch klingen, doch unterscheidet sich der Pessimist vom Optimisten dadurch, dass er besser informiert ist....

Um auch nur einigermaßen vollständig zu sein, müsste ich weitere Schlaglichter werfen, so

- auf die Stellung unserer Landwirtschaft im internationalen Umfeld;
- auf die Verschuldung und deren Bedeutung für Export und ERG;
- auf die Rohstoffsituation und die internationale Energiepolitik;
- auf die West/Ost-Wirtschaftsbeziehungen und den 2. Korb der KSZE;
- auf unsere Beziehungen mit den USA, Investitionsprobleme in Lateinamerika und die Herausforderung des pazifischen Beckens;

- auf die Entwicklung des internationalen Wirtschaftsrechts im Bereich der Dienstleistungen, der Finanzen, der Multis und des Technologietransfers;
- schliesslich auf Zukunftsmärkte wie China und Australien;
- und auf anderes mehr, alles in allem Bereiche, die, wie gesagt, 50% unseres Bruttosozialprodukts ausmachen.

Hierfür reicht die Zeit nicht aus. Doch bleibt genügend Musse für ein Wesentliches, nämlich Ihnen und Ihren wirtschaftlichen Mitarbeitern für Ihr Engagement an der Front zu danken. Es ist mir sehr wohl bewusst, welchen Preis Ihnen die diplomatische Laufbahn, vor allem in familiärer Hinsicht, abfordert. Dass Sie diesen Preis zu einem guten Teil auch für aussenwirtschaftliche Belange erbringen, wird oft als gegeben hingenommen, was in Wahrheit jedoch keineswegs selbstverständlich ist. Gestatten Sie mir deshalb, Ihnen auch den Dank der Wirtschaft auszusprechen. Ich zweifle nicht, dass sich letztere erkenntlich zeigen und Sie nach Ihrer Pensionierung reichlich mit Verwaltungsratsmandaten überschütten wird....

2. EXPOSÉ DU SUPPLÉANT DU DIRECTEUR
DE L'OFIAMT

WERBUNG FUER DEN STANDORT SCHWEIZ

Exposé von Dr. Volker KIND,
Stv. Direktor des BIGA,
an der Botschafterkonferenz,
vom 27. August 1987 in Bern

Gestatten Sie mir als erstes, dem EDA und dem BAWI für die Gelegenheit zu danken, zu Ihnen über Standortwerbung für die Schweiz zu sprechen. Standortwerbung ist ein relativ neues Gebiet im vielfältigen Aufgabenkatalog der Wirtschaftspolitik. Für Viele ist Standortwerbung als wirtschaftspolitisches Anliegen deshalb noch fremd, ungewohnt.

Schweizern dürfte es oft schwerfallen, Werbung für den Standort Schweiz mit unserem Selbstverständnis einer erfolgreichen Exportnation, eines attraktiven Finanzplatzes, eines gesuchten Steuerdomizils und eines beliebten Wohnorts zu vereinbaren. Zudem wirkt es für Manche befremdend, dass wir angesichts eines ausgetrockneten Arbeitsmarktes und der zunehmenden Begehren um zusätzliche ausländische Arbeitskräfte weiterhin für den Standort Schweiz werben wollen.

Auch im Ausland löst Werbung für den Standort Schweiz häufig Erstaunen aus. Unsere Wirtschaft gilt als vollbeschäftigt, ja sogar überbeschäftigt. Wir sind

konkurrenzfähig und in vielen Bereichen technologisch führend. Zudem sind wir ein Hochlohnland und damit in den Augen vieler Investoren für Industrieprojekte wenig geeignet.

Trotzdem oder gerade deshalb ist Standortwerbung notwendig.

Standortwerbung für unser Land hat ihren Ursprung im Bundesbeschluss über Finanzierungsbeihilfen zugunsten wirtschaftlich bedrohter Regionen vom 6. Oktober 1978. Damals erhielt der Bund den Auftrag, Innovationen, Diversifikationen, Neugründungen und Neuansiedlungen mit finanziellen und steuerlichen Mitteln zu fördern. Im Rahmen dieses Beschlusses sind seit 1979 in den als wirtschaftlich bedroht geltenden Regionen - das sind im wesentlichen der Jura-Raum und einige Ableger in den Kantonen Glarus, St. Gallen und Tessin - 322 Projekte eingeleitet und nahezu 6'000 neue Arbeitsplätze geschaffen worden.

Bei der Durchführung dieser Massnahme zeigte es sich, dass das Potential für Diversifikationen und Innovationen in den wirtschaftlich bedrohten Regionen durchaus vorhanden ist. Aber neue Investitionen und Impulse, echte Neugründungen und technologisch neue Strukturelemente müssen vor allem von ausserhalb der bedrohten Regionen hereingeholt werden. Da die Schweiz selbst nur über ein begrenztes Potential dieser Art verfügt, wuchs die Bedeutung von Industrieansiedlungen aus dem Ausland. 78 der 322 vom Bund geförderten Projekte sind denn auch neue Ansiedlungen ausländischer Unternehmen.

Es zeigt sich noch ein zweites: Die Neuansiedlungen aus dem Ausland bilden - obwohl exakte Statistiken fehlen - nur die sprichwörtliche Spitze des Eisberges. Die Neuansiedlungsanstrengungen der Kantone, die mit der Standortwerbung den Anfang machten, lenkten ein erstaunlich grosses Interesse ausländischer Unternehmen auf die Schweiz.

Zahlreiche Vorurteile und Mythen über unser Land - unser Ruf als Hochlohnland, als abgeschlossener Arbeits- und Liegenschaftsmarkt, als Sitz der Gnomen und der Heimat von Heidi - konnten durch fundierte Information abgebaut und in ein realistisches Bild unserer Wirtschaft umgeformt werden. Und wir konnten darlegen, dass wir trotz unserer vergleichsweise geringen Starthilfen für ausländische Unternehmen ein durchaus interessanter, attraktiver und sogar vorteilhafter Standort sind.

Durch die Standortwerbung ist der Industriestandort Schweiz in den Ländern, wo sich die Kantone und zum Teil auch der Bund um Oeffentlichkeitsarbeit bemüht haben, ins unternehmerische Bewusstsein getreten.

Nach der Ueberwindung der Nachwirkungen der Rezession von 1975 und des zweiten Oelpreisschocks hat sich die Zielsetzung der Standortwerbung konzeptionell gewandelt. Sichtbarer Ausdruck dieses Wandels ist die Tatsache, dass sich nicht mehr nur wirtschaftlich bedrohte Regionen, sondern nahezu alle Kantone, zum Teil mit öffentlichen, zum Teil mit halbstaatlichen oder privaten Institutionen in der Standortwerbung engagieren.

Das hat zu einem quasi massenhaften Auftreten kantonaler Repräsentanten an ausländischen Messen, Ausstellungen und Investitionsseminarien geführt und war der Werbung für unser Land nicht immer zuträglich. Trotz Absprachen im Rahmen der Volkswirtschaftsdirektoren-Konferenz kam es zudem zu unliebsamen Konkurrenzfällen zwischen einzelnen besonders aktiven Kantonen.

Vor diesem Hintergrund hatte das EVD bereits in der Botschaft über Massnahmen zur Stärkung der mittel- und langfristigen Anpassungsfähigkeit der schweizerischen Wirtschaft vom 6. Juli 1983 auf den zunehmenden Koordinationsbedarf bei der Standortwerbung hingewiesen. Der Widerstand einiger Kantone verhinderte damals, dass diese koordinierende Aufgabe vom Bund übernommen wurde. Mittlerweile haben sich die Verhältnisse und die Meinungen geändert. Die Kantone sind sich bewusst, dass ein gemeinsames Auftreten als Standort Schweiz auch ihren Anliegen nützt und dass der Bund am besten in der Lage ist, ihnen die Türen bei Interessenten, Institutionen und Unternehmensgruppierungen zu öffnen.

Die Situation hat sich aber auch unter wirtschaftspolitischen Aspekten geändert. In der Nachrezessionsphase stand die Standortwerbung eindeutig im Dienste der Schaffung neuer Arbeitsplätze. Je besser es unserem Land dann wirtschaftlich wieder ging, desto stärker wurden die Qualitätsanforderungen an die gewünschten Arbeitsplätze und den innovativen, hochtechnologischen Charakter von Neuansiedlungsprojekten betont.

Heute gesellen sich weitere Elemente zu den Zielen der Standortwerbung:

1. soll versucht werden, Unternehmen in unser Land zu holen, die bisher nicht vertretene Technologien und Produktionsverfahren anwenden und damit die Strukturflexibilität und die Anpassungsfähigkeit des Arbeitsmarktes verbessern
2. soll quasi eine Blutauffrischung unserer Unternehmerschaft erreicht werden, was übrigens für unser Land kein Novum ist - die Gründerjahre in der zweiten Hälfte des vergangenen Jahrhunderts waren geprägt vom "Import" unternehmerischer Kräfte
3. sollen mit ausländischen Neugründungen die wirtschaftlichen Bande zu den Heimatländern der Mutterunternehmen verbessert werden, was angesichts des Uebergangs der EG zum Binnenmarkt im Jahre 1992 von besonderer Bedeutung ist
4. soll verhindert werden, dass angesichts der weltwirtschaftlichen Verflechtung schweizerische Unternehmen ihre Präsenz im Ausland verstärken, ausländische Unternehmen aber die Schweiz nur als Platz für Finanzinvestitionen, nicht jedoch für Realinvestitionen betrachten.

Dies ist besonders wichtig im Falle Japans und der südostasiatischen Schwellenländer. Bei dieser Ländergruppe kann erwartet werden, dass nach dem industriellen Engagement von Grossunternehmen im

europäischen Raum schrittweise auch mittlere und kleinere, international tätige Unternehmen und Zulieferanten Standorte in Europa suchen - ein Vorgang, wie er in den 50er und 60er Jahren bei amerikanischen Unternehmen beobachtet werden konnte.

Standortwerbung für die Schweiz steht in Konkurrenz zu den Ansiedlungsanstrengungen praktisch aller europäischen Staaten. Unsere Chancen liegen in der Tatsache begründet, dass wir uns als nahezu einziges Land intensiv um Klein- und Mittelbetriebe - im internationalen Massstab muss man sogar sagen um mittlere Kleinstbetriebe - bemühen.

Wenn andere eine Diskussion überhaupt erst beginnen, wenn es um 1000 und mehr Arbeitsplätze geht, dann gewinnen wir Interessenten vor allem dadurch, dass wir uns für sie auch oder gerade deshalb interessieren, wenn sie nur mit 3, 4 oder 5 Arbeitsplätzen, aber mit technologisch interessanten Vorhaben zu uns kommen wollen. Und die Art, wie sich die Mehrzahl unserer Wirtschaftsförderungsstellen bemüht, die wahrlich nicht kleinen bürokratischen Hürden für unsere Interessenten aus der Welt zu räumen und zu lösen, spricht sich herum und schafft ein positives Image.

Das BIGA möchte auf dem Wege der positiven Zusammenarbeit mit den Kantonen die Standortwerbung für die Schweiz fortsetzen und nach Möglichkeit in den kommenden Jahren verstärken. Wir hatten Sie 1980 mit unserer ersten Broschüre Industriestandort Schweiz bedient. Im letzten Jahr haben wir Ihnen unsere neue

Fassung dieser Broschüre zukommen lassen, in der die Erfahrungen von 6 Jahren Standortwerbung eingefangen sind. Die neue Broschüre gibt es in den drei Landessprachen und englisch und wird im nächsten Jahr auch in japanisch mit voraussichtlich angepasstem Cover und Layout erscheinen.

Die Broschüre ist sozusagen das Basismaterial für eine gesamtschweizerische Werbung. Wir sollten jedoch aktiver werden, besonders in jenen Ländern, die von ihrer Industrie- und Unternehmensstruktur her interessante Ansiedlungspartner wären. Direktwerbung sowie die Beteiligung an Messen, Ausstellungen, Kongressen und Seminarien kann nur dann zum erhofften Erfolg führen, wenn vorher vor Ort Infrastrukturen bereitgestellt, organisatorische Vorkehrungen getroffen und insbesondere erfolgversprechende Kontakte vorbereitet werden.

Wir nutzen dabei alle für uns verfügbaren Kontaktmöglichkeiten über Handelskammern, Industrie- und Unternehmensvereinigungen und Firmenverbindungen. Unser - nicht zuletzt politisch - wichtigstes Bindeglied zum Ausland sind jedoch Sie, unsere Botschafter, Botschaften und Konsulate. Sie kennen Ihr Gastland, seine Politiker, seine Unternehmer und Institutionen am besten und haben zumeist einen hervorragenden Goodwill für unser Land geschaffen. Diese Kontakte, den geschaffenen Goodwill, gilt es zu nutzen. Wie alles, so muss aber auch diese Chance vorbereitet und geplant werden.

Mit einem gewissen Neid habe ich mehrmals feststellen können, dass an internationalen Industrieansiedlungs-Seminarien unsere "Konkurrenz", bestausgestattet mit Landkarten, Fahnen, Flaggen und ähnlichen Identifikationssymbolen bis zu Serviceleistungen und Medienkontakten agieren konnte, bereitgestellt und mit grossem Aufwand vorbereitet von der jeweiligen Vertretung. Und erstaunlicherweise wurden solche Anlässe auch immer wieder zum Treffpunkt der im jeweiligen Ausland tätigen Landsleute, die ihrerseits Kontakte zu Unternehmern und Interessenvertretern schufen. Nicht alles, was andere machen, ist nachahmenswert. Aber es ist besser, die Aufgabe, wenn man sie einmal anpackt, professionell durchzuführen statt eklektisch.

Die Mittel des BIGA für Standortwerbung sind begrenzt. Unsere zuständige Sektion verfügt für den gesamten Vollzug des Bundesbeschlusses über Finanzierungsbeihilfen lediglich über eine Kapazität von zwei Mitarbeitern. Der Kreditrahmen ist eher noch enger. Wir sind deshalb auf Zusammenarbeit nicht nur mit den Kantonen, sondern auch mit unseren Auslandvertretungen, die Sie repräsentieren, angewiesen. All denen, die uns bisher geholfen haben, möchte ich für Ihre Hilfe danken. All denen, an die wir uns möglicherweise eines Tages wenden werden, möchte ich schon heute meinen Dank aussprechen. Ich verbinde ihn mit der Ueberzeugung, dass Sie alles in Ihren Kräften Stehende tun werden, für den Standort Schweiz ein Feld vorzubereiten, in dem die Saat, die wir gemeinsam legen wollen, die erwarteten und erhofften Früchte trägt.

* * * * *

Résumé de la discussion qui a fait suite à l'exposé de
Monsieur V. Kind, Directeur suppléant de l'OFIAMT

Il est constaté que les cantons suisses se font de plus en plus concurrence pour attirer des entreprises américaines. En fait, seuls ceux qui disposent de représentants permanents, souvent des avocats d'affaires, ont une réelle chance. Quatre cantons sont représentés de cette manière: BE, FR, SG, NE.

Lorsqu'il y a une demande de renseignements de la part d'une entreprise américaine, les services diplomatiques répondent en envoyant la brochure réalisée par l'OFIAMT. Dans presque tous les cas, le dialogue s'arrête là et il n'y a pas de feed-back de la part de l'entreprise intéressée. Il faudrait pouvoir répondre de manière plus spécifique. Il est également très important de disposer d'une documentation à jour, car les américains ne sont plus intéressés si les renseignements proposés datent de plusieurs années.

En général, les entreprises des Etats-Unis formulent des exigences assez importantes. Elles demandent, par exemple, un grand nombre de permis de travail. De tels besoins ne peuvent à l'évidence pas être satisfaits. N'y a-t-il pas contradiction entre la politique de promotion et la politique d'immigration?

M. Kind répond à cette intervention comme suit: Tout d'abord, le rayon d'action des représentants des cantons reste limité. Toutes les régions américaines n'ont pas encore été touchées. Pour l'OFIAMT, il s'agit de préparer le terrain à une action mieux coordonnée, mais il ne s'agit pas d'intervenir directement en faisant de "l'acquisition".

En ce qui concerne les permis de travail, la venue de très grandes entreprises n'est pas possible, du fait même des limites du marché de l'emploi des régions suisses. L'OFIAMT dispose d'un contingent de permis de travail qui est réservé en priorité aux cadres. Il faut rester souple, comme le montre l'exemple récent de BBC/ASEA, pour lequel un grand nombre de permis a pu être débloqué très rapidement.

Un autre orateur mentionne l'exemple d'un ressortissant kenyan qui désire investir en Suisse uniquement pour pouvoir y élire domicile. De tels cas ne risquent-ils pas de se multiplier?

Selon M. Kind, l'OFIAMT est très prudent. Il doit s'agir d'une activité industrielle, présentant un contenu technologique de haut niveau. L'investisseur doit être en fait l'entrepreneur responsable du projet, s'il veut pouvoir s'établir en Suisse. Nous ne pouvons bien sûr pas éliminer tout risque d'accueillir un "investissement-refuge". Toutefois, il peut s'agir dans de tels cas aussi bien d'investisseurs qui fuient le Kenya que la proche Bavière! L'OFIAMT cherche à éviter cela en procédant à une analyse approfondie des dossiers et des entrepreneurs.

3. EXPOSÉ DU CHEF DU DÉPARTEMENT

Exposé de M. le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz Conférence des
Ambassadeurs 1987, 27.8.1987

Monsieur le Président de la Confédération:

M. le Conseiller fédéral, cher Collègue et cher Ami, M. le Secrétaire d'Etat, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les Chargés d'affaires, Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui à la Conférence des Ambassadeurs également un deuxième conseiller fédéral, après M. Cotti, M. Delamuraz qui a bien voulu accepter de nous tenir, avec la pertinence que nous lui connaissons, des propos sur l'économie suisse face à un monde en mutation. Sans plus attendre, je donne la parole à M. Jean-Pascal Delamuraz, en le remerciant d'avoir bien voulu nous consacrer ces quelques instants.

M. le Conseiller fédéral Delamuraz:

M. le Président de la Confédération,
Permettez-moi, Messieurs les Secrétaires d'Etat, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, en vous saluant, de célébrer l'oécuménisme du Département des affaires étrangères et du Département de l'économie publique, dans les tâches communes qui sont les leurs et dont vous êtes, Mesdames et Messieurs les Chefs de nos Missions à l'étranger, les porteurs. C'est la raison pour laquelle je souhaitais très vivement vous livrer un certain nombre de réflexions sur la situation économique de la Suisse aujourd'hui et, bien davantage, susciter de votre part sinon des questions, tout au moins des appréciations et des réflexions, car je m'aperçois que quelle que soit l'excellence des rapports que vous nous envoyez, quelles que soient les informations que la Centrale peut accumuler, la réalité d'avec les conditions économiques du front, qui est votre réalité, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, a une tonalité parfois différente, introduit des nuances et des appréciations que le meilleur des papiers et la littérature diplomatique la mieux ciselée ne peuvent pas nous

restituer. Et c'est pourquoi je souhaiterais, davantage que des questions-piège au ministre de l'économie, des réflexions, des appréciations, des corrections, des contradictions le cas échéant, de votre part qui êtes sur le front et qui assumez ainsi cette tâche directe et concrète qui est la vôtre. Je voudrais, dans l'appréciation à laquelle je vais me livrer, faire quelques réflexions, nées de contacts internationaux, quant à la situation économique du monde et à l'attitude économique suisse en fonction de celle-ci.

Puis, tenter de définir, dans un deuxième chapitre, ce que devrait être notre orientation économique, ce que devraient être nos démarches, et quand j'entends nos démarches, j'entends celles de l'Etat, bien sûr, celles de la Confédération, mais davantage encore celles de l'économie privée qui est, bien entendu, le ressort essentiel de notre prospérité. Je ne crois pas pouvoir ne pas vous parler des défis que nous pose la politique agricole suisse dans son contenu intrinsèque, dans son attitude et dans ses réactions face à la situation agricole mondiale. Et ce sont ces trois chapitres qui articuleront mon exposé.

Il y a un an, mon illustre prédécesseur à l'économie publique pouvait faire état d'un bilan général de l'économie suisse positif, plus positif que celui dont je puis faire état aujourd'hui. Car si, en effet, la situation de notre économie est sans doute l'une des plus confortables, à terme au moins, une des plus remarquables et une des plus encourageantes qui soient, elle est cependant marquée d'un certain nombre de dépréciations. Elle est marquée d'un certain nombre de tassements que nous avons mesurés dès la fin de l'année 86, au cours des deux premiers trimestres de l'année en cours. Mais surtout, le bilan, et c'est par celui-là que je vais commencer, de la situation économique internationale est aujourd'hui nettement moins positif que celui que nous pouvions établir à l'arrière-été de 86.

Il ne fait pas de doute que le facteur principal de cette dégradation tient en l'instabilité des cours des changes. Cette instabilité suscite une aggravation des différends commerciaux,

une certaine nervosité dans la relation économique internationale, de l'incertitude, un défaut d'appétence marqué à entreprendre, à consommer et à investir.

Dans ce dernier secteur en particulier, en République fédérale d'Allemagne et au Japon, il y a de grandes réticences à investir. La croissance s'en trouve nettement freinée, même si les Etats-Unis représentent en l'occurrence un certain "Sonderfall", comme on dit en français.

Il faut heureusement constater qu'un équilibre s'est établi récemment, et c'est mon deuxième constat de la situation économique internationale, qu'un équilibre s'est établi récemment sur le marché des changes, dû à la politique des autorités monétaires américaines et aux interventions coordonnées des principales banques centrales, y compris la réserve fédérale américaine. Cet équilibre existe, peut-être n'est-il que provisoire, mais en tout cas, par rapport à une situation de très grande mouvance et de dangereuse mouvance parce qu'imprévisible, nous sommes en présence ici d'une situation mieux stabilisée. Il est bien clair que, si l'éventualité du caractère provisoire de cette restauration devait hélas se vérifier, une nouvelle baisse du dollar provoquerait une reprise de l'inflation, une hausse des taux d'intérêt, une aggravation des tensions commerciales, des difficultés sans fin pour les pays en développement, notamment pour servir leurs dettes, à tel point qu'une contraction globale de l'économie mondiale deviendrait une possibilité réelle.

Cela dit, et c'est mon troisième constat, les exigences d'ajustement restent gigantesques. Le redressement de la balance courante américaine est un élément dans cet environnement tout-à-fait décisif. Or, en vue d'un tel redressement, la balance commerciale américaine devrait dégager un excédent de 200 milliards de dollars l'an, pas moins de 10 % de la valeur du commerce mondial. L'on comprend l'ampleur de l'ajustement auquel seront confrontés les partenaires des Etats-Unis si ceux-ci devaient parvenir à un tel exploit. Dans ces conditions, et tout bien pesé, il faut s'attendre à un ralentissement de la croissance mondiale à moins de 2 % en 87 et en 88 très vraisemblablement. Je m'avance sur la

pointe des pieds, méditant l'illustre parole du Conseiller fédéral Brugger, selon laquelle la prévision est de toute façon difficile, et surtout lorsqu'elle s'applique à l'avenir.

Le bilan, fin 87, sera certainement plus maussade qu'à fin 86, où, il est vrai, Mesdames et Messieurs, le résultat heureux de l'inflation, jugulée comme elle ne l'avait jamais été en une génération auparavant, a un peu occulté les autres vues que l'on avait des résultats économiques internationaux, alors même que, loin d'un miracle, c'est essentiellement la chute des prix du pétrole qui l'explique. Dans ces circonstances, sur une toile de fond de dérèglements des accords internationaux et de fâcheuses et funestes vellétés, qui sont parfois plus que des vellétés, mais des réalités, de protectionnisme d'un côté, de politique de dumping de l'autre côté, bref, dans ces circonstances moroses, l'économie suisse, en effet, s'est bien comportée.

La résistance de l'économie suisse est due à un certain nombre de facteurs qu'il nous faut prendre en compte. Une demande intérieure restée remarquablement dynamique et, par conséquent, le maintien d'un important déficit commercial. C'est une situation fondamentalement différente, vous le voyez, de celle de l'Allemagne et de celle du Japon. La bonne tenue à l'exportation de certains secteurs industriels, deuxième constat pour l'économie suisse, tels que les machines et la chimie, ne doit pas faire illusion. Et au total, il y a baisse des exportations au premier semestre 87. On me dira qu'il faut établir les comparaisons au long terme. Et bien, constatez que les parts de marché que nous avons conquises en 85 et consolidées en 86 peuvent très nettement supporter un léger tassement intervenu en 87, et qu'il faut établir décidément des trends sur un plus long laps de temps que l'année ou a fortiori le semestre. Il n'empêche que la leçon qu'il faut tirer de la bonne tenue de l'économie suisse est que cette bonne tenue tient davantage au renforcement de la consommation intérieure qu'à la vocation et à la réussite de l'exportation. Cela ne doit pas manquer de nous frapper et de nous marquer, compte tenu de la signification capitale pour notre économie du commerce extérieur.

A cela et à ce constat général s'ajoutent sans doute des conditions macro-économiques qui nous sont favorables. L'inflation se maintient à un niveau acceptable (1,3 % par an - si j'extrapole les résultats acquis à fin juin dernier). La hausse du franc suisse par rapport au dollar est restée comparable à celle des principales autres devises, et cela est aussi une situation différente de celle que nous avons pu connaître il y a un certain nombre d'années. La politique budgétaire de la Confédération et la politique monétaire de la Banque Nationale Suisse, caractérisées par une hyperprudence, sont sans doute une des explications de ce constat positif.

Mais, Mesdames et Messieurs, si je veux essayer de tirer de ce bilan de l'économie suisse à mi-87 un enseignement majeur, c'est de constater l'extraordinaire accroissement en termes réels de l'investissement d'équipement dans notre pays. Il s'est accru depuis 1979, c'est-à-dire grosso modo en deux législatures, deux fois plus que dans la moyenne de l'OCDE et quatre fois plus que dans ce pays étalon qu'est la République fédérale d'Allemagne. Nous avons donc là, si tant il est vrai qu'une politique audacieuse d'investissement est l'une des conditions absolues de notre prospérité future, certainement un constat dont l'importance est majeure dans l'appréciation que nous avons à porter de notre situation économique. Il n'y a pas mille chemins pour parvenir à maintenir et à renforcer cette prospérité; il y a le chemin de l'investissement, de l'investissement audacieux, de l'investissement résolu, et ce chemin est pris.

Et il y a, bien entendu, le chemin d'une amélioration constante et d'une extension constante de la recherche et de la formation. S'agissant de la recherche, nous en avons pris le chemin; s'agissant de la formation de base, nous en avons pris le chemin il y a longtemps; s'agissant en revanche de la formation permanente, de la formation en cours d'emploi, de la formation en adaptation, nous avons encore d'immenses efforts à fournir. Nous sommes en déficit et ces efforts, que je désigne par le pluriel de majesté de "nous", de nos efforts, doivent être ceux de l'économie, des partenaires sociaux de l'Etat, c'est-à-dire des hautes écoles et des instituts de recherche et de formation.

Mais, sur ce point - nous devons le répéter car le phénomène me paraît insuffisamment connu en matière d'investissement -, le travail a été remarquablement opéré et l'intention de poursuivre dans cette direction me paraît être la donnée majeure de l'attitude de notre économie. Les transformations sectorielles de l'économie suisse durant ce laps de temps, vous les connaissez. Je n'y insiste pas, sinon pour marquer que le transfert de force de travail, que le transfert de substance économique du second secteur vers le troisième secteur a pris une vitesse et une signification toute particulière ces dernières années et que nous nous trouvons aujourd'hui, avec des exportations de services équivalentes à 25 % et même un peu plus de 25 % des exportations de marchandises, en présence d'une évolution qui, de nouveau en moins de 10 ans, a été considérable, puisque en 1979 l'exportation des services représentait à tout le mieux quelque chose comme 1/5 de l'exportation des biens et marchandises et que nous en sommes aujourd'hui à largement plus d'un quart. Vous voyez le transfert, vous voyez la signification, vous voyez toutes les implications qui en résultent, et dans la mise sur pied de nos accords internationaux, tant avec l'Europe qu'hors d'Europe, et dans les orientations et les pulsations de l'économie suisse.

Je signale enfin, pour ne pas m'y arrêter longuement, car ce sont des phénomènes connus de chacun d'entre vous, des nouvelles orientations, ou plus exactement de nouveaux accents mis sur tel ou tel secteur de nos exportations ou de nos importations, l'importance accrue du marché américain qui est devenu le deuxième client de notre pays devant la France en 85 et en 86, qui a momentanément perdu ce rang, semble-t-il, durant le premier semestre de 87, mais qui demeure tout de même un élément très signifiant, l'importance accrue du Japon en tant que fournisseur - il était notre neuvième fournisseur en 79, il est notre sixième fournisseur en 86, juste derrière les Etats-Unis. Je signale la baisse de l'importance des pays en voie de développement en tant que fournisseurs et surtout en tant que clients; enfin, le déplacement des investissements suisses vers les pays développés, encore qu'il ne soit pas possible d'établir des statistiques

parfaitement exhaustives et tout-à-fait satisfaisantes en précision sur ce point. Mais ces différentes évolutions, dont certaines d'entre elles se manifestent à doses homéopathiques mais répétées, dont d'autres, en revanche, s'expriment d'une manière, comme vous le constatez pour certaines d'entre elles en tout cas, d'une manière catégorique, ces transformations et ces évolutions ne sont pas les seules que j'aurais à commenter si je voulais me livrer à une présentation réellement complète de la situation économique de notre pays. Le temps m'en fait défaut, en sorte que je me bornerai à citer pour mémoire, parmi les principaux défis structurels face auxquels nous nous trouvons placés, les problèmes quantitatifs et qualitatifs du marché du travail. J'en ai dit deux mots en parlant de recherche et surtout de formation; je n'y insiste pas, face aux considérables changements technologiques dont certains n'ont pas été maîtrisés par la Suisse, qui essaie de rattraper le temps perdu et qui essaie, notamment dans le domaine de l'informatique, par des actions particulièrement soutenues, de reconquérir un terrain qu'elle a un peu inconsciemment perdu, face à certains défis de l'environnement dont mon collègue, le nouveau chef du Département de l'intérieur, vous a donné la tonalité et les impératifs lors de son intervention devant vous. Bref, ce sont là toute une série de problèmes, en filigrane desquels la fameuse croissance qualitative, qui sont à résoudre, qui ne sont que partiellement résolus et qui constituent autant de défis communs pour l'économie privée et pour l'Etat.

Mais là n'est pas le centre de mon propos. Après avoir envisagé la situation économique mondiale, après avoir envisagé la situation économique suisse et avoir conclu à sa bonne tenue, mais à l'évidence que rien n'était résolu pour l'éternité, j'en viens à envisager de manière un peu plus concrète et un peu plus précise ce que doit être l'attitude suisse face aux mutations de l'environnement économique international. Il y a, évidemment, en tête de chapitre de nos réflexions, les mutations qu'impliquent les transformations en cours à la Communauté européenne. Nous en avons parlé notamment lors du séminaire de Gerzensee, et grâce aux réflexions qui ont été faites à ce moment-là, un certain

nombre de guides pour notre attitude future ont pu être dégagés. Je ne vais donc pas focaliser sur ce problème, quand bien même quantitativement et apparemment il soit le plus important de ceux face auxquels nous sommes confrontés. Mais il s'agit de ne pas focaliser d'une manière exclusive sur les problèmes européens. Et, à cet égard, il convient de garder en tête constamment l'impératif de notre universalité économique et de constater ceci: tout d'abord, que l'ancrage sur le marché nord-américain des biens et des services ainsi que celui des investissements est un fait de première importance. Il doit être poursuivi, renforcé en toute priorité. Tout indique que les autorités américaines reconnaissent et apprécient le rôle que la Suisse peut jouer en restant d'ailleurs en-dehors de la Communauté. Cela ne signifie nullement qu'il faille s'attendre à des cadeaux de Washington. C'est pourquoi la Confédération aura à se montrer active à l'égard des Etats-Unis, notamment dans les domaines où les règles multilatérales sont insuffisantes ou inexistantes. La collaboration avec le Japon doit se poursuivre et doit s'intensifier. Pas plus que les autres pays de l'OCDE, la Suisse n'a pu établir une présence au Japon et une capillarité avec l'économie japonaise comparable à celle qu'elle entretient avec ses partenaires européens et, dans une moindre mesure, avec ses partenaires nord-américains. Il s'agit évidemment d'une entreprise de très longue haleine. Elle demandera davantage de perméabilité de la part du Japon, mais elle nous demandera aussi un sens de l'initiative, de la persévérance qui s'assimile à la ténacité des insectes.

Nos relations, troisième constat, avec les pays en voie de développement, sont peut-être celles qui sont les plus inquiétantes. Comme l'illustrent quelques chiffres que je vous ai donnés tout à l'heure, on peut se demander si nous ne sommes pas là en présence d'un carrefour. La Suisse, en effet, fut certainement l'un des pays développés qui a su le mieux saisir l'occasion de la décolonisation pour renforcer ses relations avec les pays en développement. Pendant plus de trente ans, la Suisse a développé ses échanges commerciaux avec ces pays, a participé activement à l'apport de capitaux, à l'apport de savoir-faire, à l'apport de technologie dans ces pays. Tout cela accompagné de contacts humains importants, comme en témoignent la floraison des écoles

suisse dans ces pays ou la présence d'étudiants du tiers monde dans les institutions suisses d'enseignement.

Mais ce schéma, aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, semble remis en question. On peut se demander si l'économie suisse n'est pas portée à privilégier les relations avec les économies hautement performantes, soit parce que les autres économies n'offrent plus un degré de solvabilité satisfaisant, soit que leurs besoins prioritaires soient trop sommaires pour que l'appareil économique suisse soit en mesure d'y répondre. Cela expliquerait pourquoi les relations économiques de la Suisse semblent continuer à se développer avec les pays d'Extrême-Orient, aux structures économiques de plus en plus compatibles avec celles des pays de l'OCDE, et pourquoi elles semblent s'atrophier tant avec l'Amérique latine que l'Afrique. Si cette analyse est exacte, il faut absolument examiner les moyens et les moyens réels de corriger cette situation.

Dans le cas de l'Amérique latine, le décrochage n'est pas dû en général au fait que l'offre suisse serait qualitativement trop haute pour ces marchés; tout indique au contraire que les marchés latino-américains, à quelques exceptions près sans doute, sont d'importants consommateurs potentiels de biens et de services avancés. C'est là avant tout une question de solvabilité. La responsabilité en revient, bien entendu, aux pays concernés eux-mêmes. Toutefois, si la Suisse veut, dans son propre intérêt, garder des contacts économiques étroits avec l'Amérique latine, il importerait pour nous tous, tant les autorités fédérales que les milieux privés, de participer activement à la réflexion sur les moyens de sortir le continent de l'ornière de la dette. De plus, cela nous pose des problèmes spécifiques qui sont ceux de la réactivation de la G.R.E. dont je ne dirai pas qu'elle est en situation de léthargie actuellement, mais qui doit reprendre le bâton du pèlerin au risque de connaître quelques risques, c'est probablement le propre des assurances. Et celui de la réceptivité envers les exportations latino-américaines, les exportations agricoles en particulier.

Mais le cas de l'Afrique est bien plus grave. Toute démarche suisse ne pourra être efficace à terme que si elle s'inscrit dans le contexte des mesures prises par la Communauté internationale en faveur du continent noir. Il s'agit là de trouver également une solution à terme à l'endettement et surtout de trouver les chemins et moyens d'associer à nouveau l'Afrique à la croissance de l'économie internationale par un transfert accru de ressources et de connaissances. La Suisse, qui consacre déjà plus de 50 % de son aide publique à l'Afrique et qui a fortement développé son aide financière à l'ajustement structurel, est en bonne position pour participer et participer clairement à cet effort.

Je n'aimerais pas conclure cette analyse de notre attitude et de nos responsabilités politico-économiques au plan extra-européen sans rappeler l'importance de la coopération multilatérale pour affermir le caractère universel. J'y reviens, c'est un thème obsessionnel de nos relations économiques. Deux événements l'ont prouvé récemment, le premier événement est le lancement des nouvelles négociations commerciales au GATT, le second événement est le résultat atteint lors de la CNUCED 7. Un résultat qui est incomparablement meilleur que celui auquel tous les commentateurs et sans doute beaucoup de gouvernements s'attendaient. A ces deux occasions, l'Uruguay Round et la CNUCED 7, la Suisse s'est retrouvée au sein d'une constellation d'intérêts qui a facilité la volonté de maintenir des liens économiques et commerciaux étroits avec l'ensemble de ses partenaires. Parmi les plus ouverts figuraient les Etats-Unis et l'Extrême-Orient, mais l'Afrique aussi a joué un rôle important en témoignant de sa volonté de participer activement au dialogue international et en y prenant ses responsabilités. La CEE par contre s'est montrée plus préoccupée de l'unité de sa position, des problèmes internes qui l'animent et qui parfois la minent, et de la défense de ses relations particulières avec les pays en développement membres de l'accord de Lomé, et la plupart des pays latino-américains, enfin, ont campé sur des positions militantes en faveur de privilèges justifiés - c'est le terme retenu - par leur endettement et leur état de développement. La Suisse a pu, dans ces deux occasions, jouer un rôle actif pour aboutir à un résultat favorable, à des relations économiques internationales plus intégrées, plus équilibrées, et

si CNUCED 7 appartient au passé, la poursuite et l'intensification des négociations du GATT doivent permettre de bénéficier de ces positions à la condition que nous soyons pleinement décidés à jouer totalement les cartes que nous avons en main.

Tels sont les défis, telles sont les perspectives de notre attitude en matière de politique économique internationale. Encore une fois, j'ai largement fait abstraction du problème qui en force et en temps sans doute réclame le plus d'imagination et de créativité de notre part, celui du processus de l'intégration européenne, jugeant qu'il était largement connu et que nous devions garder quelque peu de notre attention pour ce qui se passe en-dehors de l'Europe, parce qu'il se passe aussi quelque chose en-dehors de l'Europe, et nous ne devons pas oublier que ce qui se passe en-dehors de l'Europe, c'est 40 % en chiffres ronds de nos exportations. Ce n'est donc pas d'un intérêt médiocre pour notre économie.

Mais je pense qu'il est indispensable maintenant que je vous informe des défis qui nous sont posés d'une manière, je dirais, nouvelle ou en tout cas très renouvelée par l'agriculture helvétique, afin que votre information sur ce point soit à jour et que les implications de cette attitude face à l'état du marché agro-exportateur et agro-importateur dans le monde puissent être un peu mieux comprises. Le commerce des produits agricoles et les différentes politiques agricoles nationales sont devenus des objets de discussion de tout premier ordre. Je ne crois pas qu'en Suisse, ils aient jamais été secondaires, ils aient jamais été oubliés, que le lobby agricole n'ait jamais existé au Parlement fédéral. Bien sûr, nous pouvons parcourir avec intérêt les annales de la politique helvétique du siècle dernier et de ce siècle et constater, à chaque tournant, la signification politique et économique des problèmes agricoles, il n'empêche qu'ils ont pris ces toutes dernières années une autre consonance, qu'ils ont atteint une autre signification. Et nous devons nous interroger sur les raisons qui et brusquement nous conduisent à un état de préoccupation aussi considérable qu'aujourd'hui.

Je note tout d'abord que le commerce des produits agricoles a toujours été pour la Suisse un point important dans les relations économiques internationales. Notre pays n'a pu accéder au GATT, je vous en fais le rappel, en 1959 et 1966 qu'après avoir négocié une formule pour un statut spécial en matière agricole. C'est bien dire que ces problèmes-là pesaient d'un poids particulièrement important dans nos relations internationales. Mais si le commerce des produits agricoles est devenu aujourd'hui un sujet particulièrement délicat, cela tient, au plan international, au fait que les pays développés, notamment les membres de l'OCDE, ont, avec des aides financières accrues, et, j'ose le dire - c'est un fait non pas révélé mais de notoriété publique - avec des aides financières considérables, suscité une production excédentaire qui perturbe de plus en plus le marché international. Et qu'est-ce qu'une aide financière excessive? C'est celle qui évidemment dépasse de beaucoup la demande solvable qui, elle, demeure relativement stable en produits agricoles. Sur le plan suisse maintenant, une énorme évolution de la productivité avec une augmentation sans cesse du rendement des cultures est l'explication des phénomènes nouveaux, nouveaux sinon par leur nature, en tout cas par leur immense ampleur, auxquels nous sommes confrontés. Ces progrès remarquables se sont traduits par une amélioration des revenus agricoles qui ne peut que me réjouir, grâce notamment au système de classement et de prix garantis. Mais ils ont aussi et surtout entraîné une augmentation de notre taux d'auto-provisionnement, à exprimer en calories. Exprimé ainsi, notre taux d'auto-provisionnement demeure autour des 60 ou 65 %, sans la production obtenue à partir de fourrages importés; à un niveau infiniment plus modeste que celui de la totalité des pays de la Communauté. Mais pour certains produits, ce n'est pas du 60 %, du 65 % dont il faut parler, mais c'est de taux supérieurs à 100 %. Je pense aux produits laitiers, je pense à la viande bovine et, relativement, porcine, je pense à l'excédent de blé panifiable - à l'excédent de vin blanc valaisan. Ce développement nous crée de plus en plus de difficultés sur le plan international, car le statut spécial dont nous disposons au GATT repose avant tout sur la confiance que les parties contractantes témoignent à la Suisse en comptant qu'elle n'abusera pas

de ses droits particuliers et qu'elle restera toujours un important importateur de produits agricoles, ne serait-ce qu'en raison de la structure même de son économie. La liberté qui a été accordée à la Suisse pour la poursuite de sa politique agricole n'est donc pas totale, et cela je ne l'invente pas aujourd'hui, je le cite et je le cite 21 ans plus tard; c'est le texte du message du Conseil fédéral aux Chambres du 10 mai 1966.

Alors, il s'agit de proposer peut-être des révisions déchirantes, mais en tout cas de nous livrer à une analyse lucide de ce que doit être la politique agricole de ce pays, en mesurant toute la difficulté du genre, qui consiste à vouloir transformer une structure qui vit et qui existe, à laquelle sont liés des revenus familiaux, qui pour ne plus représenter que le 6 % de la population active de ce pays, ont une signification évidemment considérable dans l'ensemble. Alors, les buts que nous devons atteindre, la loi fédérale sur l'agriculture, que nous pouvons considérer comme un monument sinon exemplaire, en tout cas bien inspiré, elle les a tracés et ils demeurent intacts. Il s'agit d'approvisionner à des prix avantageux la population en produits alimentaires sains et de bonne qualité, d'assurer le ravitaillement en périodes d'importation perturbée ainsi qu'un bon état de préparation de la production; il s'agit de protéger et d'entretenir les sites cultivés, de contribuer à la protection de l'environnement, des plantes et des animaux. Voilà une fonction non-alimentaire à la vertu et à la signification desquelles on n'a pas suffisamment réfléchi et on n'a pas donné suffisamment d'importance par le passé. Il s'agit de maintenir une agriculture paysanne et de promouvoir une occupation décentralisée de notre territoire. Là encore, la fonction fondamentale de l'agriculture, et de l'agriculture de montagne en particulier, pour une occupation harmonieuse du territoire de la Suisse, pour éviter la concentration de la population dans de vastes nébuleuses urbaines. C'est une deuxième mission publique de l'agriculture, à côté de celle de sa contribution à l'environnement, au maintien des sols et du paysage, fondamentale s'ajoutant à la fonction de base qui est celle de l'alimentation. Au sein de l'économie nationale, l'accomplissement de ces quatre desseins, la réussite de ces quatre segments, de ces quatre articulations de notre politique

agricole est évidemment essentielle. Je constate que la demande globale en denrées alimentaires n'augmente que très peu, comparativement à l'accroissement du revenu disponible. Cela, c'est une donnée avec laquelle il faut compter. Je constate que les progrès réalisés dans les domaines de la technique, de l'organisation et de la biologie entraînent de fortes augmentations de l'offre.

Il est incontestable que les très heureux résultats qui ont été atteints par cette recherche ont augmenté à l'unité de surface les rendements de manière tout-à-fait spectaculaire, et il semble bien que nous ne soyons pas au bout de nos peines dans la poursuite de cette politique du succès. Le coût du facteur de production travail s'accroît beaucoup plus fortement que celui du facteur capital; il en résulte un remplacement de la main-d'oeuvre par des machines, une mécanisation qui a ses exigences économiques, parfois, disons le crûment, incompatibles avec la taille de l'exploitation moyenne à laquelle nous voulons, pour toutes sortes de raisons humaines, garder sa dimension d'exploitation familiale. Les facteurs de production sol et travail, c'est un autre constat, n'ont qu'une mobilité réduite, ce qui complique et ce qui gêne le processus d'adaptation structurelle. Les conditions spécifiques de concurrence sur le plan de l'offre affaiblissent la position des producteurs sur le marché d'autant plus que jamais les producteurs suisses, me semble-t-il, n'ont révélé un front aussi disparate qu'il ne l'est actuellement, ce qui n'est évidemment pas de nature à assurer à la recherche d'une solution dans la douce quiétude et la sérénité qui sont pourtant nécessaires. La faible élasticité de l'offre et de la demande par rapport aux prix déséquilibre de surcroît les marchés agricoles. Toutes ces particularités sur le plan de la demande et de l'offre confrontent l'agriculture à des difficultés spécifiques par rapport aux autres domaines de la production.

Par rapport aux autres pays, il semble que notre agriculture ne présente un cas de "Sonderfall" vraiment que dans des nuances. Des particularités des marchés agricoles se retrouvent également sur le marché international, peut-être plus aiguës encore, et

certainement plus aiguës encore dans les pays à vocation agricole dont nous ne sommes pas. Un taux d'auto-approvisionnement relativement faible en ce qui nous concerne, lié à des importations substantielles de produits agricoles, n'est pas non plus une spécialité absolument suisse. Le Japon, la Norvège, la Belgique et le Luxembourg sont en situations semblables. La spécificité de notre secteur agricole n'est pas réellement un problème suisse ni européen, mais vraiment un phénomène tout à fait général. Le secteur agricole joue dans tous les pays un rôle non seulement économique, mais aussi "staats- und gesellschaftspolitisch" dont il est pris compte d'une manière ou d'une autre avec ou sans l'acquiescement des autres secteurs, mais qui constitue, à chaque coup, un cas particulier. Mais ce qui décidément, et j'enfonce une porte ouverte, distingue notre agriculture des autres, c'est incontestablement qu'elle produit plus cher que les autres agricultures. Ceci est dû à la situation climatique, à la situation économique et au niveau élevé des salaires en Suisse, et c'est là tout notre dilemme. Le développement du niveau des salaires, qui n'est pas du tout un fait malheureux en soi, exigerait une adaptation des prix vers le haut; les excédents structurels, tout au moins pour des produits spécifiques, exigeraient, eux, des adaptations des prix vers le bas et, résultat, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs: pour la première fois depuis trente ans qu'on applique fidèlement la loi sur l'agriculture dans ce pays, jamais l'écart entre ce qui aurait dû nous conduire à un revenu paritaire et la réalité n'a été aussi frappant et aussi élevé; cet écart pour l'exercice que nous vivons est de l'ordre de 600 millions de francs suisses.

Alors, nous devons concevoir qu'une politique fondée sur les prêts, comme celle que nous avons pratiquée jusqu'à maintenant, conjointe avec une politique fondée sur les contingentements, a atteint les limites des possibilités que nous pouvons lui attribuer, et il est indispensable de s'ouvrir vers de nouvelles perspectives agricoles. Alors sur ce point, vous me permettrez de dire que ce n'est pas de gaieté de coeur que l'homme libéral que je suis entend garder à l'exploitation paysanne et à son responsable les caractères du patron, les caractères de l'entrepreneur,

les caractères de celui qui décide, qui décide de ses orientations. Sans doute les limites de sa détermination sont-elles relativement étroites, mais elles existent, et je voudrais éviter que quelque nouvelle orientation de la politique pût aliéner cette qualité fondamentale de l'entrepreneur agricole. C'est la raison pour laquelle, si le Conseil fédéral s'avance sur la pointe des pieds dans la direction d'une politique des paiements directs - le mot est lâché - il ne le fera pas sans une analyse minutieuse des conditions- même de ces paiements directs, de manière notamment à maintenir à l'entrepreneur paysan ses qualités d'entrepreneur. Du paiement direct, nous en faisons depuis longtemps. Pour l'agriculture de montagne, je peux l'évaluer à environ un tiers de la dépense de la Confédération. Il s'agit maintenant de les étendre, mais de les étendre sous condition et, en particulier, que les deux fonctions supplémentaires de l'agriculture que l'on reconnaît enfin, cette fonction intelligemment écologique et cette fonction nécessairement démographique, de peuplement et d'harmonisation du développement et de l'aménagement de notre territoire, soient l'objet de ces paiements directs et que, dans le même temps, ce que nous pourrions atteindre grâce à eux, nous permette de revenir à une situation qui ne sera pas une situation bon marché, mais qui sera une situation économiquement harmonieuse et admissible.

Si j'ai tenu à vous orienter sur les perspectives de cette politique agricole, à vous donner les accents principaux de la démarche que nous voulons suivre, je n'oublie pas non plus la signification internationale de ce problème. Et je dis que le nouveau cycle de négociation au GATT qui se trouve dans sa phase de l'analyse et du fact-finding, comme on dit en français, ne pouvait éliminer de ces préoccupations le sort de l'agriculture qui constitue un des volets importants des quatorze volets de négociation de l'Uruguay Round. Je l'ai dit aux représentants patentés de la paysannerie suisse, nous ne considérons pas votre domaine comme un domaine tabou, ce serait une politique de cécité de notre part. Ce serait une politique si violemment en contradiction avec l'esprit libre-échangiste qui doit marquer l'économie de ce pays que notre langage ne serait plus crédible à

l'extérieur. Nous devons donc avoir la force, l'imagination de nous soumettre à cet examen. Encore une fois, le dossier que nous y présentons est un dossier correct, peut-être plus correct que les autres, la seule grande faiblesse de ce dossier, ce n'est ni le dumping auquel procède de manière éhontée un certain nombre d'états agro-exportateurs, ni une politique de subventions tout-à-fait disproportionnée, la faiblesse de ce dossier, et il faut bien vivre avec, c'est encore une fois, je vous le répète, l'immense altitude des prix de la production agricole suisse. Là est le "Sonderfall" vraiment, et là seulement. Il ne tient pas dans les autres facteurs.

La négociation, par conséquent, au GATT exigera une subtilité et un doigté exceptionnel pour agir et sur la pédale d'accélérateur et sur celle du frein, parfois ensemble, parfois en échelons différés, comme disent les militaires, mais ce qui est clair, c'est que nous ne pouvons pas nous engager là autrement que honnêtement, que ouvertement, et que d'une manière très lucide. Les engagements contractés dès le début par nous au GATT ont eu leurs influences quant à la politique des importations d'un certain nombre de produits agricoles et, par fidélité à l'engagement international, ont conduit le Conseil fédéral durant les premiers mois de 87 à renoncer aux solutions faciles et simplistes que les milieux de l'agriculture nous présentaient quant à une extension des exigences à la frontière et des restrictions à l'importation. La manière dont la discussion a eu lieu à l'OCDE, parallèlement, sur le domaine agricole, a été marquée de la même attitude en ce qui nous concerne et a donné lieu aux mêmes réactions de nos partenaires. Pour mettre un terme au processus de détérioration et pour parvenir à une meilleure allocation des ressources, les ministres sont convenus de procéder à un ajustement progressif et concerté des politiques agricoles. L'objectif à long terme est de faire en sorte que, par la réduction progressive et concertée de l'aide à l'agriculture, ainsi que par tous les autres moyens appropriés, les signaux des marchés influencent l'orientation de la production agricole. L'objectif à court terme consiste à ne pas aggraver les déséquilibres actuels des marchés et à oeuvrer en faveur d'un relâchement progressif des tensions. Tel est ce dossier, qui, si l'on

doit se livrer à des mesures quantitatives de la préoccupation qu'il constitue pour le département que j'ai l'honneur de diriger, constitue certainement avec celui de l'intégration européenne un des dossiers les plus volumineux et les plus lourds de notre politique.

Je conclus, Mesdames et Messieurs: La Suisse est bien armée, et je sors des pénéplaines de l'agriculture pour me livrer à une appréciation plus générale de notre économie: à quelques exceptions près, à quelques exceptions sectorielles près, à de rares exceptions régionales près aussi, la Suisse est bien armée pour faire face aux défis économiques extérieurs. Nous sommes restés un peuple inventif, préparé à l'adaptation technologique, vivant de l'adaptation technologique, avec parfois une défaillance - j'ai cité celle de l'informatique, je souhaite qu'il n'y en ait pas d'autre, mais je ne puis pas le garantir - un peuple travailleur et relativement frugal. Ces atouts fondamentaux, nous n'en tirerons le maximum de bénéfice que si la Suisse toute entière est prête à associer le maintien de ses valeurs et de ses activités à un intérêt, à une compréhension, à une capacité d'adaptation envers l'étranger. Cela vaut pour notre politique européenne. Nous n'éviterons la satellisation et la marginalisation que si nous jouons le jeu de la concertation réciproque avec les Douze. Cela vaut pour notre politique agricole, nous ne défendrons durablement cette agriculture, qui nous est chère à tous points de vue, que si celle-ci se montre solidaire de l'ensemble des activités économiques de notre pays. Cela vaut encore pour nos relations économiques extra-européennes; nous ne renforcerons nos relations avec nos partenaires nord-américains et avec nos partenaires japonais que par un effort majeur, parallèle à notre politique européenne, l'une ne devant pas occulter l'autre et inversement, à la fois sur le front bilatéral et sur le front multilatéral. Enfin, ce commandement en quelque sorte vaut pour nos relations avec les pays en développement, à l'égard desquels, dans notre propre intérêt, nous devons participer activement à la recherche de solutions durables à leurs problèmes, en premier lieu cet endettement qui dresse un mur toujours plus haut entre eux et nous.

Je tiens, Mesdames et Messieurs les Chefs de Mission, à vous dire ici, en terminant, la gratitude de mon département, et par lui la gratitude de toute l'économie suisse, avec laquelle je suis en contact particulièrement intense, ayant réussi, du moins je l'espère, à lui faire comprendre que je n'entendais pas, et que le Conseil fédéral n'entendait pas, être perfectionniste et vouloir le bonheur des gens malgré eux, que son ambition se limitait, mais elle est importante, à lui donner un cadre d'action, et, sur certains points, un cadre de collaboration lui permettant d'épanouir ses qualités, ses potentialités éminemment libérales. Je dis donc au nom de cette économie, satisfaite de la manière dont nous tentons de la promouvoir et tout simplement de l'encadrer, notre gratitude pour la perception qui est la vôtre de nos intérêts économiques dans le monde entier, à des degrés différents selon les régions, des démarches différentes selon les régions, mais à coup sûr importantes dans tous les pays pour une économie qui, comme la nôtre, tire la moitié de ses revenus du commerce international. La part que prend la préoccupation économique dans vos réflexions, dans vos démarches auprès des gouvernements ou auprès des institutions multilatérales auxquelles vous êtes accrédités, la part que jouent vos collaborateurs sont des parts essentielles; elles prolongent à l'étranger d'une manière décisive ce que nous considérons devoir être le cadre ici, à l'intérieur du pays, fourni par l'Etat; elles donnent des dimensions - elles peuvent donner des dimensions - à notre nécessaire politique d'expansion à l'étranger, à notre politique d'investissement à l'étranger, à notre politique d'intensification des contacts internationaux. Et que nous puissions consacrer cette journée à l'examen de quelques-unes des réalités économiques, auxquelles nous sommes confrontés avec l'économie d'exportation, même pour finir avec toute l'économie de notre pays, montrent bien un des centres de gravité des missions que vous avez à accomplir hors du territoire helvétique.

Je vous sais gré de la manière dont vous le faites, je vous sais gré, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, de l'abondance, que dis-je, de la surabondance des informations que vous voudrez nous envoyer. J'ai dit au début et je le répète maintenant, l'extrême

intérêt de ces notations prises sur le front, de ces rapports sans apprêt, directs, sincères et complets que vous nous adressez. Les portes de mon Département, les portes en particulier de l'OFAEE vous sont ouvertes pour que, d'une manière permanente, ce flux puisse passer dans un sens comme dans l'autre et que, surtout, nous ayons dorénavant des réflexes nouveaux, non pas tellement face aux mutations, parce qu'il y en a depuis un siècle des mutations, et nous sommes, je crois, habitués aux mutations, mais - et c'est cela l'événement nouveau - au tempo accéléré de ces mutations et de ces renouvellements. Nous devons à cet égard, les uns et les autres, j'en fais un premier commandement pour les structures du Département de l'économie publique, enclencher une vitesse supérieure; les événements ont toujours été importants, maintenant ils ne sont pas seulement importants, mais particulièrement véloces.

Compte-rendu du débat suite à l'exposé de
Monsieur le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz

Les interventions se regroupent selon les axes suivants:

- Situation économique:

Un participant s'interroge sur les raisons pour lesquelles les investissements d'équipement ont pareillement augmenté en Suisse; en sommes-nous mieux armés pour l'avenir, et cela vaut-il pour tous les secteurs? Un autre constate que les mutations existent depuis toujours, c'est surtout leur rythme qui s'est accéléré, il faut disposer des instruments nécessaires: or, nous avons manqué le virage informatique y compris l'administration fédérale.

- Agriculture:

Une question est posée sur l'avenir de l'agriculture, la création de paysans salariés étant très inquiétante. Le vent nouveau qui souffle sur l'agriculture donne satisfaction à un autre orateur.

- Universalité:

Il est rappelé, dans ce contexte, que l'universalité de nos relations reste essentielle; il faut se souvenir que nos échanges commerciaux extra-européens génèrent un excédent; en somme, nous devons garder le goût du risque. Un autre chef de Mission redoute que la Suisse ne soit confrontée à une double marginalité, vis-à-vis des Douze et vis-à-vis des pays en développement. Pour ces derniers, ce phénomène peut être constaté à l'ONU, où notre marginalisation n'est pas seulement institutionnelle, mais aussi politique malgré d'excellents contacts bilatéraux. C'est notre politique de solidarité qui est mise en doute. Face à cela, l'argument de l'universalité est nécessaire par exemple pour l'Afrique du Sud ou l'UNESCO.

- Pays en développement:

Sous cette rubrique, deux interventions se référant à des continents particuliers. Le premier orateur se félicite que Monsieur le Conseiller fédéral Delamuraz ait abordé le problème de nos relations avec l'Amérique latine. Que faire pour les redresser? Faut-il songer à des commissions mixtes ou à doter les chambres de commerce de moyens additionnels? Le deuxième chef de Mission à se prononcer sur ce volet constate que nous dégageons un excédent commercial avec les pays en développement, notamment en Asie. De grands progrès ont eu lieu dans cette région, qui offre des marchés idéaux, même s'ils sont difficiles; l'on constate un regain d'activité alors qu'il y a peu d'ambassadeurs. Lui-même regrette de ne pas disposer d'un deuxième assistant commercial.

Monsieur le Conseiller fédéral Delamuraz répond à ces interventions de la manière suivante:

Sur la situation économique et notamment l'écart entre la Suisse et ses partenaires en matière d'investissement, il faut constater que certaines circonstances politiques en RFA (climat politique et fiscal, y compris vis-à-vis des investissements étrangers) ont freiné l'investissement qui devrait pourtant se redresser; l'avantage de la Suisse va donc se tasser. D'ailleurs, certains secteurs continuent à susciter l'inquiétude (l'horlogerie du Canton du Jura, l'informatique, surtout publique, et la recherche informatique, les télécommunications). Pour l'agriculture, M. Delamuraz perçoit également un vent nouveau. Des paiements directs généralisés conduiraient à la fonctionnarisation; mais l'on peut songer à des paiements directs conditionnés à une contribution des bénéficiaires à l'équilibre écologique et démographique.

Sur l'universalité de nos relations, et les risques de marginalisation: M. Delamuraz constate que, vis-à-vis des Douze, ces risques résultent de l'attitude de certains Suisses, mais aussi de celle de certains pays membres de la CEE, tels la France et l'Espagne qui oublie l'Accord de libre-échange de 1972. La Suisse ne peut se montrer ni soumise ni arrogante. Elle témoignera sa solidarité vis-à-vis des Douze, bien que Bruxelles ne

l'ait pas demandé (mais certains pays membres, oui). Par ailleurs, le Conseil fédéral est déterminé à accentuer notre politique de solidarité comme l'a montré notre engagement au cours de la CNUCED VII. M. Delamuraz espère aussi un redressement de nos relations avec l'Amérique latine. La visite du Président Alfonsin a été un bon pas en ce sens.

G. SÉMINAIRES ÉCONOMIQUES

1. GATT : INTÉRÊTS , STRATÉGIES
ET POSITIONS SUISSES
À L'URUGUAY-ROUND

Conférence des Ambassadeurs

Séminaire GATT: intérêts, stratégies et positions suisses à l'Uruguay-Round

Après avoir rappelé sa note informative du 25 juin 1987, l'Ambassadeur de Pury introduit le sujet par quelques remarques générales: a) Le GATT est un accord multilatéral dont les règles sont la plupart du temps utilisées dans le cadre de différends bilatéraux. Le GATT est donc d'une application très concrète. La clause NPF joue comme courroie de transmission qui multilatéralise les bénéfices d'accords bilatéraux. b) La Déclaration de Punta del Este a considérablement élargi, en introduisant plusieurs domaines nouveaux dans la négociation, le champ traditionnel de ce type de négociation appelé round. Cette extension va nécessiter au préalable un renforcement du fondement et des règles du GATT. c) Le GATT semble en perte de vitesse dans les capitales dans la mesure où les ressources (en énergie, en personnel, en capital politique) qui y sont attribuées, diminuent au profit d'une concentration des efforts sur le bilatéralisme.

Le "Stellenwert" du Round se situe pour la Suisse dans la perspective d'un double axe: européen et mondial. Le renforcement et l'extension de l'espace économique mondial au GATT se superpose aux efforts européens de créer d'ici 1992 un espace européen plus homogène et plus dynamique. Les deux cercles concentriques couvriront en partie les mêmes sujets et l'OFAEE devra veiller à leur compatibilité. Plus il y aura de progrès au GATT, moins l'Europe ressentira la nécessité de se fermer au monde non européen et, par conséquent, moins la pression d'une adhésion de la Suisse à la CEE se fera sentir.

Pour la Suisse, la stratégie devra s'articuler autour de quatre objectifs.

1. Maintenir les grands (US, CE, Jap) à bord. Les seuls, pour l'instant, qui puissent jouer le rôle de locomotive, ce sont les Etats-Unis. La CE est trop absorbée par la réalisation de son marché intérieur et le Japon se tient sur la défensive. Les Etats-Unis connaissent cependant un regain de protectionnisme. Le Trade Bill, s'il devait être adopté, ne constituerait certes pas un pas vers le libre-échange, il aurait cependant pour avantage de contenir un mandat de négociation pour l'Uruguay Round. L'idée américaine du "early harvest", bien que comportant certains risques en ce qui concerne la globalité de la négociation, permettrait de maintenir l'administration américaine actuelle dans la course. A défaut de "early harvest", la véritable négociation pourrait le cas échéant être retardée jusqu'au début de 1990, lorsque la nouvelle administration américaine sera rôdée. Cela dit, le concept de "early harvest" doit être traité avec la plus grande prudence pour éviter l'éclatement de l'équilibre de Punta del Este.
2. Continuer à créer des coalitions café-au-lait. Punta del Este a été le premier exercice de l'histoire du GATT où une coalition de petits et moyens pays a permis la réussite d'une initiative au GATT. Ces coalitions entre pays petits et moyens, développés, en développement et à économie de marché, dans la mesure où elles seront soutenues par des grands, devront être recherchées (géométrie variables selon les groupes de négociation).
3. Préserver la globalité de la négociation. L'équilibre de la Déclaration de Punta del Este, dans le sens où toutes les parties à la négociation ont quelque chose à obtenir, doit être maintenu et les résultats d'un éventuel accord limité (early harvest) ne sauraient être que provisoires. Peu importe d'ailleurs sur quels sujets portera le "early harvest".
4. La Suisse doit faire preuve d'imagination dans ses domaines d'intérêts. Il ne faut pas, dans un premier stade, craindre d'avancer des idées par peur de se trouver bloqué dans des positions fixes et rigides. Le jour où la véritable négociation s'engagera, il sera trop tard pour avancer des idées en-

tièrement nouvelles. Au contraire, il est important d'aborder la négociation avec un esprit souple et ouvert.

Les priorités pour la Suisse sont les suivantes:

1. Les règles du GATT (clause de sauvegarde notamment)
2. Les services
3. La propriété intellectuelle
4. L'agriculture (priorité défensive)

En conclusion, l'Ambassadeur de Pury résume les messages à apporter dans les capitales:

- l'Uruguay-Round est la dernière chance du GATT (nécessité d'affecter des ressources suffisantes à cet exercice);
- Souligner l'importance du "rule-making". Cependant l'approche doit être moins philosophique que pratique;
- Le GATT doit vraiment être un système mondial et global. Les PVD doivent être intégrées au système;
- Il faut être simple et concret, notamment dans les sujets nouveaux (éviter le syndrome de la tour de Babel). Il est aussi important de créer des "constituencies". A cet effet, le débat doit être désintellectualisé, l'accent doit être mis sur les aspects pratiques, vendables aux "constituencies" politiques et du secteur privé. Ceci sans faire de concessions aucunes sur les principes du GATT.

L'Ambassadeur Girard livre quelques éléments d'actualité et expose les facteurs d'ambiance:

Le programme de l'Uruguay-Round pour 1987 couvre la phase initiale qui consiste en: a) l'identification des problèmes dans les 15 groupes de négociation, b) la présentation de propositions et c) l'établissement de la base de négociation commune. La phase initiale est essentielle puisqu'il s'agit d'ores et déjà d'une phase de négociation en profondeur qui 1) fixe les paramètres de l'action future, 2) se révèle plus conséquente que l'on pouvait prévoir du fait notamment des sujets nouveaux, de l'accent mis sur le "rule-making" et l'institutionnel et des développements intervenus dans les secteurs tels que l'agriculture, et 3) se trouve déjà dans une Zeitnot puisque malgré une programme extrêmement ambitieux, il faut tenir les délais pour ne pas remettre en cause l'ensemble du rythme de la négociation. Dès la mi-septembre

les organes de négociation se trouveront en session permanente.

Du point de vue du contenu de la négociation, si l'on avait pu craindre un danger d'érosion des engagements pris en Uruguay (notamment par les PVD), celui-ci n'a pas eu lieu et la Déclaration de Punta del Este reste le garant du maintien du contenu de la négociation. Bien qu'il y ait eu au départ du scepticisme de la part de nombreuses parties contractantes en ce qui concerne les aspects systémiques et institutionnels, ceux-ci ont fait l'objet d'un intérêt croissant et ont acquis une importance égale au volet des échanges de concessions. Le caractère original de la négociation est préservé dans le sens d'un réaménagement du système contre une extension linéaire ponctuelle du processus de libéralisation.

A ce jour, le nombre de propositions déposées est étonnement élevé. Les délégations les plus actives en ce sens sont les Etats-Unis, le Brésil, les Nordiques, la Suisse, le Canada, l'Australie la Nouvelle-Zélande et les pays de l'ASEAN. Les absents sont la CE (lourdeur des mécanismes communautaires), l'Inde (stratégie de libéralisation hors GATT) et l'Afrique (manque de moyens).

La position des différents partenaires à la négociation peut se résumer comme suit:

- Les Etats-Unis sont engagés sur l'ensemble du front. Leur rythme est relativement lent (sauf pour l'agriculture), car ils ont des préoccupations de politique intérieure liées non seulement à des aspects immédiats, mais aussi à des perspectives à moyen terme (1989). Ainsi, l'administration actuelle cherche à élaborer des positions bipartisanes afin d'assurer leur viabilité après 1988.
- Le Japon semble pris de court par l'ambition de la négociation et son rythme. Il est, de plus, traumatisé par la question agricole.
- La Communauté réagit avec lenteur à la lourdeur du processus interne, la diversité des intérêts nationaux et l'importance de l'exercice interne en cours. La CE est certainement le partenaire le plus dans la ligne de la négociation conventionnelle.

- Les "récalcitrants": l'Inde se fait l'allié objectif de la CE et développe une stratégie hors GATT. Le Brésil voudrait jouer un rôle de leadership parmi les PVD.
- les modérés: dans ce groupe nous trouvons des pays développés et en développement. Ils constituent, à ce stade, le moteur de la négociation. La cohésion se fait au niveau des aspects systémiques et institutionnels avec un souci de caractère politique en ce qui concerne le système.
- Le Groupe de Cairns: constitue un facteur nouveau qui regroupe des pays développés, des PVD ainsi que des pays socialistes. Il permet à des pays, qui normalement joueraient peu de rôle individuellement, d'avoir une certaine influence.

Pour conclure, l'Ambassadeur Girard souligne que la situation est extrêmement fluide, qu'il y a présence de groupes d'intérêts à géométrie variable avec une constante qui les tient (aspect systémique), qu'il y a un désir d'exploiter de nouvelles procédures et voies de négociation (coalitions café-au-lait), que les grandes puissances doivent rester à bord et présents en permanence dans l'esprit des modérés.

L'Ambassadeur de Pury précise que cette négociation suscite un besoin d'information très vaste (15 groupes de négociations). Ce qui est important, c'est avant tout la rapidité des réactions et le flux des informations entre les Ambassades, la Centrale et Genève doit être constant.

Un participant estime que l'on néglige souvent les pays de l'Est dans les questions économiques. La Hongrie, membre du GATT, craint que la CE veuille introduire un traitement différencié pour les pays à économie planifiée. Comment une éventuelle candidature de l'URSS serait-elle perçue par les Parties Contractantes et notamment la Suisse ?

L'Ambassadeur de Pury déclare que la position suisse est que tant qu'un pays peut se conformer à l'accord général (cela étant douteux pour l'URSS), il ne saurait y avoir d'opposition à son entrée. Toute accession nécessite une négociation. Il faut espérer que ces éventuelles négociations ne viennent pas perturber le Round.

Il est également annoncé que le nouvel ambassadeur brésilien auprès du GATT sera l'Ambassadeur Ricupero qui semblerait un partenaire valable pour d'éventuelles coalitions café-au-lait.

L'Ambassadeur Girard salue en la personne de l'actuel Ambassadeur du Brésil auprès du GATT, M. Batista, un excellent négociateur et un collègue apprécié.

L'orateur suivant souligne que les Etats-Unis ne joueront un rôle actif qu'à la condition qu'il y ait un "early harvest". A ce propos, le "rule-making" ne saurait suffire, il faut quelque chose dans la substance (par ex. l'agriculture). La proposition américaine en matière agricole sert, sur le plan interne, les intérêts américains (alléger le budget) et a, sur le plan externe, un caractère provocateur.

En ce qui concerne les tarifs, il est important que toute formule proposée vise avant tout à réduire les crêtes, car il en existe encore dans le tarif américain.

L'initiative suisse à propos de l'article XXVIII, introduisant le critère des exportations par tête d'habitant, est séduisante, mais pourrait devenir contre-performante si l'on fait le lien avec l'aide au développement par tête d'habitant.

Il va être difficile pour la Suisse de faire des propositions sur les Services si l'on ne sait pas quel est l'intérêt de notre industrie tertiaire.

L'Ambassadeur de Pury informe les participants qu'en ce qui concerne les services, ils sont représentés autant dans un groupe de liaison que dans un groupe informel d'amis du secteur privé. Concernant les tarifs, la formule suisse a justement pour but d'éliminer les crêtes, ceci n'excluant pas des négociations bilatérales sur la base offre/demande.

Le "early harvest" se fera, s'il y a lieu, à la Ministérielle de 1988. Ce qui sera récolté dépendra de l'état de la négociation. Le paquet final et définitif ne sera ficelé qu'à la fin de la négociation.

Quant à l'effacement du Japon, il aurait, selon un participant, deux raisons principales: la culture (les Japonais craignent de s'exposer) et les relations avec les Etats-Unis (l'initiative américaine en matière agricole les a mis sur la défensive).

Pour ce qui est de l'Irlande, il est constaté que ce pays a des priorités proches de celles de la Suisse et estimé utile d'accroître les contacts avec ce pays. Les Irlandais sont sceptiques en ce qui concerne le early harvest, car ils redoutent de devoir faire des concessions sur l'agriculture. La remarque de l'Am-
bassadeur de Pury sur la brièveté des rapports est partagée.

Le dernier orateur se félicite de l'approche pragmatique adoptée par la Suisse. Les rapports sur l'Uruguay-Round doivent éviter d'utiliser un langage codé imperméable aux non-spécialistes et permettre une information ciblée.

Le Secrétaire d'Etat Blankart rappelle que la réflexion à Berne est de nature déductive et que tout en étant pragmatique, il faut ajouter l'adjectif intellectuel pour la clarté des dispositions législatives. Aussi, plutôt que d'être systématiquement pragmatique, il vaut mieux être pragmatiquement systématique.

2. EG-MITTELMEERPOLITIK
UND DIE SCHWEIZ

Kurzbericht über das Seminar Botschafter Ph. Lévy/
Minister J. Kellenberger "EG-Mittelmeerpoleitik und die Schweiz"

Die EG-Abkommen mit den Mittelmeerländern hatten bisher nur in einem Fall negative Auswirkungen auf die Schweiz: Israel. Ca. 35 % der gesamten schweizerischen Exporte nach Israel sind durch die als Folge des Freihandelsabkommens EG-Israel auftretenden Zolldifferenzen benachteiligt.

Die Gesprächsteilnehmer gelangten zum Schluss, dass nochmals versucht werden muss, die aufgetretenen Exportschwierigkeiten von Fall zu Fall zu lösen, indem Israel, Nutzniesserin der von der Schweiz den Entwicklungsländern gewährten autonomen Zollpräferenzen, aufgefordert wird, die Diskriminierung durch autonome Konzessionen zu beseitigen. Da sich bei diesem punktuellen Vorgehen nicht alle Fälle gleichzeitig werden lösen lassen, ist auf Schweizerseite eine Prioritätenliste zu erstellen.

Für den Fall, dass entsprechender Druck auf Israel dennoch zu keinen befriedigenden Resultaten führen sollte, wäre der Abschluss eines bilateralen Freihandelsabkommens unter Einbezug eines Teils der landwirtschaftlichen Produkte (weil nur so GATT-Konformität gewährleistet) zu prüfen. Die Mehrheit der Gesprächsteilnehmer war jedoch der Auffassung, dass die mit einem solchen Abkommen verbundenen aussenpolitischen und aussenwirtschaftlichen Risiken (arabische Reaktionen und Kompensationsforderungen, Anschlussbegehren im GATT betreffend Landwirtschaftssektor) so bedeutsam sein könnten, dass die Frage sorgfältig erwogen werden muss, ob ein derart gewichtiges handelspolitisches Instrumentarium für die Bewältigung letztlich punktueller Probleme wirklich adäquat ist, umsomehr als die andern EFTA-Länder im gegenwärtigen Zeitpunkt ein gemeinsames EFTA-Vorgehen nicht als nötig erachten und eine von Fall-zu-Fall approach verfolgen.

Im Fall der Türkei ist mittelfristig mindestens mit der Möglichkeit einer Diskriminierung zu rechnen. Sollte das Handelsregime des Assoziationsabkommens EG-Türkei im Hinblick auf einen türkischen EG-Beitritt de facto wirksam werden, müsste die Möglichkeit eines multilateralen Freihandelsabkommens der EFTA-Länder mit der Türkei wie seiner Zeit mit Spanien erwogen werden.

Die EG-Abkommen mit den übrigen Mittelmeerländer hatten bisher keine negativen Auswirkungen auf die Schweiz. Für den Augenblick erübrigen sich daher konkrete Massnahmen in diesem Bereich. Sollte der Abschluss eines Freihandelsabkommens mit Israel erwogen werden, wäre aus politischen Gründen auf diesen Entscheid zurückzukommen.

3. FINANZIERUNG UND ENTWICKLUNG
(ERG UND VERSCHULDUNGSSITUATION,
Zahlungsbilanzhilfen und Misch-
kredite)

Thema: Finanzierung und Entwicklung
Zusammenfassung der Diskussion

Die einleitende Präsentation und die Diskussion im Zusammenhang mit der Exportrisikogarantie (ERG) konzentrierten sich auf die länderspezifische Garantiepolitik (insbesondere im Falle von Umschuldungen), den Informationsfluss zwischen BAWI und Aussenposten sowie die gesetzliche Auflage, bei Garantien für ärmere Länder die Grundsätze der schweizerischen Entwicklungspolitik mitzubersichtigen.

Die Verpflichtung der ERG auf langfristige Eigenwirtschaftlichkeit gebieten bei Problemländern eine vorsichtige Garantiepolitik. In der Verhandlungsphase der Umschuldung werden deshalb in der Regel keine neuen langfristigen Garantien erteilt. Diese Politik wird jeweils nach Abschluss des bilateralen Konsolidierungsabkommen überprüft. Die gründliche Prüfung der Garantiesuche aufgrund teilweise lediglich rudimentärer Angaben durch die Exporteure bedingt in zunehmendem Masse Rückfragen bei den Botschaften; diese sollen fortan über die Garantiepolitik gegenüber Ihrem Gastland systematischer auf dem laufenden gehalten werden. Die Prüfung von Garantiesuchen für ärmere Entwicklungsländer durch die Kommission stellt ebenfalls höhere Informationsansprüche. Die Aussenposten werden - neben den multilateralen Finanzierungsinstituten - zur Beschaffung der erforderlichen ergänzenden Angaben und zu Beurteilungen aus entwicklungspolitischer Sicht vermehrt begrüsst werden.

Bei der Diskussion über die Zahlungsbilanzhilfe und die Mischkredite kamen vor allem die Neuerungen in den Vergabebedingungen im Zusammenhang mit dem neuen Rahmenkredit für wirtschafts- und handelspolitische Massnahmen und der Informationsaustausch zwischen den offiziellen Vertretungen und Bern zur Sprache.

Obwohl die Schweiz bei neuen Abkommen (keine Retroaktivität) seit diesem Jahr dazu übergegangen ist, die Bundestranché als Geschenk zu vergeben, hat sich unsere Wettbewerbsstellung nur marginal verbessert, da die neuen OECD-Bestimmungen alle Industrieländer verpflichten, den

"Grant"-Teil zu erhöhen. Bei der Länderauswahl spielen nach den entwicklungspolitischen Kriterien auch unsere Erfahrungen in und mit den einzelnen Ländern eine Rolle; zudem muss gewährleistet sein, dass der Einsatz dieser Instrumente im betreffenden Land eine gewisse Wirkung erzeugt; die praktisch ungebundene Zahlungsbilanzhilfe visiert die ärmeren Entwicklungsländer an.

Die anwesenden Botschafter haben den Wunsch geäußert, über alle Aspekte umfassend auf dem laufenden gehalten und auch vermehrt in den Entscheidungsbildungsprozess einbezogen zu werden. Das BAWI seinerseits erhofft von den offiziellen Vertretungen Unterstützung: (a) bei der Beurteilung des Wirtschaftsprogramms des Empfängerlandes, (b) anlässlich der Identifikation von Sektoren und Projekten sowie (c) bei der Triage der Finanzierungsanträge.

Die Botschaften befinden sich oft in einer schwierigen Lage, wenn sie gegenüber den lokalen Repräsentanten von Schweizer Firmen Konzept und Einsatz unseres Entwicklungshilfe-Instrumentariums vertreten müssen. In Bern getroffene Entscheidungen sollen aber im Prinzip über die Mutterhäuser in der Schweiz, welche besser mit unseren Anliegen und Verfahren vertraut sind, an die lokalen Firmenvertreter weitergeleitet werden.

Die Praxis und Aggressivität, mit welcher verschiedene Industriestaaten über die Entwicklungshilfe Exportförderung betreiben, sowie das Verhalten der Schweiz in dieser Situation bildeten auch zentrale Themen in der diesjährigen Diskussion; es herrschte Einigkeit darüber, dass sich die Schweiz nicht auf einen Subventionenwettbewerb einlassen kann; in den internationalen Gremien werden wir uns noch verstärkt zur Einhaltung der anerkannten Spielregeln einsetzen müssen.

H. RÉUNION DES ÉPOUSES

Conférence des Ambassadeurs / Réunion des épouses

Les épouses des Chefs de Mission et de hauts fonctionnaires de la Centrale se sont réunies le 27 août 1987, sous la présidence de Mme Pierre Aubert, en présence de Mmes Mariette Bottinelli (Office fédéral du personnel) et Lise Favre.

Après l'ouverture de la réunion par le Secrétaire général et les exposés liminaires du Secrétaire général suppléant et de Mme Raeber, qui a relaté l'odyssée du droit de vote par correspondance des conjoints des employés de la Confédération en poste à l'étranger, la discussion s'est poursuivie à huis-clos, c'est-à-dire sans représentant du Secrétariat général.

Le but de la réunion était principalement de décider de l'opportunité de la constitution d'une organisation regroupant les conjoints des fonctionnaires transférables. Mme Pictet a introduit le débat par un exposé substantiel faisant le point des organisations existantes en Europe et des différents problèmes qui se posent aux conjoints: exercice d'une profession, image de marque du métier de diplomate, éducation et santé.

Le besoin d'une telle organisation, qui favorise la collaboration et permette la discussion et la solution de problèmes communs, est clairement ressorti d'un débat animé. Un débat qui a rapidement débouché sur l'adoption, à l'unanimité, du principe de la création d'une association indépendante, dont les travaux seraient cependant menés en étroite coopération avec la DASE du DFAE.

Les participantes ont en outre désigné un comité de 6 personnes (Mmes Muheim, Schenk, J. Stähelin, Streuli, Lautenberg et Vettovaglia) chargé des travaux préparatoires, notamment de l'information et de la consultation des personnes intéressées, ainsi que de la rédaction des statuts de la future organisation.